

24 novembre 1991

les rouges
dribblés par les *verts*

CM

CAHIERS MARXISTES



abicht - ars - crabé - delwit - derriche
govaert - lallemand - liesenborghs - pirlot
raillon - renard - vandermotten - vanlaer

janvier-février 1992 - **183**

abonnement

pour la Belgique
pour l'étranger

900 F
1 000 F

Faites-vous et faites-nous plaisir en effectuant sans tarder
un versement au compte 001-1047600-76 des CM
20, avenue de Stalingrad, 1000 Bruxelles

comité de patronage :

Edmond Dubrunfaut, Augustin Duchateau, Robert Dussart, Roger Somville

comité de rédaction :

Jacques Aron, Pascal Delwit, Jean-Michel De Waele, Pierre Gillis, Michel Godard, Serge Govaert, Jean-Jacques Heirwegh, Rosine Lewin, Bérangère Marquès-Pereira, Jacques Moins, Jacques Nagels, Marc Rayet, Claude Renard, Jean-Maurice Rosier, Christian Vandermotten, Benoît Verhaegen.

secrétariat de rédaction : Hélène De Noose

rédacteurs en chef : Pierre Gillis, Michel Godard

Avec l'appui de la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale.
Edité par FREE asbl avec le soutien de la Fondation Jacquemotte

Chers amis lecteurs, abonnés et libraires,

Notre revue est grande par ses ambitions, celle de rencontrer votre intérêt notamment, et petite en ses moyens. C'est notamment grâce à une filière de production assez artisanale qu'elle parvient à maintenir un prix compétitif, nous semble-t-il, pour le nombre de pages fournies annuellement.

Cette filière est fragile, sensible à des aléas qui peuvent toucher chaque maillon. Voilà pourquoi le dernier numéro de 1991 vous est parvenu en 92, et pourquoi ce numéro des deux premiers mois de 92 vous arrive seulement en début avril, après une succession d'incidents techniques.

Nous vous prions de nous excuser et de nous accorder le bénéfice des circonstances atténuantes.

C'est que notre numéro 184 est déjà terminé au stade de la rédaction : vous le recevrez d'ici un mois environ. Si tout va bien, nous rattrapperons ainsi une partie du retard, sans vous infliger le "truc" du numéro double qui n'en n'est pas vraiment un.

Notez d'ailleurs que nos bébés deviennent de plus en plus joufflus : plus de pages avec un caractère un peu plus petit. C'est une des raisons du bourrage dans les étapes finales de la réalisation matérielle.

Merci de votre bienveillante compréhension, et de votre soutien.

Michel Godard

NB - Le numéro 184 aura pour thème "L'éthique, rien qu'une mode ?".
- Si un numéro vous arrive mal imprimé ou broché, n'hésitez pas à demander son remplacement.

C	M
CAHIERS	
MARXISTES	

sommaire

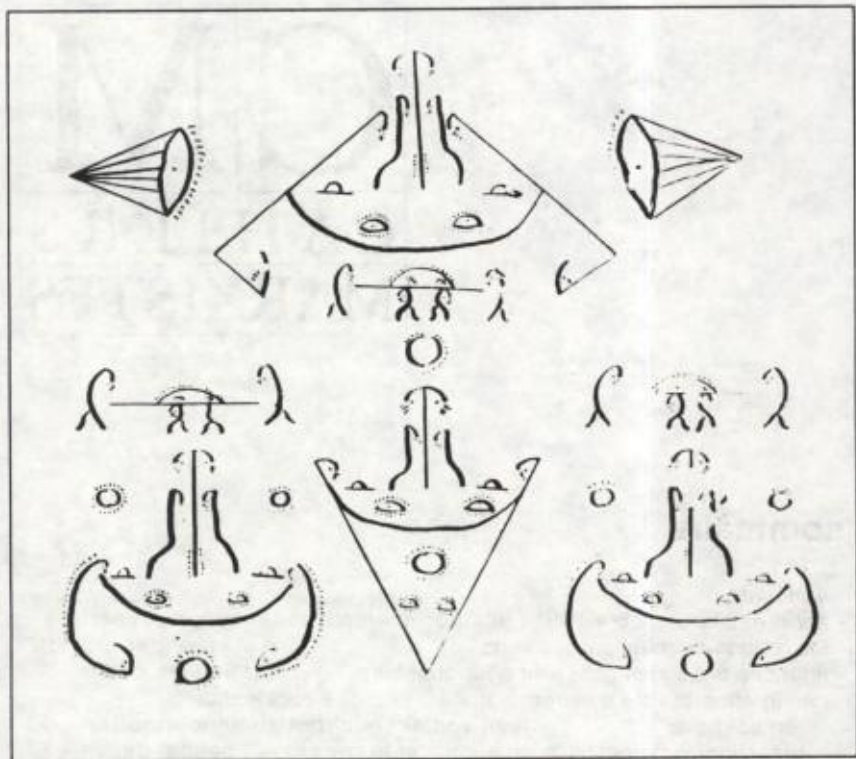
- <i>éditorial</i>		3
- flamande, 24 novembre 1991 : ruptures et irrptions	serge govaert	11
- les rouges dribblés par les verts	jennifer ars	23
- finances publiques : assainir pour quoi faire ?	madeleine crabé	31
- immigration et vote d'extrême droite en europe occidentale et en belgique	jean vanlaer et christian vandermorten	43
- l'abstentionnisme politique en europe et le cas belge	pascal delwit	73
- identité wallonne, mouvement wallon	claire renard	90
- logiques marchandes, action publique dans l'enseignement	jacques liesenborghs	97
- la représentation politique des femmes et le féminisme	ouardia derriche	105
- point de vue d'un communiste liégeois	jules pirlot	113
- après la bataille	jean-claude rallion	119
- pour relancer le débat fédéral	<i>interview de ludo abicht</i>	125
- souveraineté, démocratisation, contrôle parlementaire	<i>interview de roger lallemand</i>	137

revues

159

illustration de couverture : Heyligen Jean-Marie, gouache, 65X50 cm.

janvier-février 1992 183



Charles Tant, encre de chine sur calque, 29,7X21cm.

éditorial

Au moment où vous recevrez ce numéro des *Cahiers*, l'heure sera sans doute à de fins commentaires sur la composition du nouveau gouvernement fédéral-national. Le suspense aura duré trois mois, tout au long desquels la médiatisation aura aplati le débat politique en jeux politiques du niveau des faits divers et du spectacle sportif, du genre qui trompe qui ou courtise qui, et qui a donné un coup le premier. Les gentils organisateurs auront certifié en même temps que ces jeux lassent «l'opinion publique». Et «on» aura opposé une fois de plus «le pays réel» - qui «a donné un signe le 24 novembre» - aux élus et aux partis, foutus produits du suffrage universel.

Ce fameux «signe», c'est le progrès électoral de l'extrême droite, très marqué en Flandre. Et la classe politique - celle qui défend la doctrine des «piliers», pour sa propre reproduction - range au même registre le progrès des Verts, important cette fois en Wallonie. Dans les deux cas, le vote aurait signalé l'existence de «vrais problèmes trop peu ou pas pris en compte» par les partis traditionnels.

quelques axes pour le débat et l'action politiques

Ce numéro des *CM* a pour première ambition, évidemment, d'examiner à froid quelques enseignements du scrutin. Mais, s'agissant d'un événement important dans une société où le vote donne des indications sur les rapports de force idéologiques, l'ensemble de nos analyses ne saurait se concevoir que comme une intervention. Non pas qu'après coup nous soyons, plus qu'avant, portés à nous comporter en organe de parti (ou de tendance), mais bien parce que, nous réclamant de courants marxistes, nous ne saurions - dans ce cas moins que jamais - isoler réflexion et pistes pour l'action politique. Nous devons donc

cadrer nos analyses particulières dans une espèce de programme qui fixe l'engagement de notre revue (et ajuste son activité éditoriale), avec l'ambition de déterminer quelques vrais enjeux, et de ne pas lasser, nos lecteurs au moins.

Un premier axe concerne la politique est-européenne, et, en fait, l'héritage des communismes d'Etat car, dans ce domaine, l'histoire des cinq dernières années fait découvrir des héritiers inattendus et est fertile en paradoxes. Ainsi, les euro-communistes, même les plus critiques, ont été en quelque sorte comme de vieux prisonniers, déstabilisés par la perte de leur boulet (comme le PDS italien). La gauche critique de l'Est, les partisans d'une troisième voie ont été balayés par les événements qu'ils ont pourtant bien contribué à enclencher. Mais encore, c'est toute la gauche social-démocrate, même pépère (et en Belgique, elle comprend une partie du MOC-ACW) qui est secouée par les révolutions de l'Est européen.

Là, en effet, aux yeux des nouveaux pouvoirs, ce ne sont pas seulement les choix de la coexistence pacifique qui sont dénoncés *a posteriori* (par ex. ceux du SPD allemand), mais toute référence à l'initiative publique, c'est-à-dire démocratique, qui est condamnée au nom d'un archéo-libéralisme virulent. Les nouvelles élites de l'Est (et il s'agit bien souvent d'anciens «nomenklaturistes», évidemment) jouent sans vergogne la carte nationaliste pour asseoir leur pouvoir, et courir plus librement vers la CEE en larguant leurs ex-partenaires du Comecon, ou de l'URSS, ou des régions pauvres de tel pays fédéral.

Faut-il encourager les sécessionnistes, pour ensuite «les laisser s'entretenir», comme dans quelque vulgaire Liban?

Et devons-nous accepter une latino-américanisation économique à nos portes, qui nous fournit déjà en migrants, avant de cultiver quelques îlots de sous-traitance industrielle grâce à une main-d'oeuvre presque gratuite et mise à genoux? La catastrophe économique et sociale est évidente, pire globalement et plus inégalitaire que la stagnation antérieure : les reculs du PNB se chiffrent en dizaines de pour cent tandis que s'enrichissent *smokkeleirs* et trafiquants de biens nationaux, une nouvelle bourgeoisie *compradore*. Il paraît que cette catastrophe est un mal nécessaire et transitoire : mais n'est-il pas évident que si la gauche européenne accepte cela, elle perd **sa propre cohérence**. Elle doit arrêter de se taire, ou de suivre Kohl et les successeurs de Thatcher, ou de financer leurs marchands d'armes et leurs «compagnies» coloniales avec des fonds publics. Et il ne s'agit en aucune façon de «repasser les plats» de l'Histoire à quelques nostalgiques, mais bien de construire un nouveau projet.

Un deuxième axe concerne la politique européenne, au niveau de laquelle doit s'élaborer une réponse-interpellation aux progressistes de l'Est, et dont les «contraintes de Maastricht» s'imposent aux politiques nationales des douze. Curieusement, alors que la réunion de Maastricht tombait à quinze jours de nos

élections législatives, on n'a pratiquement pas parlé de ses enjeux pendant la campagne électorale (sauf Ecolo), et guère davantage ensuite pour analyser les possibles coalitions gouvernementales. Dans ce numéro des *CM*, Madeleine Crabé présente les accords de Maastricht et décrit les contraintes pour la Belgique en matière de finances publiques. Mais pour la politique européenne elle-même, elle nous montre qu'il s'agit d'un tournant monétariste : c'est au marché et à la monnaie uniques que l'avenir européen est confié. Belle leçon de matérialisme historique, si l'on veut, logique dominante d'une «Europe du capital» déjà ancienne. La bataille d'une Europe démocratique reste donc à mener, le «déficit» restant en l'espèce entier : il s'agit pour la gauche d'une nouvelle frontière de la démocratisation, et d'abord de l'élaboration d'une **culture politique commune**.

Pour bien faire, celle-ci devrait commencer par articuler des réponses capables de faire pièce à la montée des national-régionalismes xénophobes et d'inverser l'inclination abstentionniste, deux mouvements que décrivent les articles de Vandermotten & Van Laer et de Pascal Delwit dans ce numéro.

Le troisième axe nous ramène davantage sur le terrain national et concerne un de ces «vrais problèmes», à côté de quoi la classe politique n'est pas du tout passée, mais qu'elle a vraiment créé. C'est celui de la marginalisation de pratiquement un tiers de la population. Quand «on» a voulu, ou accepté pendant dix ans, une société de battants, il ne faut pas s'étonner d'avoir des «battus» et des exclus. Une société qui paie et considère mieux ses vendeurs de voiture et ses commerçantes de fringues que ses enseignants ne doit pas être surprise que ses écoles produisent des bataillons de manoeuvres peu adaptés aux technologies nouvelles, et très adaptés aux esclavages subalternes. Ce qui est étonnant, c'est que les jeunes candidats esclaves ne piquent pas plus de bagnoles et ne détroussent pas davantage les passants. Si dualisation il y a eu, c'est en fait une dualisation de la classe ouvrière, et la transformation accélérée et fort avancée des partis et syndicats ouvriers en appareils d'encadrement professionnalisés fait partie du processus, de même que la crise du monde associatif. On retrouve ici pêle-mêle, le four du «congrès idéologique» tenté par Spitaels, la non-intégration des travailleurs migrants les plus récemment arrivés et de leurs enfants, la crise de l'enseignement, par exemple.

Sur ce dernier point notamment, la campagne électorale a été d'un silence éloquent, au regard de près de deux années d'un large débat social. La logique marchande élargit donc son cercle comme nous l'indique Jacques Liesenborghs dans ce numéro, et ça va continuer. Mais encore, la cause des femmes restera en rade, même souvent auprès des femmes engagées en politique, ce que montre Ouardia Derriche en analysant les réponses à un questionnaire pré-électoral de l'Université des Femmes.

les rouges dribblés par les verts

Ces dernières élections alimentent donc, et parfois par défaut, un abondant dossier et ouvrent à un vaste programme éditorial. Les résultats obligent en outre à confirmer un diagnostic plus ancien sur le divorce des opinions publiques, la wallonne et la flamande, sur l'existence de deux dynamiques politiques en Belgique. C'est pourquoi notre dossier commence par une analyse d'un francophone, Serge Govaert, centrée sur la situation flamande, et se clôt par un entretien avec Ludo Abicht, candidat «rouge» sur la liste anversoise d'*Agalev* pour le Sénat, qui nous donne lui un regard flamand sur la Wallonie.

Dans le même registre, Claude Renard, s'emploie, en commentant un ouvrage de Philippe Destatte, à montrer les spécificités du fédéralisme wallon.

Restait à prendre acte, côté francophone, de la montée en puissance d'Ecolo : Jennifer Ars nous propose, outre le titre du numéro, une articulation entre les résultats des élections syndicales et politiques de 1991.

L'évolution, à gauche, d'Ecolo, c'est enfin un des éléments qui ont conduit la plupart des fédérations du PC à ne pas présenter de listes, comme Jules Pirlot l'explique sur le cas liégeois. Le point de vue inverse, qui a prévalu dans quelques arrondissements du Hainaut, est défendu par Jean-Claude Raillon qui plaide pour la forme-parti. A cet égard, le texte de Ludo Abicht donne aussi une indication sur l'évolution au sein du KP, qui est assez proche de la dynamique du Forum Rouge-Vert bruxellois.

Le numéro se termine par une interview de Roger Lallemand, à propos du rapport de la Commission d'enquête parlementaire qui a examiné la variante belge de *Gladio*, alias les réseaux *stay behind* rescapés de la guerre froide.

Michel Godard



art en marge

Le thème graphique de ce numéro nous est donné par des oeuvres d'artistes défendus par la galerie bruxelloise «Art en marge». Comme celle-ci vient de déménager et de convenir d'un nouveau cahier des charges avec la Commission communautaire française *, c'est l'occasion de lui souhaiter bon vent.

Cette galerie se revendique de «l'art brut», expression proposée par Dubuffet à la fin des années 40 pour désigner et magnifier des productions étrangères au monde des artistes professionnels et aux homologations «culturelles». Le palais du facteur Cheval est en la matière une des références les plus connues et représentatives, mais de plus parmi les «a-didactes» dont les oeuvres sont recueillies, beaucoup sont marqués par une autre marginalité, celle de l'expérience de psychothérapies, notamment dans les ateliers de diverses institutions.

Autant dire que les travaux exposés nous tendent le miroir de bien des ambiguïtés à propos des rapports folie/création et innocence/culture. Entre le gros bon sens, mal assuré, qui accorde «un grain» à la plupart des artistes, et la revendication et la reconnaissance d'une pulsion créatrice, voilà que les limites se fluidifient...

intellectuels s'abstenir ?

Au regard de la langue, l'écart à la norme (et à la banalité) est au fondement de tout travail poétique. L'écart peut être grand, mais s'il l'est trop, il n'y a plus

* *Art en marge* - rue des Alexiens, 59 - 1000 Bruxelles - tél. 32-2-511.04.11

Edition de catalogues, de cartes postales, d'essais critiques -Ateliers - Evénements.

A partir de 1992, la galerie organisera deux grandes expositions par an. Regroupant les oeuvres de cinq artistes, chaque exposition connaîtra des accrochages successifs mettant chacun des cinq en évidence, en même temps que seront organisées des rencontres particulières à chacun.

de communication : au lieu d'un poète on a un fou, retranché de la société. Dans le domaine des codes graphiques ou visuels, le rapport à la norme est de plus, en Europe occidentale, médiatisé par des métalangages théoriques : celui de la perspective renaissante, ceux des critiques académiques ou «d'écoles» plus récemment, tous langages qui disent comment représenter. Il n'y a donc plus aujourd'hui ici de peintre ou de sculpteur qui ne soit un «bavard» quoiqu'il s'en défende souvent avec véhémence avec sa théorie, contre-théorie ou anti-théorie. Loin des expressions primitives connotées par la religion, il a aussi débordé le savoir-faire artisanal, si bien que la-dite théorie n'est généralement et en dernière instance qu'un développement sur l'émotion esthétique, la pulsion créatrice, *in fine* une proclamation de l'ego. De même la critique d'art verse-t-elle souvent dans un contre-point littéraire sinon dans l'exercice autonome. C'est ainsi que les artistes ne sont pas reconnus comme intellectuels : pas assez, pas souvent, pas comme ils voudraient (l'article de J.M. Rosier dans les *CM* 182 a suscité une réaction en ce sens).

La dérive a donné un mélange d'hyper-individualisme, de jeux de distinction et de coteries, de poncifs, et de marchandisation spéculative : c'est contre cela que l'art brut a été valorisé et revendiqué.

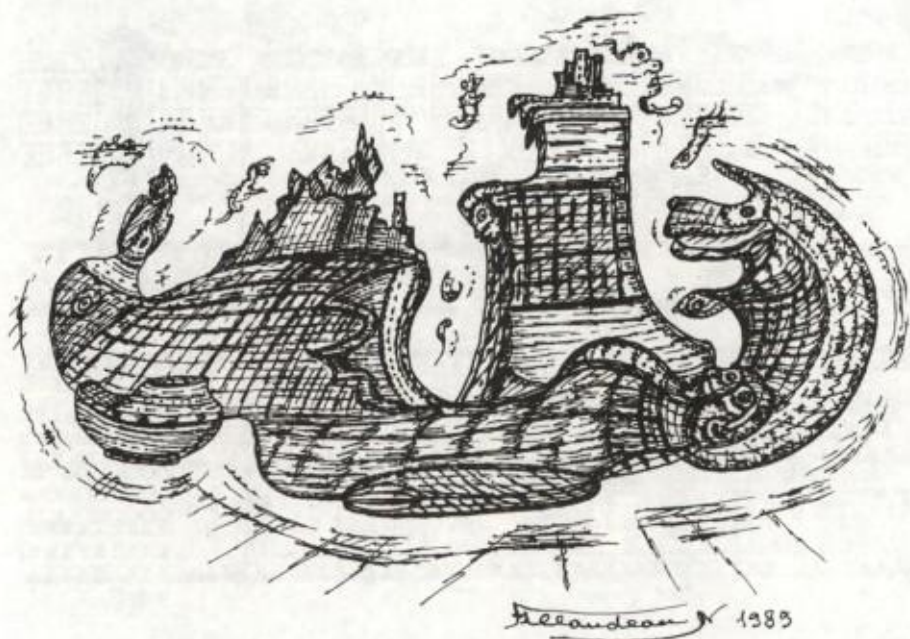
les «malades» sont ceux qui ne créent rien

Recherche d'authenticité, de pureté, d'enfance ; pré-éminence du subconscient ; plaidoyer pour l'innocence : les thèmes jetés en manifeste sont évidemment marqués culturellement, voilà bien le paradoxe, qui renvoie de «bon sauvage» en robinsonade ou pseudo-analyse. Et les galéristes et les marchands ne s'y sont pas trompés, qui récupèrent tout, quelques temps après.

Mais l'enjeu demeure : celui de reconnaître d'autres libertés et d'autres limites, chez le créateur en thérapie ou chez l'aventurier a-didacte qui invente un langage «populaire». Envoyer des artistes plutôt que des instituteurs dans les ateliers d'une institution psy, c'est aussi un choix.

La directrice d'Art en marge, Françoise Henrion, décrit son fil de conduite comme recherche «des objets chargés». La galerie a déjà exposé des artistes passés par des académies. Il ne s'agit donc pas de camper dans des classifications. Le résultat est une interpellation, pour chacun. Par exemple et pour commencer, aux marges de nos textes.

M. G.

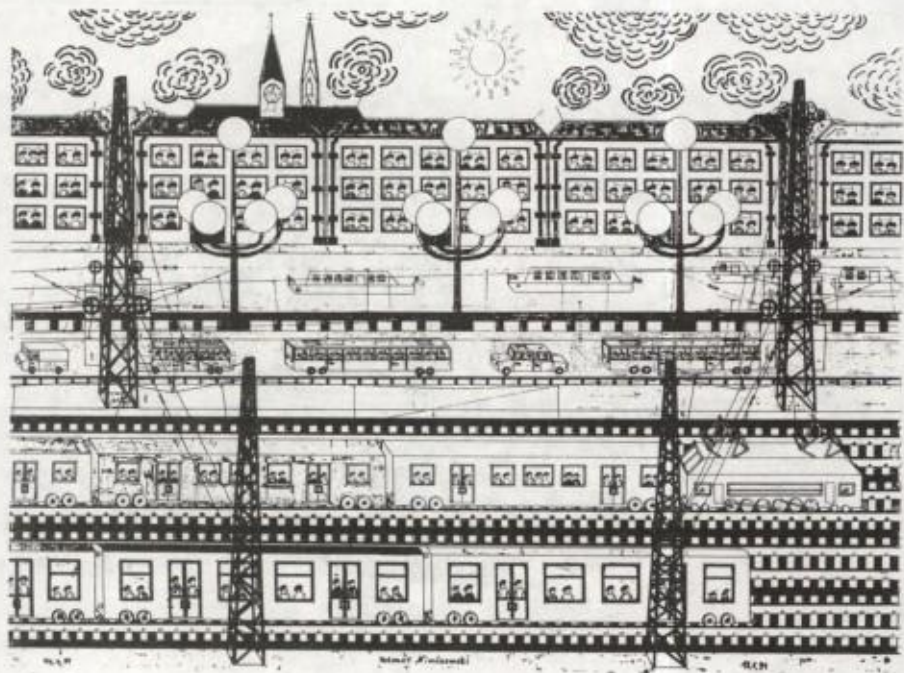


Noël Fillaudeau, encre de chine, 26X18 cm.

Art en Marge vous présente les oeuvres de :

**CELESTIN
Paul DUHEM
Noël FILLAUDEAU
HELMUT
Carine LACROIX**

du 27 mars au 18 juillet 1992
ouvert mercredi, jeudi, vendredi de 12 à 18H
samedi de 11 à 16H
Tél : 02/511.04.11



Helmut, crayons de couleur et feutres, 60X40 cm.

flandre, 24 novembre 1991 : ruptures et irruptions

serge govaert

Le succès du *Vlaams Blok* jette une ombre persistante sur l'analyse des résultats électoraux du 24 novembre 1991. Le parti nationaliste flamand passe de deux à douze sièges à la Chambre. Il a séduit un Flamand sur dix.

Un parti d'extrême droite ? Certainement. Des électeurs d'extrême droite ? La réponse sera plus nuancée.

Le nom du parti claque comme une gifle, mais il est né du hasard des alliances électorales. Aux élections législatives du 17 décembre 1978, les déçus du nationalisme flamand font taire leurs divergences pour présenter une liste unique qu'ils appellent « *Vlaams Blok* » pour indiquer qu'il s'agit, justement, d'une alliance. Lode Claes, sénateur pour la *Volksunie* depuis 1960, unit le temps d'un scrutin son *Vlaamse Volkspartij (VVP)*, créé pour signifier l'opposition de ses fondateurs à la participation gouvernementale de la *Volksunie*, au *Vlaams Nationale Partij (VNP)* de Karel Dillen, lequel a rompu avec la *Volksunie*, jugée trop à gauche, dès le début des années 70.

C'est Dillen qui décroche, à Anvers, le seul et unique siège de ce qui était alors un cartel : il le gardera jusqu'en 1987, pour devenir ensuite sénateur puis (depuis 1989) le député européen du *Vlaams Blok*. L'alliance avec Lode Claes défaite, le nom va rester et le nouveau parti -héritier de fait du VNP- va progresser lentement mais sûrement d'une élection à l'autre, toujours à partir de son fief anversoïse : 1.38% des voix (pourcentage national) en 1978, 1.10%

en 1981, 1.41% en 1985, 1.90% en 1987. Il obtient cette année-là un deuxième mandat de député (Gerolf Annemans et Filip Dewinter représentent le *Vlaams Blok* à la Chambre) et son premier siège de sénateur (qui va à Karel Dillen puis, à partir de 1989, à Wim Verreycken). Il effectue une percée, encore timide, au conseil provincial anversois (4 sièges sur 90).

C'est en 1988 que le *Vlaams Blok* va, pour la première fois, faire une irruption spectaculaire sur la scène politique, à l'occasion des élections communales : des conseillers communaux à Gand, à Malines, à Schoten et pas moins de dix à Anvers où le *Vlaams Blok* devient le troisième parti du conseil communal, assez loin encore derrière le *SP* mais précédé de peu seulement par le *CVP* (12 sièges) et bien avant le *PVV*, *Agalev* ou la *Volksunie* qui se retrouve lanterne rouge avec quatre sièges. Près de 18% des Anversois ont voté, le 10 octobre 1988, pour le *Vlaams Blok*.

Trois ans plus tard, c'est un Anversois sur quatre qui a voté *Vlaams Blok*. Ce dernier est devenu le quatrième parti flamand, dépassant 15% des voix dans plusieurs cantons et surtout dans les villes. La *Volksunie* encaisse une lourde défaite, plus lourde qu'au lendemain de sa participation gouvernementale de 1978.

recul de la *volksunie*...

D'où sont venues les voix gagnées par le *Vlaams Blok*? De la *Volksunie*, certainement. En acceptant de partager le pouvoir dans le cadre de l'Etat national afin de le fédéraliser, la *Volksunie* a, pour la deuxième fois de son existence, fait un pari toujours risqué : on ne pactise pas sans danger avec l'ennemi déclaré d'hier. Pourtant, les conditions étaient meilleures qu'en 1978, lorsque le parti d'Hugo Schiltz avait signé avec le FDF, les socialistes et les sociaux-chrétiens un pacte sensé régler l'ensemble du contentieux communautaire (le pacte d'Egmont-Stuyvenberg). D'abord parce que l'avancée institutionnelle des années 1988-1990 est bien réelle (loi de financement, mise en place des institutions bruxelloises avec parité linguistique à l'Exécutif, communautarisation de l'enseignement,...), alors que le pacte d'Egmont sombra corps et biens en 1978; ensuite parce que le FDF, cette fois-ci, n'était pas du voyage. Enfin, la *Volksunie* avait su se ménager un point de chute idéal. Renouant avec le pacifisme traditionnel du mouvement flamand, le parti claquait la porte du gouvernement Martens en refusant de défendre les intérêts de marchands de canons, opportunément wallons. Dans un stade ultérieur, Guy Spitaels était diabolisé et le jeu pré-électoral de poker politique pouvait commencer : à ce jeu, croyait-on, seuls devaient perdre ceux que les annonces trop élevées écartaient de la table.

... mais pas de la sensibilité communautaire

On a dit et redit, après le 24 novembre, que l'électeur a voulu protester, entre autres choses, contre l'importance que les politiciens donnaient aux dossiers communautaires. Cette affirmation ne résiste pas à l'analyse.

En premier lieu, le scrutin a démontré, si besoin était, qu'il y a bien deux, sinon trois entités en Belgique où des sensibilités divergentes apparaissent. Il est vrai qu'on a voté différemment dans le Luxembourg et à Tournai, mais que pèsent ces nuances subrégionales face à la percée du *Vlaams Blok* en Flandre et à celle d'Ecolo en Wallonie et à Bruxelles ?

Le courant nationaliste se renforce en Flandre sous des formes organisationnelles spécifiques. Ce n'est pas le cas en Wallonie, et le maintien du FDF est un phénomène d'une autre nature. On se souviendra des années où ce parti était le premier à Bruxelles et où le groupe parlementaire FDF-RW (Rassemblement Wallon) talonnait les sociaux-chrétiens francophones au Sénat et à la Chambre. A l'époque déjà, il était question d'«hommes intègres» et d'«idées nouvelles». L'aspiration à surmonter certains des clivages politiques belges traditionnels (le clivage philosophique et le clivage social, en particulier) est un terreau commun au FDF-RW des années 70 et aux écologistes d'aujourd'hui.

Quant aux partis qui avaient fait du retour à la Belgique de papa leur cheval de bataille, on ne peut pas dire qu'ils aient connu un formidable écho auprès des électeurs. Le Front National n'a déposé de listes qu'en communauté française et, quelle que soit sa progression, il n'y dépasse guère les 5% (1 député - francophone- à Bruxelles). Le PRL bruxellois, affirmant quant à lui sa volonté de «reconstruire» la Belgique, perd des voix et des sièges par rapport à 1987 (de 19% des voix à 15,9%, soit une perte d'environ 30.000 électeurs). Les écologistes enfin, quoique s'efforçant de maintenir un front uni entre Ecolo et *Agalev*, peuvent difficilement être considérés comme sourds aux problèmes institutionnels¹.

Que penser enfin, dans l'hypothèse d'une classe politique enfin consciente de la vanité des divisions communautaires, de la nouvelle alliance scellée à la province du Brabant ? Pour la première fois dans un organe où sont représentés tous les partis, deux partis-frères se retrouvent, l'un au pouvoir, l'autre dans l'opposition. Le PSC, en effet, est resté sur la touche lors de la désignation des

1. Un exemple parmi d'autres : le 25 novembre 1991, l'élu *Agalev* du conseil communal de Louvain déposait une motion affirmant notamment que les limites de la région bruxelloise ne sont pas négociables («*onbespreekbaar*»). Ceci pour éviter la spéculation foncière... En l'occurrence, des mesures urbanistiques ont opportunément des effets typiquement «communautaires».

députés permanents alors que le *CVP* était admis au banquet. Il n'y a plus de partis vraiment nationaux : on le savait, théoriquement. On en est sûr aujourd'hui, empiriquement.

En réalité, ce ne sont pas les dossiers communautaires comme tels que l'électeur juge insignifiants. C'est la complexité de leurs dénouements qui le rebute. Le *Vlaams Blok* l'a bien compris : le message institutionnel du parti est clair, et simple. La Flandre indépendante («l'Etat Belge est une erreur historique») avec Bruxelles pour capitale. Et, en attendant : suppression des facilités au Brabant et dans le Limbourg (Fourons), fédéralisation de la sécurité sociale, 15 sièges au Parlement européen pour la Flandre au lieu de 13, renforcement de la coopération avec le voisin néerlandais. Comme, à côté de ces grands traits bien rectilignes, les paliers des trois phases paraissent compliqués.

électorat socialiste, immigration et urbanisation

Mais le *Vlaams Blok* a aussi pris des électeurs au *SP* : les bastions anversois du parti socialiste s'effondrent. Il n'y dépasse plus 20% des voix dans aucun canton. Et, s'il reste puissant au Limbourg (35% à Saint-Trond, 23.5% dans l'ensemble de la province), il y perd aussi des voix dans plusieurs cantons (près de 10% à Beringen, où le *Vlaams Blok* avait placé en tête de ses listes un ancien échevin *Volksumie*, Jan Cauberghs, engrangeant ainsi 14.2% des suffrages).

Vraisemblablement, c'est le dossier de l'immigration qui a joué ici. On sait que le *Vlaams Blok* a, sur ce point, des positions tranchées : politiques d'encouragement au retour, avec notamment scission («*splitsing*») de la sécurité sociale et capitalisation des contributions ainsi isolées pour constituer un Fonds destiné à promouvoir le retour au pays; retour immédiat des «étrangers qui ont encouru des condamnations correctionnelles». Des recherches ont indiqué² que le motif principal animant les électeurs du *Vlaams Blok* était «l'attitude négative envers les immigrés». Peu importe, d'ailleurs, que ces électeurs soient ou non confrontés au problème : même si le *Vlaams Blok* réalise ses meilleurs scores dans les villes (comme le Front National en Communauté française, du reste), ce ne sont pas nécessairement les villes où se rencontrent les plus importantes concentrations d'étrangers. Il n'y a pas plus de 7% d'étrangers, toutes nationalités confondues, dans l'arrondissement électoral d'Anvers où le *Vlaams Blok* est le premier parti avec 25% des suffrages, alors qu'un habitant de Bruxelles-Capitale sur quatre est étranger et que l'extrême droite (FN et *Vlaams Blok*) n'y dépasse pas les 10%.

2. Hans De Witte et Jaak Billiet, «Apathici of racisten ? Een empirische analyse van de politieke en maatschappelijke opvattingen van kiezers van het *Vlaams Blok*», communication présentée au colloque *Gezichten van hedendaags racisme*, Bruxelles 13/12/1991.

électorat *cvp* et natalisme

Enfin, on peut supposer que certains électeurs du *CVP* ont voté en faveur du *Vlaams Blok* pour des raisons philosophiques. Le programme électoral du *Vlaams Blok* est bâti sur trois piliers : l'indépendance de la Flandre, le retour de «l'immense majorité» des immigrés, la famille. Tout, dans ce dernier chapitre, est conçu pour favoriser la natalité (allocations de mère au foyer, notamment) ; le parti demande explicitement, d'autre part, que soit remise en vigueur la législation sanctionnant l'avortement. Même si tous les parlementaires du *CVP* et pratiquement tous ceux de la *Volkspartij* ont voté contre la proposition de loi de dépénalisation (proposition Lallemant-Michielsens), le *Vlaams Blok* affirme crûment que «par une série incroyable d'erreurs tactiques, le *CVP* a été à la longue le principal responsable d'une des lois de dépénalisation les plus libérales d'Europe occidentale», ajoutant que «tous les ministres, y compris ceux du *CVP* et de la *Volkspartij*, ont contresigné la loi en lieu et place d'un roi des Belges mis momentanément hors jeu parce qu'il estimait, non sans raison, que cette loi heurtait sa conscience». Dire que le *Vlaams Blok* est (aussi) un parti républicain...

extrême droite et autonomisme

En toute hypothèse, l'existence d'un courant d'extrême droite³ capable de rassembler autour de son programme environ le quart des électeurs n'est pas spécifique à la Belgique (le Front National français fait mieux, dans certains départements). Que ce courant soit de surcroît porteur d'un message autonomiste, voire indépendantiste, ne devrait pas non plus surprendre.

D'abord, parce que l'indépendance de la Flandre n'est apparemment pas une idée que les milieux d'affaires flamands jugent inconvenante : *Trends* ne titrait-il pas, au lendemain des élections du 24 novembre, «Dr. Paul for president» en imaginant une république flamande présidée par Paul Janssen, l'administrateur-délégué de la firme «Janssen Pharmaceutica»⁴ ? Le même hebdomadaire -qui s'adresse surtout aux cadres et aux chefs d'entreprises- publiait dès le 14 novembre un sondage effectué parmi ses lecteurs, d'où il ressort que ceux-ci voyaient plus d'avantages que d'inconvénients à un divorce belge.

3. Le *Vlaams Blok* se range lui-même dans la «droite nationaliste» (Filip Dewinter au *Knack*, 4/12/1991).

4. Janssen Pharmaceutica (à Beerse) est actuellement une filiale du groupe multinational Johnson & Johnson; la société a été créée par Paul Janssen en 1953. Paul Janssen est également un chimiste de renommée internationale.

Ensuite, parce que la tentation autonomiste fait recette ailleurs. Sans parler des Etats socialistes, il suffira de rappeler l'essor, en Italie, de partis régionalistes comme la Ligue lombarde dont *Le Monde* disait, le 28 novembre 1991, que ce n'était « même pas un parti, mais un mouvement de protestation contre le "poids mort" du Sud, les intrigues de Rome, le jeu des partis, justement. Une coalition fourre-tout, un "front du refus" toujours prêt à basculer dans la xénophobie et l'isolationnisme régional ».

poujadisme

Jean-Pierre Van Rossem a un passé d'intellectuel marxisant. Mais elle est loin, l'époque où il polémiquait dans les colonnes de *Knack* avec le très conservateur professeur gantois Van Meerhaeghe. La liste qu'il a déposée -et qui a, en Flandre, recueilli près de 200 000 voix, soit un peu plus de 5% des voix valables- a obtenu ses meilleurs résultats à Anvers (8% dans l'arrondissement) où elle a fait élire deux députés, dont Van Rossem lui-même, et un sénateur; elle a réussi à décrocher un siège de député à Bruxelles malgré un score assez médiocre (1.6% des voix).

Vote de protestation ? Le slogan de la liste, en Flandre, faisait expressément référence à son caractère «libertin» et les candidats élus sous l'étiquette *Rossem* ne sont apparemment pas tenus par un programme. On sait aussi qu'une longue tradition de votes «marginiaux» perdure à Anvers où l'on a notamment élu, juste avant la Deuxième Guerre mondiale, un député «technocrate» (Frenssen).

Cela étant, l'absence des listes *Rossem* au niveau de la province permet de faire une constatation curieuse : dans la province d'Anvers, le *Vlaams Blok* obtient 20.7% des voix à la Chambre et 21% au Sénat, mais 25.1% des voix au conseil provincial. Les autres partis aussi profitent de ce que Van Rossem n'a pas déposé de candidatures provinciales, mais dans une mesure inférieure à ce gain de 4%. Il semble donc bien que *Rossem* ait attiré, en partie tout au moins, un électorat de type poujadiste, ne se reconnaissant pas dans les partis de «l'establishment», ni même dans les options politiques d'*Agalev*.

de nouveaux clivages ?

Il est des chercheurs pour constater l'émergence, dans le paysage politique, de clivages nouveaux s'ajoutant aux lignes de rupture classiques (le clivage philosophique, le clivage socio-économique et le clivage communautaire). L'essor des partis verts et du *Vlaams Blok* peut prêter à penser que les

comportements électoraux de ces dernières décennies traduisent en effet des dimensions originales : le clivage matérialiste/post-matérialiste (Inglehart), le clivage autoritarisme/libertarisme (Falagan). Swyngedouw⁵ a adopté ces nouveaux angles d'approche pour les élections flamandes.

Le clivage philosophique, en tous cas, a certainement un poids moindre qu'il y a vingt ou trente ans. Manifestement, le *CVP* ne parvient pas à gagner des électeurs plus jeunes, moins sensibles à la défense des «valeurs chrétiennes». Encore faudrait-il s'entendre sur ce que recouvrent ces valeurs : le *CVP* n'en aurait-il pas, aux yeux de certaines fractions de son électorat, lâché quelques-unes ? Ces électeurs déçus se seraient alors tournés vers le *Vlaams Blok* ou vers *Agalev*.

Les liens, subtils mais réels, qui existent entre la mouvance chrétienne et *Agalev* sont pour partie historiques et personnels. Le mouvement écologiste flamand est né d'un tissu associatif marqué de l'empreinte catholique, même si le parti s'en est ensuite détaché. Ce sont en effet les *Groene Fietsers* du jésuite Luc Versteyleen qui ont parrainé la naissance de *Agalev* au début des années 70. Les élus du parti sont bien souvent des produits de ce même tissu associatif. Quelques exemples : la sénatrice sortant Cécile Harnie (réélue ce 24 novembre à la Chambre) a été pendant près de dix années permanente de la *Vlaamse Katholieke Arbeidersjeugd-VKAJ*; Magda Aelvoet, elle aussi ancienne sénatrice et aujourd'hui députée de Louvain, a été active dans des associations d'inspiration chrétienne comme *Broederlijk Delen*; Jef Ulburghs, nouveau sénateur d'*Agalev*, est prêtre; Hugo Van Dienderen, député sortant, a été responsable national de la *Katholieke Studenten Actie-KSA*. Et si le parti obtient son score le plus élevé dans l'arrondissement d'Anvers (près de 10%), c'est à Louvain qu'il fait son meilleur résultat cantonal (plus de 12%).

échec socialiste

L'opération «*Doorbraak*», qui avait pour objectif de rallier au *SP* les chrétiens en dissidence du *CVP*, les jeunes électeurs allergiques aux segmentations traditionnelles de la société flamande (la célèbre «*verzuijing*» ou pilarisation, d'ailleurs elle-même en pleine évolution), s'est visiblement essoufflée. Le *SP* a d'abord refusé de permettre à Jef Ulburghs, qui avait été son député européen de 1984 à 1989 sous cette étiquette, de briguer un second mandat : Ulburghs est aujourd'hui devenu sénateur d'*Agalev*, et c'est à ce titre qu'il a présidé, comme doyen d'âge, la séance de rentrée du Sénat le 16 décembre dernier. Quant

5. Marc Swyngedouw, «Breuklijnen en subjectieve kiezersruimte in de Vlaamse politiek», communication présentée au colloque *Gezichten van hedendaags racisme*, Bruxelles 13/12/1991.

à Paul Pataer, ancien permanent du syndicat chrétien flamand (et membre, aux côtés notamment de Wilfried Martens, du bureau des *CVP-Jongeren* à la fin des années 60), le *SP* ne l'a repêché comme sénateur provincial que deux fois : en 1985 et en 1987. Pataer, ce 24 novembre, n'a pas été réélu et ne sera plus présenté comme sénateur provincial ni à la cooptation.

Le scrutin du 24 novembre a été très mauvais pour les socialistes flamands. Ceux-ci enregistrent les pertes les plus importantes dans l'arrondissement d'Anvers (- 6.3%), de nombreux électeurs socialistes se tournant sans doute vers le *Vlaams Blok*. Ils limitent les dégâts à Louvain (- 1.7%), plus peut-être grâce à Louis Tobback qu'à Frank Vandenbroucke, pourtant président du parti.

Le succès personnel de Louis Tobback (plus de 54.000 voix de préférence) ne doit pas dissimuler l'ampleur de l'échec du *SP*. Le parti perd plus de 150.000 électeurs et ne récolte plus que 19.6% des voix dans les cantons flamands, ce qui constitue son plus mauvais résultat depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale (en 1981, une de ses plus mauvaises années, le *SP* obtenait encore un score de 20.6%). Il manque de peu de perdre sa place de deuxième parti flamand : le *PVV*, en progrès, le talonne de quinze mille voix à peine (19.0%). Dans l'arrondissement Bruxelles-Halle-Vilvorde, la perte est encore plus sensible : de près de 30.000 à un peu moins de 17.000 voix (de 5.1% à 3%), ce qui fait que, le léger recul du *PVV* dans ce même arrondissement permettant malgré tout aux libéraux flamands d'y garder plus de 30.000 électeurs, les deux partis font, à peu de chose près, course égale si l'on totalise l'ensemble des voix flamandes.

Cet échec peut être imputé à plusieurs facteurs. La percée du *Vlaams Blok* dans les grandes villes en est un. Les difficultés à concrétiser l'ouverture vers la mouvance chrétienne -qui s'expliquent notamment par la situation minoritaire du pôle laïque en Flandre : le *PS* connaît moins de problèmes à cet égard- en est un autre. On peut s'interroger aussi sur le profil du *SP*, dont l'identité (la forte personnalité de Louis Tobback mise à part) au sein de la coalition sortante a notamment souffert du peu d'aisance que le parti manifeste dès qu'il aborde des dossiers communautaires.

L'extrême gauche flamande ne profite pas, enfin, de la déroute socialiste en Flandre : le *PvdA* maoïste perd près de la moitié de ses électeurs de 1987, *Regenboog* (un cartel associant notamment des communistes et les trotskystes du *Socialistische Arbeiderspartij*) ne récupère qu'un peu plus de 10.000 des 32.000 électeurs que ces deux partis rassemblaient, séparément, aux élections précédentes.

Il ne faut pas être grand clerc pour constater qu'il s'agit, là encore, d'un phénomène qui n'est pas spécifiquement belge, ni flamand. Le plus étonnant

est peut-être encore, dans ces conditions, que «la famille socialiste» reste, si on totalise l'ensemble des voix de tous les arrondissements belges, le premier parti du pays (25.5%, devant les sociaux-chrétiens avec 24.5%; à noter que, de 1946 à 1987, c'était chaque fois ceux-ci qui étaient bon premiers).

nouveaux rapports des forces pour la flamandre

Restent des points d'interrogation plus spécifiquement flamands : pourquoi le *PVV* progresse-t-il, fût-ce légèrement, en Flandre alors que le PRL recule dans la Communauté française ? Qu'en est-il du nombre d'électeurs flamands dans les dix-neuf communes de la région bruxelloise ? Que va faire, après sa défaite du 24 novembre, le *CVP* ?

Sur cette dernière question subsistent beaucoup d'incertitudes. Après une précédente défaite électorale (celle de 1981), le *CVP* avait fait effectuer une analyse stratégique dont les auteurs concluaient à la nécessité, pour le parti, de mieux se profiler comme mouvement politique, c'est-à-dire de se distinguer du gouvernement mais aussi des groupes parlementaires et des organisations sociales et autres. Un retour à des valeurs, en somme : s'il est un parti qui est identifié à la «polarisation», à la *verzuiling*, c'est précisément le *CVP*. Il est vraisemblable, mais les enquêtes faites sur ce point sont fragmentaires, que les jeunes ne sont guère attirés par un parti qui fait partie sans interruption des gouvernements successifs depuis 1958 et qui, de surcroît, est depuis plus longtemps encore majoritaire dans la partie flamande du pays.

A noter encore qu'en passant de 31.4% (son score de 1987) à 26.9% des voix dans les cantons flamands, le *CVP* :

- perd moins de voix que le *SP* (149.719 pour 164.876);
- ne garde que 59 sièges sur 188 au *Vlaamse Raad* (le parlement flamand);
- descend donc en-dessous du tiers des mandats dans cette assemblée.

Cette situation se présente pour la première fois depuis que le *Vlaamse Raad* existe; outre son impact psychologique, elle a pour effet de rendre plus difficile pour le *CVP* le recours à certains mécanismes procéduriers.

Quant au *PVV*, sa progression reste assez faible et il perd même des voix dans plusieurs arrondissements (par exemple à Bruxelles). La forte personnalisation de sa campagne autour de Guy Verhofstadt a sans doute porté des fruits. En outre, le *PVV* - qui a consacré, en novembre 1989, un congrès aux problèmes de l'immigration - a peut-être su présenter à une partie de l'électorat, sur ce dossier, un «visage humain» face aux positions tranchées du *Vlaams Blok*. Sauf à Anvers, où le slogan électoral de Ward Beysen («*het belangrijkste land is het*

binnenland») a pu être interprété comme un appel du pied aux électeurs du *Vlaams Blok*, mais cette interprétation n'est pas unanime⁶. Tout autres étaient la situation et la stratégie du PRL à qui on a pu reprocher, à Bruxelles en particulier, d'avoir «honorabilisé» un discours aux accents racistes.

Bruxelles enfin. Dans l'arrondissement de Bruxelles-Halle-Vilvorde, les listes flamandes ont incontestablement gagné des sièges au détriment des listes francophones : un siège de plus à la Chambre (18 F - 15 N), un siège de plus au Sénat (8 F - 8 N), et un siège de plus au conseil provincial du Brabant (45 F - 45 N). Ce qui amène le *Standaard* à titrer «Un processus de néerlandisation est en cours à Bruxelles et dans la périphérie». Mais l'article lui-même (signé par Guido Fonteyn) est plus prudent. L'arrondissement électoral est principalement composé de cantons «mixtes», regroupant des communes bruxelloises et des communes de l'arrondissement (administratif) de Halle-Vilvorde, c'est-à-dire des communes en majorité flamandes. Il est donc pratiquement impossible de dire si les gains flamands se situent à Bruxelles ou dans ces communes flamandes. Guido Fonteyn affirme d'ailleurs, nuançant fortement le titre de son article, que «selon toute vraisemblance, ces gains sont essentiellement engrangés dans l'arrondissement de Halle-Vilvorde, malgré toutes les thèses sur la francisation de cette région».

A dire vrai, si on pousse un peu plus loin les investigations, on voit se dessiner des tendances plus complexes.

Dans les huit cantons bruxellois (c'est-à-dire les cantons de l'arrondissement électoral qui comptent au moins une commune bruxelloise), le nombre global des électeurs diminue, alors qu'il augmente dans les cantons flamands de l'arrondissement. En outre, dans ces huit cantons, le pourcentage d'électeurs des listes flamandes est en diminution (23.8% au total contre 24.8% en 1987). Dans les cantons purement bruxellois enfin (Saint-Gilles, Bruxelles-ville et Molenbeek) les listes flamandes perdent manifestement des points. En 1987, elles obtenaient au total (moyenne Chambre-Sénat) 21.5% des voix dans le canton de Molenbeek et 9.6% dans celui de Saint-Gilles; ces chiffres deviennent en 1991, respectivement, 20.6% (Bruxelles), 20.5% (Molenbeek) et 9.8% (Saint-Gilles), malgré la forte poussée du *Vlaams Blok* qui devient, dans ces mêmes cantons, le deuxième parti flamand, après le *CVP* (*ndlr* : voir l'analyse de Vandermotten dans ce même numéro).

6. Interrogé par *Krack*, le conseiller communal *PVV* Gantman -membre de la communauté juive d'Anvers- déclare que ce slogan ne doit pas être compris dans un sens raciste : il faut y voir, affirme-t-il, une critique à l'encontre d'un gouvernement qui s'est plus occupé de politique étrangère que de résoudre les problèmes intérieurs (*Krack*, 4/12/1991).

Le processus de néerlandisation, c'est surtout au niveau national qu'il se situe : la part des arrondissements flamands dans l'ensemble de l'électorat belge s'accroît (plus de 60%), au détriment des arrondissements wallons et de l'arrondissement de Bruxelles-Halle-Vilvorde. Et, dans ce dernier arrondissement, la part des cinq cantons flamands s'accroît pareillement au détriment des huit cantons mixtes ou bruxellois. Mais dans ces derniers, les listes flamandes sont en recul. Dans un avenir proche, seule l'irruption sur la scène électorale des «nouveaux Belges» privés jusqu'ici du droit de vote pourrait infléchir un rapport de forces qui reste une des données fondamentales de tout scrutin.



Michel Thomas, 40X60 cm, Pastel gras, 1987.

les rouges dribblés par les verts

jennifer ars

Le «socialisme du possible» a du vague à l'âme. Le PS a reculé, lors du scrutin de novembre, la FGTB a «perdu» les élections sociales du printemps passé. Pourquoi comparer parti et syndicat, alors que l'un et l'autre n'ont jamais autant clamé «Eux, c'est eux; nous, c'est nous»? L'exigüité de leur marge de manoeuvre explique le «coup de barre» des enthousiasmes militants. Et la fidélité au credo traditionnel, après le choc hérétique du néo-libéralisme, sert parfois d'alibi pour esquiver l'adaptation indispensable à la nouvelle donne. Pourtant le rapport PS-FGTB s'est distendu. Il est loin, le temps de la croissance, où la FGTB, conduite par Georges Debunne, faisait trembler le PS, et exaspérait André Cools. Lors des années Martens-Gol, l'opposition politique et syndicale a fait cause commune. Mais la grève où la FGTB s'est retrouvée seule n'a pas suffi à ramener le PS au pouvoir. Et, lors du retour du balancier politique, Guy Spitaels s'est bien gardé de faire des promesses onéreuses au «syndicat-frère». Celui-ci, échaudé par l'expérience amère d'une coalition précédente qui avait relégué le social aux oubliettes et mis la négociation hors-jeu, a adopté un comportement critique, mais très prudent, à l'égard des «camarades» revenus en piste.

Tenir près de quatre ans au pouvoir, sous le signe austère de la gestion responsable, sinon de l'obsession budgétaire, ne prédispose guère à aller gaillardement de l'avant. Le Parti socialiste a, lors des dernières législatives, perdu près de 4% des voix (soit davantage que le PRL, très ébranlé par les dernières élections). L'avertissement entame peu une position dominante : en

se repliant sur son score de 1985, le PS reste le «parti de référence» en Wallonie.

Il n'empêche que le parti dont Philippe Busquin prend les rênes, tandis que Guy Spitaels devient ministre-président de la Région wallonne (il préfère se prénommer président de l'Exécutif wallon), est un parti en recul. Il n'a pas poursuivi sa chevauchée triomphante de 1987. Bon nombre de voix se sont portées ailleurs, sans revenir pour autant, par un jeu de balancier, vers le libéralisme. C'est sur sa gauche que le PS a été dribblé. Il n'a pas perdu de voix au profit du PC : celui-ci a été éliminé de la scène politique. Quant à l'extrême gauche, elle a souvent subi, là où elle se présentait, une érosion de scores déjà très marginaux.

la nouvelle gauche est verte

Une bonne part de l'électorat potentiel du PS -surtout parmi les jeunes- s'est portée vers une nouvelle gauche, celle des Verts. Ecolo attire, certes, une frange exprimant un vote de refus, de dérobade par rapport aux partis traditionnels. Mais, aux yeux de bon nombre de ses électeurs, il allie une volonté environnementaliste de rompre avec la croissance à n'importe quel prix à une volonté progressiste de transformer la société, de l'immigration aux ventes d'armes, en passant par une autre approche des problèmes communautaires, et par la démocratie participative.

Et le PS, comme tout «vieux parti», éprouve les plus grandes difficultés à appréhender un phénomène politique neuf, à lui répondre autrement que sur le ton d'une autre logique. Face à Ecolo, les socialistes ont la tentation de recourir à la caricature, comme s'il s'agissait d'exorciser ce nouveau danger. Philippe Busquin, pourtant le plus «vert» des «rouges», parle à leur propos de «scientisme», de parti accroché à une science comme d'autres le sont à une religion. Ecolo, le FIS de la nature ?

Le PS est donc aujourd'hui, même s'il claironne le contraire, un parti en recul, concurrencé par un rival qu'il s'interdit presque de diagnostiquer en toute objectivité.

les reculs parallèles du ps et de la fgfb

La similitude est singulière avec la défaite qu'a connue la FGFB aux dernières élections sociales. Elle aussi a perdu, en gros, 3 à 4% (selon le mode de calcul). Ici, le vainqueur n'est pas un nouveau venu, bâti sur une autre logique. Mais l'éternel concurrent, la CSC, en progrès constant depuis l'après-guerre, et

surtout depuis les années 60. La seule exception à l'autre poussée «verte» est le score de 1983, intervenant après le choc des premières années d'austérité néo-libérale à laquelle la CSC, conduite à l'époque par Jef Houthuys, ne s'était pas opposée avec grande énergie (mais le vote-sanction ne s'était pas reproduit en 1987, en dépit du plan d'austérité de Val-Duchesse, cautionné par Houthuys).

Or, que voit-on ? Loin de plancher scrupuleusement sur les causes de cette défaite, nombre de leaders de la FGTB -à l'Interrégionale wallonne et à la tête de certaines centrales- s'ingénient, sinon à nier le recul, du moins à différer l'heure de vérité. Ce n'est pas le cas du tandem de tête, François Janssens et Mia De Vits, qui ne craint pas d'incriminer une minorité de permanents, qui vivraient davantage sur les rentes syndicales qu'à l'écoute de leurs troupes. Mais on attend toujours une véritable analyse, en forme de résolutions d'avenir.

L'explication ? Elle ne se situe sans doute pas du côté des idéologies -en perte de vitesse. Ni des programmes- sur les grands enjeux, comme le budget, la Sécu, la fiscalité, la protection des délégués, FGTB et CSC ont fait cause commune, dans l'intérêt du mouvement ouvrier.

le tremplin de la formation

Là où la CSC gagne des points, c'est très probablement du côté d'une formation «personnalisée» élaborée, avec un soin minutieux, à l'intention des permanents, des militants, et, particulièrement, des délégués au CE et au CSH. Journées d'étude pour les permanents, séminaires résidentiels pour les délégués, cycles de formation permettant de s'initier sans appréhension aux problèmes de plus en plus complexes de l'économie et du grand marché, de la technologie et de l'environnement, dans l'entreprise et hors de ses murs : la CSC a fait de la formation son cheval de bataille. Elle porte aussi une attention toute particulière aux services aux affiliés. Ces services -aide juridique, fiscale, calcul des baux, assistance des chômeurs- représentent un argument très réel d'affiliation : ne pas se sentir seul, paumé, dans une vie sociale qui ressemble à un labyrinthe pour celui qui n'a pas d'appuis.

Sur les «pistes vertes», qui devraient permettre de mieux concilier travail et qualité de vie, la FGTB a mené des initiatives intéressantes, surtout en Flandre. Seront-elles désormais délaissées, parce que c'est surtout en Flandre que la FGTB encaisse le plus de pertes ? Questionné sur son attitude par rapport à l'écologie, le président de la FGTB répond : entre l'homme et les arbres, je choisirai toujours l'homme. Mais le travailleur, qui est aussi habitant d'un quartier, et consommateur de biens non-marchands, n'aspire-t-il pas à reconcilier les facettes de sa vie, par une approche moins manichéiste ?

le solde net à financer ne fait pas rêver

Au-delà d'un talonnement par l'écologie, la gauche classique, du PS à la FGTB, est aussi en crise de valeurs. La seconde explication de la défaite FGTB se situe, sans doute, du côté de la conduite socialiste des affaires du pays. Le «socialisme du possible», privilégiant l'occupation du pouvoir, avec, en prime, un brevet de bonne gestion, n'a pas vraiment représenté une référence enthousiasmante pour les militants FGTB. On ne passionnera jamais les gens avec le solde net à financer, dit François Janssens. «Leur» parti au pouvoir ne leur a, finalement, apporté qu'un seul «cadeau» (à l'exception du relèvement des minima sociaux) : une meilleure protection des délégués syndicaux... par une réforme de la loi élaborée lorsque Guy Spitaels était ministre du Travail, et qui s'était révélée pleine de carences juridiques.

Le décalage entre la ligne du PS et celle de la FGTB s'est manifesté à de nombreuses reprises. Citons la loi sur la compétitivité des entreprises; l'obsession budgétaire et la norme européenne d'assainissement à laquelle Guy Spitaels s'était rallié, et qu'il n'a abandonnée, sous la pression de la base, qu'en fin de campagne électorale; la volonté de faire le ménage dans le chômage; le discours «interclassiste» du PS, alors que François Janssens ne cesse de rappeler les contradictions d'intérêts entre groupes sociaux, et Urbain Destrée (président de l'Interrégionale wallonne) d'affirmer : *«Le mur de Berlin pourrait s'écrouler cinq fois qu'il y aurait encore des classes sociales en Belgique.»*

quand le fédéralisme tient lieu d'idéologie

Au-delà des références classiques de la gauche, la mouvance PS souffre -et la FGTB en boomerang- d'une audience trop étroite. Le PS n'a pas fait l'*aggiornamento* auquel s'est appliqué le SP. Une enquête réalisée du temps du PSB avait fait apparaître une image trop ringarde du parti. Aussi le SP, sous Claes et sous Van Miert, s'était-il attaché à ratisser plus large : rajeunir les cadres, séduire d'autres couches sociologiques, plus intellos, plus jeunes, tiers-mondistes, pacifistes. L'opposition aux missiles avait permis un bain de jouvence.

Côté PS, c'est le fédéralisme, et même le nationalisme wallon qui a, ces dernières années, servi de nouveau drapeau idéologique. Si le fédéralisme n'était, pour le leader syndical André Renard, qu'un levier permettant de réaliser les réformes de structure en Wallonie, il est souvent apparu, dans les discours de Guy Spitaels, comme un objectif en soi. Les accents quasi nationalistes entendus au sein du PS durant «la crise des armes», et les petites phrases assassines -comme les invectives au «lion édenté» de Guy Spitaels- ont

consacré la rupture avec le SP, et ouvert un conflit communautaire sur la Sécu -entraînant même des vieux militants ouvriers comme Jef Sleenckx- dont le monde socialiste aurait eu tout intérêt à faire l'économie.

Le courant nationaliste de la vague happartiste -que le socialiste liégeois Claude Demelenne a qualifié dans *Le Soir* de bombe à retardement, et de VU wallonne, à la recherche permanente de boucs émissaires, comme tout nationalisme- a largement contribué à donner aux socialistes bruxellois un sentiment d'abandon, de lâchage par les Wallons. D'autant que le PS ne présente, à propos de la dialectique Communauté-Région, qu'un brouillard opaque, zébré de déclarations incendiaires... entonnées ou reprises avec délices par les ténors de la FGTB wallonne.

Le PS aujourd'hui n'est pas seulement un parti en perte, c'est un parti déchiré. La FGTB a réussi, jusqu'à présent, à esquiver cette rupture entre Wallons et Bruxellois. Jusqu'à quand ?

réveiller le socialisme déraciner l'extrême droite

Paradoxe, c'est à l'Est que se cristallisaient les craintes des socialistes. Ils se donnaient un mal fou pour dire que ce n'est pas le socialisme qui est mort à Berlin, à Moscou et à Vilnius (Spitaels); ou que ce qui s'est passé en URSS depuis 1917, et dans les pays-satellites depuis 1947, n'avait rien à voir avec la social-démocratie humaniste (François Janssens).

Mais les déplacements électoraux ont sans doute moins à voir avec le déclin des idéologies, fussent-elles détournées, et le sentiment d'être «orphelin dans sa tête» qu'avec un sentiment d'être mal dans sa peau, qui peut engendrer toutes les dérives extrémistes.

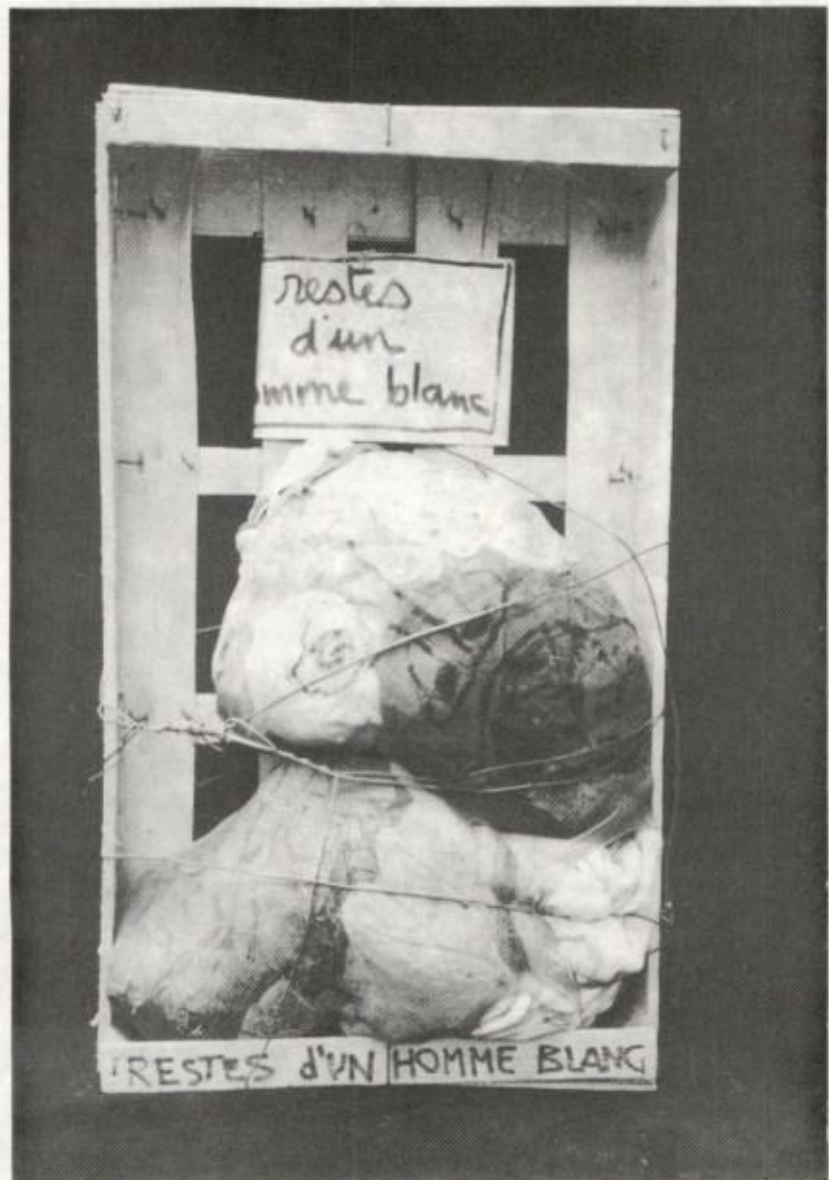
Face à la poussée de l'extrême droite, la FGTB incrimine la crise économique, le chômage, et le délabrement des conditions de vie dans les grandes villes. Certes. Mais quels remèdes précis ? PS et FGTB restent fidèles à de vieilles recettes éprouvées. Incontournables, à défendre à tout prix. Mais sans doute insuffisantes : bétonner la Sécu, comme filet de sécurité pour tous; promouvoir l'emploi, et défendre le droit au chômage; sauvegarder les services publics. Ce triangle d'or n'attaque pas à la racine la frustration des usagers devant la désinvolture du «service au public», le sentiment d'abandon des chômeurs qui s'enlisent dans leur condition, les ressentiments des habitants des quartiers en déginglinge et, particulièrement des vieilles personnes. Ecolo et, parfois le PSC, ont tenu un langage plus dynamique sur le non-marchand, les services aux

personnes, le malaise des profs, la revitalisation du service public. La Flandre a lancé, pour ses chômeurs, des programmes plus imaginatifs, en glanant les réussites des pays voisins. Les perspectives de l'emploi sont évidemment moins moroses dans le Nord du pays. Est-ce une raison suffisante pour ne pas innover, pour consacrer ses énergies à une revanche idéologique, en transformant les TCT en Prime ?

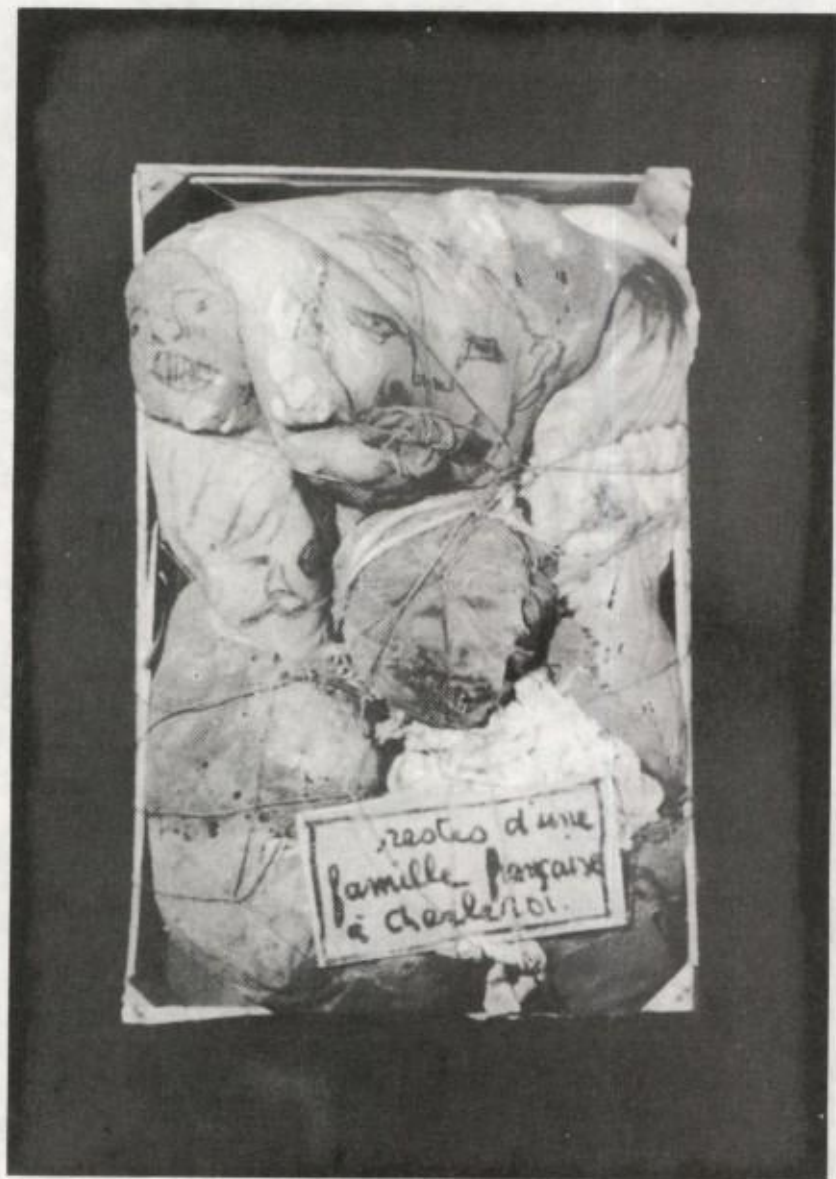
Sécu, fonction publique, liberté de négociations sociales : les «vaches sacrées» du socialisme gardent toute leur actualité. Mais elles ne suffisent plus à couvrir tout le champ du quotidien. On l'a vu, hier, lorsque le discours unanimiste, style fonction publique, ricochait, sans convaincre, sur le foisonnement des nouvelles luttes sociales, des blouses blanches aux profs, et lorsque la logique socialiste classique se décalait par rapport à celle du non-marchand. On le voit, aujourd'hui, lorsque la meilleure Sécu du monde ne suffit pas à venir à bout de la société duale.

Dans ce contexte, le «discours de Tournai» du nouveau président du PS, Philippe Busquin, apporte une bouffée d'air frais. Sur le thème «dormeur, réveille-toi, militant, réveille-toi» -dit, non sur un air de «rap», mais sur fond d'Internationale- il appelle les militants à allier l'imagination à l'action. Et à secouer les vieilles habitudes, les routines confortables, pour retrouver, dans notre société, une vision globale des problèmes de tous les jours. En point de mire : l'emploi, la qualité de vie, le mouvement associatif, les attentes des jeunes.

A quand le réveil ?



Francis Marshall, «Restes d'un homme blanc», mai 1986, bourrage, 50X29X12 cm.



Francis Marshall, «Restes d'une famille française à Charleroi», bourrage, 60X40X15 cm.

finances publiques : assainir pour quoi faire ?

madeleine crabé

S'il est un point qui fait actuellement l'unanimité, c'est bien la nécessité, pour le prochain gouvernement, de franchir une nouvelle étape dans l'assainissement des finances publiques. Même si plus que des nuances sont apparues quant au délai dans lequel il convenait de réduire le déficit budgétaire (1996 ? 1999 ?), et sans parler évidemment des divergences sur les moyens pour y parvenir, personne n'a véritablement mis en cause le principe même de l'assainissement.

Le sommet de Maastricht, qui a érigé le principe de finances publiques saines en critère explicite de la «bonne conduite» européenne, explique en grande partie ce bel ensemble. Voyons ceci d'un peu plus près.

les quatre péchés capitaux de Maastricht

Le dernier Conseil européen a précisé les obligations à remplir par chaque Etat membre pour pouvoir accéder à la phase finale de l'union économique et monétaire. Outre la mise en conformité des législations nationales avec le traité, notamment en ce qui concerne le futur Système européen de banques centrales, institution autonome garante de la politique monétaire commune qui succédera à l'Institut monétaire européen, quatre critères censés mesurer les progrès accomplis dans la voie de la convergence économique et monétaire ont été définis :

- la réalisation d'un degré élevé de stabilité des prix; cet objectif sera réputé atteint si le taux d'inflation ne dépasse pas de plus de 1.5 point celui des trois Etats membres, au plus, présentant les meilleures performances en cette matière;
- le caractère soutenable de la situation des finances publiques, mesurée par l'importance du déficit budgétaire; celui-ci ne pourra pas être jugé « excessif » s'il ne dépasse pas 3% du produit intérieur brut (PIB) et si la dette publique n'excède pas 60% de ce même PIB;
- le respect des marges normales de fluctuation prévues par le Système monétaire européen (SME) pendant deux ans au moins, sans dévaluation vis-à-vis de la monnaie d'un autre Etat membre;
- le caractère durable tant de la convergence atteinte par le pays considéré que de sa participation au SME; ce critère sera évalué d'après le niveau des taux d'intérêt nominaux à long terme qui ne pourront dépasser de plus de 2 points ceux des trois Etats membres, au plus, présentant les meilleures performances en matière de stabilité des prix.

A la lecture de ces « critères de convergence », on ne peut manquer d'être frappé par la modestie et par la sélectivité des ambitions des chefs d'Etat et de gouvernement européens. Que sont les grands idéaux devenus ? Où sont les discours sur l'Europe plus juste, plus solidaire, généreuse envers les peuples démunis, respectueuse de l'environnement, source de prospérité pour tous, ... ? Il y a belle lurette que ces discours ne servent plus qu'aux cérémonies officielles, ou à l'occasion de l'un ou l'autre débat électoral ou éventuellement au Parlement européen. Ce type d'objectifs se retrouve bel et bien dans le traité de Maastricht mais, en ces matières, pas question de critères précis pour évaluer les progrès réalisés. Pourtant l'occasion était belle de prendre en compte ces aspects qualitatifs, aux implications économiques évidentes, et qui auraient donc très bien pu figurer dans le traité sur l'union économique et monétaire en bonne place parmi les critères de convergence. A commencer par l'objectif du plein emploi, dont l'absence saute aux yeux, ou le fameux objectif des 0.7 % du PNB à consacrer à l'aide au développement, ou encore l'importance des ressources affectées à la solidarité entre régions, à la protection de l'environnement, à la recherche-développement, etc.

Nous devons cet enterrement de première classe à la révolution néo-libérale et monétariste bien sûr, mais aussi à la démarche ultra-pragmatique suivie depuis quelques années par la Commission et brillamment personnalisée par Jacques Delors.

l'ère delors

Le renversement complet de stratégie opéré par J. Delors dans la longue marche vers l'union européenne fut le résultat d'un premier constat : l'Europe s'enliserait à vouloir uniformiser à tout prix les politiques et les législations nationales dans tous les domaines. Au contraire, il serait bien plus efficace de concentrer les efforts sur des objectifs plus formels, hautement significatifs dans une perspective d'union, difficilement contestables en tout cas pour qui s'en déclare partisan.

Quels sont donc les attributs les plus visibles d'une union économique ? La réponse est double : marché unique, monnaie unique. C'est donc sur ces deux objectifs que portera l'effort. Pour le reste, inutile de s'épuiser en longues palabres sur une réglementation européenne en matière de pureté de la bière ou du cassis : sous réserve d'une harmonisation minimale, chaque Etat est prié de reconnaître que si une législation est bonne chez son voisin, elle doit pouvoir l'être aussi pour lui-même (principe de la reconnaissance mutuelle), le soin de décider *in fine* de celle qui subsistera étant implicitement laissé au marché. Inutile également d'entrer dans trop de détails pour la définition des politiques structurelles (politique industrielle, régionale, recherche-développement, environnement,...) : obtenir des engagements précis en ces matières serait une gageure¹ et, ici aussi, le marché tranchera. Pour ce qui est de la nécessaire convergence économique, tous les espoirs reposeront, outre les mécanismes de marché, sur la monnaie unique et les contraintes qu'elle implique. D'une façon générale, la Communauté n'intervient, quant à elle, qu'en seconde ligne (principe de la subsidiarité), au cas où la simple addition des lois nationales ne suffit pas à assurer le minimum de cohérence communautaire.

Tel est le pragmatisme delorien, fondé sur une «dynamique de l'union» elle-même guidée par la logique du marché et de la libre concurrence. Et exit les débats sur la finalité de la construction européenne ...

Une fois admis l'objectif de la monnaie unique, l'engrenage est en place. Selon le rapport Delors, il y a trois conditions essentielles à une union monétaire :

- la garantie d'une convertibilité totale et irréversible des monnaies entre elles;
- la libération complète des mouvements de capitaux et l'intégration complète des marchés bancaires et des autres marchés financiers;
- et, surtout, l'élimination des marges de fluctuation et la fixation irrévocable des parités.

1. C'est bien la raison pour laquelle la règle de l'unanimité reste en vigueur pour ces matières; une des victimes en est la politique industrielle qui n'est mentionnée que du bout des lèvres : on espère bien que si des velléités trop «dirigistes» en la matière se manifestent, l'exercice d'un droit de veto aura vite fait de les refouler...

Les deux premières conditions seront réalisées avec l'achèvement du marché intérieur en 1993; par contre, la fixation des parités et la suppression des marges de fluctuation supposent la mise en place d'une politique monétaire commune, réalisable seulement moyennant un transfert de compétences en faveur des institutions communautaires.

Plus question de «subsidiarité» ici : en matière monétaire, le supra-national revient au galop... C'est bien le grand succès obtenu par Jacques Delors qui, par le biais de la monnaie unique, a pu redonner du tonus à la Communauté. Mais cela explique aussi pourquoi les critères de convergence économique et monétaire retenus à Maastricht paraissent si peu ambitieux : ils concernent exclusivement la stabilité monétaire, soit interne (stabilité des prix, taux d'intérêt), soit externe (participation irréprochable au SME).

Pour parfaire l'oeuvre monétariste, il fallait cependant impérativement maîtriser le seul agent économique identifiable susceptible, par son intervention, de gripper la mécanique, à savoir l'Etat. En effet, l'Etat dispose de la faculté de financer ses déficits à des conditions privilégiées, notamment auprès de la banque centrale (financement monétaire); de plus, ses opérations financières, par leur ampleur, peuvent jouer un rôle déterminant. De quoi sérieusement compromettre la stabilité monétaire et contrecarrer la politique monétaire commune. D'où la grande sollicitude de nos monétaristes européens qui ont veillé non seulement à interdire tout financement des déficits publics qui ne passerait pas par le truchement du marché, mais aussi à limiter strictement le niveau de ces déficits.

A Maastricht, cette sollicitude s'est traduite par les dispositions visant à empêcher le financement monétaire des déficits budgétaires et par le critère de convergence relatif aux finances publiques : un maximum de 3% du PIB pour le déficit annuel et de 60% du PIB pour les déficits accumulés (la dette publique). On aura aussi remarqué que c'est bien le seul critère de convergence pour lequel une norme en termes absolus a été posée, indiquant clairement l'attention particulière accordée à la politique budgétaire.

«tu ne t'endetteras point (de trop)»

Le traitement particulier réservé à la politique budgétaire n'est pas exempt de contradictions ni de nuances. En premier lieu, observons que l'Etat est le seul agent économique dont l'action est placée sous haute surveillance, alors que les autres agents économiques bénéficient d'un a priori favorable selon lequel leur comportement serait à tout moment *«mutuellement cohérent et rationnel»* (Rapport Delors, p.22). La multiplication récente de scandales financiers jette une lumière particulière sur cette rationalité et cette cohérence; par ailleurs, les transactions effectuées sur les grandes entreprises multinationales et par les

groupes financiers internationaux peuvent également atteindre une ampleur susceptible de nuire au bon fonctionnement de l'union économique et monétaire. Mais toute intervention dans ce domaine demande évidemment une remise en cause de certains fondements idéologiques du libéralisme, ainsi qu'une volonté politique d'une tout autre envergure...

On peut relever une deuxième contradiction dans le fait que, si les artisans de l'union monétaire croient dans les vertus des forces du marché, cette croyance n'est pas constante. En effet, une attitude cohérente aurait voulu que, dès l'instant où les Etats sont contraints de se financer sur les marchés, ce soient ces marchés eux-mêmes qui se chargent de sanctionner les déficits budgétaires excessifs, notamment par la hausse des coûts de financement à mesure de la hausse de l'endettement public.

C'était d'ailleurs la position britannique, qui contestait la nécessité d'instaurer des normes budgétaires. La majorité des Douze a cependant estimé que, dans ce cas, il ne convenait pas de faire une confiance aveugle aux mécanismes du marché et qu'il était bien plus sûr d'imposer un plafond effectif aux déficits budgétaires. Lisons le rapport Delors : *«L'expérience montre toutefois que les perceptions du marché ne génèrent pas nécessairement des signaux puissants et contraignants (...) L'appréciation portée par le marché sur le statut des emprunteurs officiels a tendance à se modifier de façon brusque et à entraîner la fermeture de l'accès au financement du marché. Les contraintes imposées par les forces du marché pourraient être trop lentes et trop faibles ou, au contraire, trop soudaines et trop perturbatrices»* (Rapport Delors, p.23). Voilà une réflexion sage qui aurait pu aussi être retenue en d'autres circonstances...

Remarquons également que la volonté de maîtriser les finances publiques ne va pas jusqu'à déterminer directement ni le contenu des politiques publiques (quelles priorités pour les dépenses de l'Etat et quelle fiscalité pour les financer), ni le niveau absolu des dépenses et des recettes publiques, puisque seul le déficit (la différence entre recettes et dépenses) est visé. Ceci dit sans perdre de vue que des contraintes indirectes existent, telles le respect des règles de la concurrence, dont l'interprétation plus ou moins large peut infléchir la politique des Etats; ou le type d'harmonisation fiscale, axée prioritairement sur les taxes indirectes, qui peut affecter les politiques fiscales nationales.

Dernière observation : le «tu ne t'endetteras point» de Maastricht a lui-même été quelque peu modulé. C'est ainsi que le couperet des «3%-60%» ne tombera pas comme une guillotine; au contraire, lors de l'évaluation finale, en cas de dépassement de ces chiffres, la Commission européenne examinera si le ratio déficit/PIB *«a diminué de façon substantielle et continue et a atteint un niveau proche de la valeur de référence»* et si le ratio dette/PIB *«a baissé suffisamment pour se rapprocher de la valeur de référence à un rythme satisfaisant»*.

De plus, dans son rapport, la Commission devra également tenir compte «*de tous les autres facteurs significatifs, y compris la situation économique et budgétaire à moyen terme de l'Etat membre*» (article 104 B du traité). Même si ces dispositions laissent un pouvoir d'appréciation non négligeable à la Commission, il n'en reste pas moins qu'elles assouplissent significativement l'application des normes de déficit et d'endettement publics et permettent, dans une certaine mesure, de tenir compte de la situation spécifique de chaque Etat membre en cette matière. Cette souplesse sera vraisemblablement bien nécessaire vu la situation rien moins que «convergente» des Douze, telle qu'elle apparaît au tableau ci-dessous.

Tableau 1

Chiffres 1991 (estimations)	Taux d'inflation (%)	Tx d'intérêt à long terme (%)	Déficit budgétaire (% du PIB)	Dette publique (% du PIB)	Marges de fluct. du SME
France	2,5	8,8	-1,5	47	<i>oui</i>
Luxembourg	2,4	8,1	+2,0	7	<i>oui</i>
Danemark	1,8	8,8	-1,7	67	<i>oui</i>
Royaume-Uni	3,7	9,7	-1,9	44	non
Allemagne	4,1	8,1	-3,6	46	<i>oui</i>
Belgique	2,8	8,9	-6,4	129	<i>oui</i>
Irlande	3,5	9,3	-4,1	103	<i>oui</i>
Pays-Bas	4,8	8,6	-4,4	78	<i>oui</i>
Italie	6,2	12,6	-9,9	101	<i>oui</i>
Espagne	5,5	11,7	-3,9	46	non
Grèce	17,6	20,8	-17,9	96	non
Portugal	9,8	14,1	-5,4	65	non

(Les caractères **gras** indiquent que le critère est strictement respecté au 31/12/1991 - d'après *The Economist*, 14/12/1991)

On le constate, la classe 1991 est loin d'être une classe modèle; seuls la France et le Luxembourg satisfont aux cinq critères. De quoi se poser de sérieuses questions sur le caractère réaliste des critères et la probabilité exacte d'une union économique et monétaire dans les délais impartis...

Aucune raison de se soumettre au «fétichisme des 3%», donc; au fétichisme des dates, non plus. Si la décision du passage à la troisième phase de l'union monétaire doit bien intervenir avant le 31/12/1996, le traité impose néanmoins un préalable : il faut qu'une majorité des Etats membres remplissent les conditions nécessaires, sans quoi la décision serait reportée. La troisième phase entrerait alors de toute façon en vigueur au plus tard le 1^{er} janvier 1999.

Les impératifs de l'union économique et monétaire ne justifient donc pas le fameux «3% en 1995», cher à Guy Verhofstad.

Cela n'empêche qu'il est impossible d'éviter un débat de fond sur l'assainissement des finances publiques en Belgique.

pourquoi faut-il assainir ?

Au-delà de Maastricht, au-delà des incantations sur l'impécuniosité chronique de l'Etat, des raisons impérieuses militent pour une réduction de l'endettement public. Fondamentalement, un endettement public excessif, en raison des charges d'intérêts qu'il engendre, prive l'Etat d'une part importante de ses ressources et, par voie de conséquence, de ses moyens d'action.

En temps normal, il est vrai que l'emprunt élargit les moyens d'action des pouvoirs publics, puisqu'il leur procure des ressources financières supplémentaires dont la charge d'intérêt est censée être plus que couverte par le rendement des investissements effectués grâce à cet emprunt.

Ceci fait apparaître toutefois une contradiction fondamentale entre d'une part un engagement irrévocable à payer des charges d'intérêts et, d'autre part, le caractère aléatoire du rendement des investissements et, d'une façon plus générale, des dépenses publiques. «Aléatoire» non pas en vertu d'une propension viscérale du secteur public à mal gérer (encore que cela arrive...), mais principalement parce que les domaines spécifiques de l'action publique (enseignement, santé, justice, infrastructures collectives,...) se situent en dehors de la sphère marchande.

Qui dira la rentabilité des dépenses d'enseignement ou des politiques de réduction des inégalités sociales ? Cette rentabilité ne se traduit pas directement en francs et centimes, et c'est bien la raison pour laquelle les dépenses publiques sont principalement financées par l'impôt, qui n'est rien d'autre qu'une redistribution de la plus-value en faveur de l'Etat.

Or, à partir du moment où les mécanismes de prélèvement de cette plus-value perdent de leur efficacité ou ne sont pas adaptés aux besoins nouveaux, les ressources de l'Etat tendent à se réduire, tandis que les charges d'intérêt continuent, elles, d'exercer leur ponction automatique; si ces charges sont importantes, l'action publique risque la paralysie.

Il est vrai que ces paiements d'intérêts ne sont pas perdus pour tout le monde. Le slogan libéral, selon lequel chaque enfant belge naît avec une dette de 750 000 F, omet bien entendu de préciser que pas mal de citoyens possèdent

des obligations de l'Etat belge pour des montants qui dépassent parfois largement cette somme, et que banques et assurances détiennent des portefeuilles considérables d'obligations publiques dont les revenus bénéficient également *in fine* aux épargnants belges. La dette de l'Etat est en effet détenue pour 85% en Belgique. Comme le dit Roland Beauvois, «*la charge de la dette publique n'est pas une perte pour la collectivité belge, mais c'est un problème de transfert*» (*Tendances*, 21/11/1991).

Il y a en réalité deux problèmes fondamentaux liés au transfert de ressources que constitue la charge de la dette publique. Le premier concerne l'inégalité dans la répartition de la fortune mobilière, qui met en lumière le caractère inéquitable et anti-redistributif des paiements d'intérêts : ceux-ci renforcent puissamment les inégalités sociales et vont donc à l'encontre de l'un des objectifs majeurs de l'action publique. Le deuxième problème a été évoqué ci-dessus et découle de l'importance relative de la charge de la dette par rapport à l'ensemble des recettes de l'Etat. Il s'agit véritablement d'une «*privatisation*» larvée des ressources collectives qui, si elle dépasse certains seuils, risque d'empêcher la puissance publique de remplir toutes ses fonctions. En Belgique, ces seuils critiques sont largement atteints.

le boulet de la dette publique en Belgique

Le tableau 2 illustre parfaitement ce fardeau de la dette en Belgique.

	Recettes publiques (% du PIB)			Charges d'intérêts (% du PIB)			Charges d'intérêts en % des recettes publ.		
	1980	1985	1990	1980	1985	1990	1980	1985	1990
Belgique	45,2	48,3	45,4	6,2	10,8	11,1	13,5	22,4	24,4
CEE à 12	41,0	43,9	43,5	3,1	5,0	5,0	7,6	11,4	11,5

Source : *Economie européenne*, décembre 1990

Au cours des années 1980, la part des recettes publiques consacrée au paiement des d'intérêts sur la dette n'a cessé de croître, aussi bien en Belgique que dans l'ensemble de la CEE :

- de 1980 à 1985, sous l'effet de la hausse spectaculaire des charges d'intérêt elles-mêmes;
- de 1985 à 1990, sous l'effet de la baisse des recettes publiques alors que les charges d'intérêts demeuraient, quant à elles, quasiment inchangées.

On remarque cependant que si les évolutions en Belgique et dans la CEE sont parallèles, notre pays se distingue sur deux plans :

- le niveau élevé du service des intérêts, deux fois supérieur à la moyenne européenne;
- une baisse des recettes depuis 1985 nettement plus marquée que dans la CEE.

Ceci mérite quelques mots d'explication.

L'importance des charges d'intérêts est fonction de deux éléments, à savoir le niveau des taux et celui de la dette publique, elle-même déterminée par le cumul des déficits antérieurs. Le tableau 3 reprend, sur une longue période, les données relatives à ces deux indicateurs.

	Déficits budgétaire en % du PIB			Taux d'intérêt nominaux à long terme en %		
	61-70	71-80	81-90	61-70	71-80	81-90
moyennes annuelles						
Belgique	1,5	5,1	8,8	6,3	8,7	10,4
CEE	0,5	3,0	4,4	6,7	10,4	11,4

Source : idem tableau 1

Ces chiffres montrent que les déséquilibres des finances publiques en Belgique sont, en réalité, de l'histoire ancienne.

En effet, depuis au moins trois décennies, les déficits budgétaires y sont, toutes proportions gardées, plus élevés que dans la CEE. Ce phénomène est intimement lié à l'histoire économique et sociale de notre pays, à sa politique de *welfare state* (Etat-providence) poussée relativement loin par comparaison avec les autres pays CEE, ainsi qu'au rôle de « disjoncteur » joué traditionnellement par l'Etat unitaire pour maintenir la cohésion du système social belge, aboutissant à un saupoudrage et donc à un gonflement des interventions budgétaires entre ses différents « piliers » constitutifs (régions, sous-régions, provinces, grandes villes, partis traditionnels, grands courants philosophiques et idéologiques, ...).

Pour l'instant, contentons-nous de constater que les déficits furent systématiquement supérieurs à la moyenne CEE. Le tableau 3 ne fait pas apparaître la même situation en ce qui concerne les taux. Au contraire, les taux belges se situent légèrement sous les taux européens. C'est donc bien l'accumulation des déficits budgétaires, nourrissant implacablement la dette de

l'Etat, qui a engendré ces charges d'intérêts particulièrement élevées en Belgique.

Le tableau suivant nous rappelle les sommets atteints par la dette publique.

Tableau 4									
	Dette publique en % du PIB								
	74-82	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990
Belgique	71,9	107,0	112,3	119,5	123,7	131,3	132,2	129,9	129,4
CEE	39,8	51,6	54,8	57,3	58,5	59,8	59,7	59,0	58,9
Source : idem tableau 2									

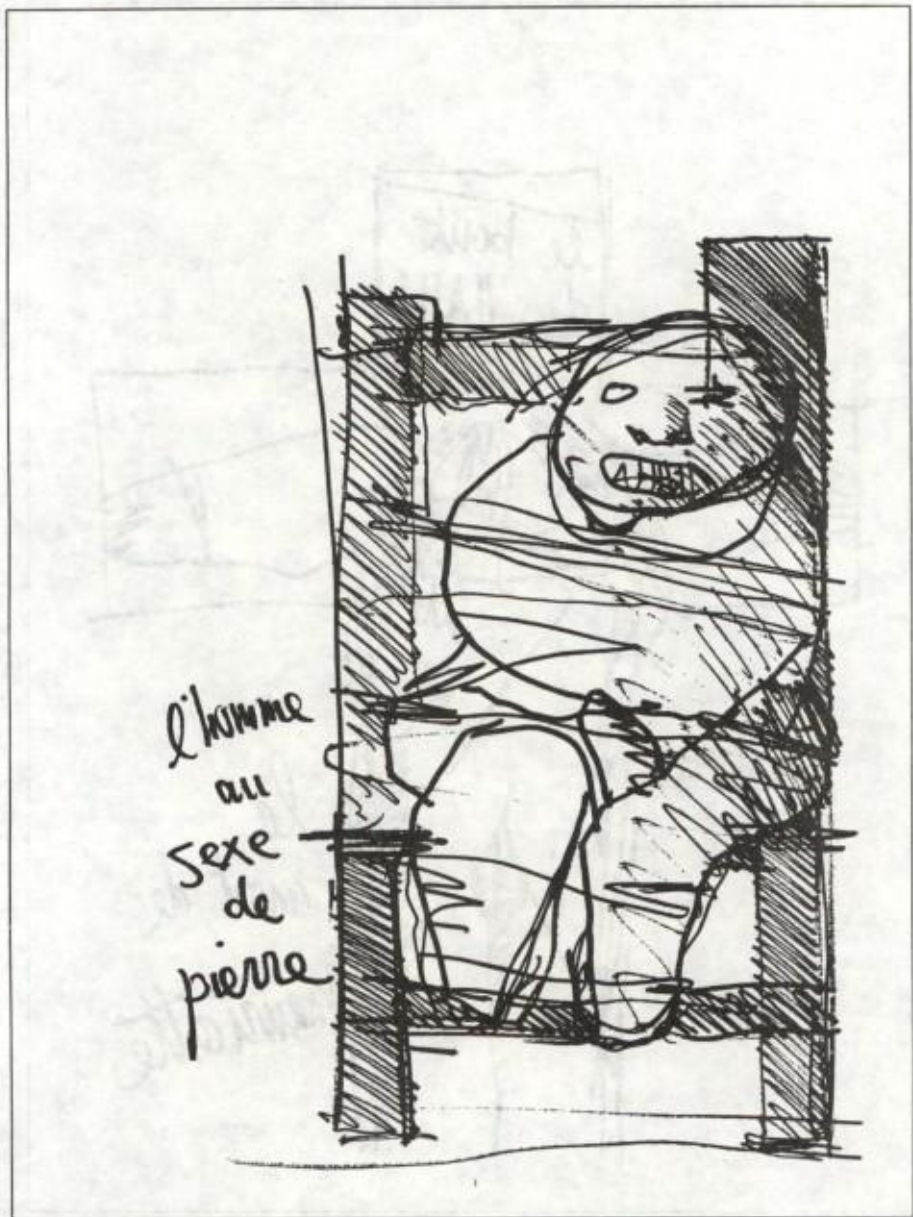
Avec un tel degré d'endettement, la sensibilité des finances publiques aux variations des taux d'intérêt est extrême. Une hausse de 1% des taux à court terme alourdit aujourd'hui la charge de la dette de 25 milliards en un an; si cette hausse s'étend aux taux longs, la charge supplémentaire s'élèvera à 80 milliards.

Or, sous l'effet des politiques monétaires restrictives menées depuis quinze ans, le niveau moyen des taux s'est véritablement envolé (*voir le tableau 3*), enclenchant un mécanisme infernal d'auto-alimentation «dette - charges d'intérêts - dette supplémentaire».

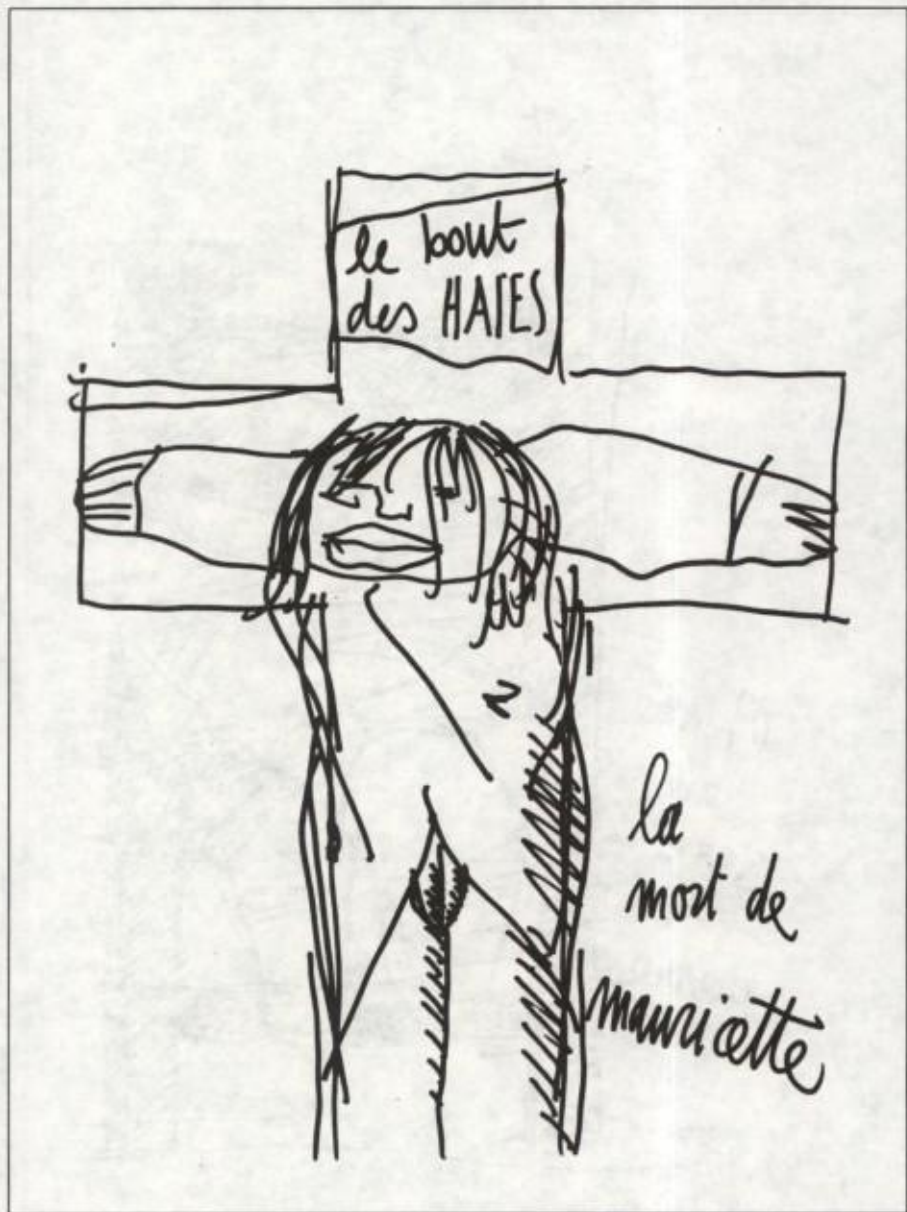
Les politiques monétaristes, sacrifiant croissance et plein-emploi sur l'autel de la lutte contre l'inflation, endossent la pleine responsabilité de cette poussée généralisée et permanente des taux d'intérêt depuis la fin des années 70. Cette poussée est encore plus manifeste pour les taux d'intérêt «réels» (hors inflation) : corrigés par les prix du PIB, les taux réels, dans la CEE, sont actuellement de l'ordre de 6%, à comparer à quelque 2.3% durant les années 60, après avoir flirté avec le niveau zéro entre 1970 et 1980.

C'est que, pour les monétaristes, des taux réels élevés sont la seule manière de casser la hausse des prix, au risque de mettre en place une autre spirale, non plus inflationniste, mais déflationniste cette fois, accompagnée, pour les Etats traditionnellement fort endettés tels la Belgique, d'une spirale des charges d'intérêts.

Outre le niveau de ces charges, nous avons relevé plus haut une deuxième divergence entre la situation des finances publiques de la Belgique et de celles de ses voisins : à partir de 1985, les recettes publiques, par rapport au PIB, ont baissé de façon bien plus accentuée chez nous que dans la CEE. C'est en effet



Francis Marshall, croquis.



Francis Marshall, croquis

à partir de 1985 que nous nous sommes engagés dans la voie de réformes destinées à alléger la pression fiscale.

Les effets de ces réformes ont été démultipliés par la baisse structurelle des revenus du travail au profit des revenus de la propriété et de ceux des sociétés. Plus précisément, de 1981 à 1990, les salaires et traitements ont vu leur part dans le revenu national passer de 59.2 à 51.4 %, tandis que les revenus de la propriété, principalement mobilière, grimpaient de 16 à 20.1 % et ceux des sociétés de 8.9 à 14.3 %.

Cette évolution renforce ainsi les revenus dont le taux réel de taxation (c'est-à-dire compte tenu de l'évasion fiscale) est faible, au détriment des revenus dont le rendement fiscal est élevé. De façon triviale, on pourrait affirmer que les grandes manoeuvres idéologiques en faveur de l'entreprise privée et du profit individuel ont littéralement scié la branche sur laquelle reposaient les finances de l'Etat.

Certains rétorqueront que, malgré cette évolution, la part des recettes publiques dans le PIB reste, en Belgique, encore supérieure à la moyenne européenne. C'est évidemment perdre de vue qu'en raison du niveau exceptionnellement élevé des charges d'intérêts, près d'un quart de ces recettes est actuellement englouti dans le service de la dette et que les ressources fiscales et para-fiscales réellement mises à disposition de l'Etat ne représentent plus que 34.3 % du PIB, contre 38.5 dans la CEE!

sus aux dépenses !

Devant les risques de paralysie qu'une telle situation présente, l'Etat s'est vu contraint de persister dans l'accumulation de déficits qui, cette fois, n'avaient plus aucune justification de rentabilité sociale ou collective mais étaient exclusivement destinés à « boucher les trous » créés par la dette. Ce faisant, on en creusait un autre puisque ces déficits sont venus allègrement gonfler la dette existante et donc les intérêts eux-mêmes. Ce cercle vicieux a reçu le nom poétique d'effet « boule de neige » des charges d'intérêts de la dette publique.

Pour remédier à cette situation explosive, il fallait bien finir par réduire les déficits annuels. Ceci pouvait évidemment se réaliser par un élargissement des recettes, mais cette voie fut abandonnée à partir de 1985, nous l'avons vu; depuis lors, les recettes publiques ont, au contraire, décliné. Par contre, c'est sur les dépenses autres que la charge de la dette (les dépenses « primaires ») que le fer a été porté.

Tableau 5 - Belgique : recettes et dépenses publiques

(en % du PNB)	79-81	1985	1986	1987	1988	1989	1990
Recettes publiques	46,0	49,2	48,0	48,0	46,7	45,0	45,0
Dépenses hors charges d'intérêts	-49,7	-47,5	-45,9	-44,6	-43,3	-41,2	-40,0
Solde hors charges d'intérêts	-3,7	+1,7	+2,1	+3,4	+3,4	+3,8	+5,0
Charges d'intérêts	-6,3	-10,7	-11,2	-10,6	-10,2	-10,4	-10,6
Solde net à financer (=déficit budgétaire)	-10,0	-9,0	-9,1	-7,2	-6,8	-6,6	-5,6

Source: BNB, Rapport 1990

Les efforts ont effectivement porté leurs fruits : le déficit budgétaire a régulièrement baissé. Mais ce fut au prix d'une réduction drastique de la part des dépenses hors charges d'intérêts dans le PNB, de sorte que le solde avant ces charges (appelé aussi «solde primaire») est devenu positif dès 1984 pour atteindre 5% du PNB en 1990, ou encore 11% des recettes. La réduction de près de 20% en 10 ans (1981-1990) de la part des dépenses primaires dans le PNB, soit une chute de quelque 10 points, donne la mesure dans laquelle l'action de l'Etat a vu se réduire son importance relative, tandis que le niveau des soldes primaires positifs rapportés aux recettes indique la part réelle de ces dernières confisquée au profit du service de la dette.

Si, dans d'autres pays, la volonté de «moins d'Etat» s'est accompagnée de privatisations spectaculaires d'actifs publics (comme au Royaume-Uni par exemple), on peut considérer que chez nous, fardeau de la dette et néolibéralisme se sont conjugués pour orienter les coups plutôt vers les dépenses publiques. Cette évolution est à ce point spectaculaire que, hors charges d'intérêts, les dépenses publiques en Belgique se situent, depuis 1989, sous la moyenne CEE (en termes de PIB - voir tableau 2).

L'analyse qui précède, basée sur des données relatives exprimées en pourcentage du PIB, accentue certes les évolutions. Leurs effets concrets sont sans doute moins aigus que ce qui ressort des chiffres ci-dessus, en raison de la croissance économique générale. Cette remarque ne peut cependant aboutir à remettre en cause les tendances fondamentales mises en évidence, d'autant moins que la croissance fut particulièrement médiocre durant la décennie passée : le produit intérieur brut à prix constants n'a en effet connu qu'une croissance annuelle moyenne de 1.9% de 1981 à 1990, contre 3.2% de 1971 à 1980 et 4.9% durant les *golden sixties*.

Considérées en valeur absolue à prix constants (prix du PIB), les dépenses publiques hors charges d'intérêts en 1990 se situaient en réalité au même niveau que dix années auparavant, alors que les besoins sociaux n'ont fait que croître. Il n'est donc pas surprenant que de plus en plus de voix s'élèvent pour exiger des moyens nouveaux dans les domaines tels que la lutte contre la pauvreté, la politique du logement, l'école, «le refinancement du non-marchand», l'environnement, l'aide au développement, ...

Signe des temps, les nouveaux exécutifs, formés ou encore en formation, semblent avoir repris plusieurs de ces objectifs à leur compte. Mais on sent bien que les véritables enjeux sont ailleurs : en effet, il ne suffit pas de définir des objectifs plus ou moins vagues, il faut également définir les moyens à mettre en oeuvre pour les réaliser.

un minimum de 230 milliards de ressources supplémentaires

Dégager des moyens financiers nouveaux pour l'Etat, voilà l'essentiel. Les montants en jeu sont considérables. Non seulement il faut se sortir du guêpier de la dette pour mettre fin à ce transfert improductif de ressources que représentent les charges d'intérêts, mais en plus il faut répondre aux nouveaux besoins collectifs, qui ne sont d'ailleurs souvent que le résultat des carences passées des politiques publiques

De quels montants parle-t-on au juste ? Le Conseil supérieur des finances, dans un calcul strictement «maastrichtien» (réduction du déficit budgétaire à 3% en 1996), avance le chiffre de quelque 230 milliards d'efforts supplémentaires en 5 ans. Si l'on mesure cet effort en termes de recettes, cela signifie un accroissement global des recettes publiques d'environ 7.5% par rapport à leur niveau actuel; en termes de dépenses hors charges d'intérêts, cet effort représente des économies totales de l'ordre de 8.5%. Il ne faut pas se le cacher : même s'il ne s'agit que de prévisions, avec tous les aléas propres à ce genre d'exercices, ces chiffres sont impressionnants. Les présenter sous la forme de montants annuels (45 milliards) rend la note évidemment plus acceptable, mais fallacieuse : les efforts annuels sont bel et bien cumulatifs. Ils seront aussi permanents et ne pourront être relâchés de sitôt, vraisemblablement pas avant la fin du siècle... Tout ceci sans envisager la perspective d'un développement de l'action de l'Etat ! Autrement dit, si l'on promet de «refinancer le non-marchand», d'assurer l'avenir de la sécurité sociale, de mieux répondre aux besoins collectifs, etc., tout en se déclarant fidèle à Maastricht, ce sont des efforts bien plus considérables encore qu'il faudra consentir. On a signalé plus haut que cette fidélité à Maastricht n'excluait pas une certaine souplesse. De

fait, un objectif de 3.5% en 1998 par exemple, donnerait une marge de manoeuvre non négligeable.

Mais on ne pourrait aller beaucoup plus loin dans cette voie, soit en reportant davantage le délai, soit en s'autorisant des déficits plus élevés. Non pas tant, répétons-le, en raison des impératifs de l'union européenne, que pour se sortir dans un délai raisonnable de l'engrenage de la dette. Car même dans les scénarios les plus austères, le taux d'endettement ne descend sous la barre des 100% du PIB qu'après l'an 2000 de sorte que, au tournant du siècle, le boulet des charges de la dette pèsera encore largement ses 9% du PIB.

intouchables charges d'intérêts

La question mérite d'être posée : ces charges sont-elles réellement intouchables ?

Traditionnellement, en effet, l'Etat n'a jamais été fort regardant dans la fixation de ses conditions d'emprunt. Il faisait appel au « consortium des banques » qui jouissait d'un monopole de négociation en échange d'un engagement de prise ferme. J. Verdin rappelait récemment dans *La Wallonie* du 5/12/1991, que « les relations bien connues entre banques et ministres successifs des finances ont à coup sûr fait s'accroître le recours à l'emprunt dans des conditions bien souvent pénalisantes pour l'Etat. »

Il aura fallu attendre l'arrivée de Ph. Maystadt aux Finances pour que des mesures soient prises afin de casser le monopole du consortium des banques. Ces mesures ont déjà permis de récolter plusieurs milliards d'économies.

Il faut bien reconnaître cependant que toute réduction significative des charges de la dette, par suite d'une décision unilatérale de l'Etat, est pratiquement exclue : le crédit de l'Etat en serait gravement atteint, ce qui provoquerait immédiatement des sorties massives de capitaux et donc des difficultés de financement ultérieures. Il est en effet bien connu que le capital, surtout financier, « n'a pas de patrie » et qu'il en a encore moins depuis que la libération et l'internationalisation des mouvements de capitaux rendent pratiquement impossible tout contrôle à court terme.

Ceci n'empêche que le débat doit rester ouvert et que certaines mesures ponctuelles supplémentaires pourraient être prises. On pense notamment à la dette logée auprès de certaines institutions financières. Sans mettre en péril leur équilibre financier, celle-ci pourrait faire l'objet d'une conversion en titres à un taux réduit égal, par exemple, à un taux réel (c'est-à-dire hors inflation) garanti de 3%, correspondant au taux réel sur une très longue période. Par comparai-

son aux taux réels actuels de 5 ou 6%, la différence est significative; ces conversions pourraient quelque peu alléger la charge de la dette et contribuer à l'assainissement. Et si l'on voit mal, dans l'état actuel des choses, de telles opérations réalisées à grande échelle, on comprendrait tout aussi mal que des situations injustifiées de rente passent complètement au travers des mailles du filet.

Au demeurant, une véritable décreue des charges de la dette ne pourrait provenir, à terme, que d'une baisse généralisée des taux. Une baisse nominale de deux points, qui maintiendrait encore les taux réels au-dessus de la barre des 3 %, soulagerait le budget de l'Etat de quelque 160 milliards d'ici à 1997. Une telle évolution suppose toutefois, comme indiqué plus haut, un revirement complet de la politique monétaire.

A ce sujet, d'aucuns mettent tous leurs espoirs dans l'union monétaire, seule capable à leurs yeux d'infléchir les politiques car seule susceptible de contraindre l'Allemagne, gardienne de l'orthodoxie monétaire, à partager les pouvoirs de décision en ces matières. Las, à Maastricht, la très monétariste *Bundesbank* a pris le soin de baliser minutieusement le terrain, à telle enseigne que la future banque centrale européenne, détentrice de tous les pouvoirs monétaires et dont l'autonomie sera strictement garantie, aura l'obligation de se vouer corps et âme à la réalisation de son seul et unique objectif prioritaire, la stabilité des prix (article 105 du traité). De beaux jours en perspective pour une politique de taux élevés... On n'a sans doute pas encore mesuré suffisamment les conséquences des documents signés à ce sujet à Maastricht. Le futur organe monétaire européen ne sera pas seulement un organe technique, mais une institution éminemment politique, dotée, en raison de son champ d'action, de moyens d'une ampleur sans précédent et sans réel contrôle démocratique. Ne pas contraindre cette institution à un arbitrage entre les objectifs de stabilité des prix et ceux de croissance et du plein-emploi est une décision lourde de conséquences². Des prix stables et des taux élevés dans un désert économique et social, cette expression résume parfaitement les dangers d'une union monétaire qui ressemblera plus à l'actuelle zone «*deutsche mark*» qu'à une véritable zone «*écu*».

A moins d'un changement radical qui renverserait les priorités en faveur de la croissance et de l'emploi, la probabilité d'une baisse structurelle des taux semble donc fort mince.

2. *Mutatis mutandis*, la même remarque vaut pour la Belgique, qui a courageusement décidé d'arrimer le franc belge au *Deutsche Mark*. Résultat : les taux belges suivent les délires haussiers des taux allemands jusque dans leurs moindres détours. En attendant, le «*courage*» de la liaison FB/DM a surtout consisté à présenter la facture des taux élevés aux finances publiques, à l'emploi et à la croissance.

augmenter les recettes publiques

Si des économies substantielles sur les charges de la dette sont difficilement concevables à court terme, les efforts pour rééquilibrer les finances publiques doivent provenir d'ailleurs.

Pour la FEB, pour les libéraux, pour la droite en général, le seul assainissement possible doit s'orienter vers une réduction des dépenses hors charges d'intérêts. Les dégâts sociaux engendrés par dix années d'austérité des dépenses publiques ne semblent pas les émouvoir. Assainir au risque de tuer le malade, peu leur importe.

Mais si le but recherché n'est précisément pas de tuer le malade, il ne reste alors que l'augmentation des recettes.

Lesquelles ? Par priorité celles dont le rendement fiscal, ces dernières années, a fondu comme neige au soleil, à savoir l'impôt des sociétés et le précompte mobilier. Dans ces deux cas, tant la hausse des taux nominaux de taxation que la lutte contre l'évasion fiscale devraient permettre d'engranger des recettes supplémentaires. Une source peu suspecte, le Gouverneur de la Banque nationale soi-même, ne déclarait-il pas récemment que les 300 «centres de coordination» avaient enregistré en 1990 un bénéfice net de quelques 100 milliards, soit un quart du bénéfice total des 12 000 grandes entreprises belges, et que ce bénéfice se composait pour 90% de rentrées financières, taxées en moyenne à... 1% ? (*De Financieel-Ekonomische Tijd*, 8/1/1992).

On voit qu'il y a matière à agir ! La FEB hurlera, les bonnes âmes drapées dans les vertus de la libre entreprise mettront sévèrement en garde contre le danger de «tuer la poule aux oeufs d'or». Précisément, il s'agit de se préoccuper enfin de l'usage de ces fameux oeufs, qui ne sont pas nécessairement dorés pour tous... De plus, comme le signale fort justement l'IREs, «dans la mesure où les bénéficiaires de l'UEM (Union économique et monétaire) reviendront, dans un premier temps au moins, aux entreprises et où l'abaissement des coûts de transaction dus à l'UEM devrait favoriser proportionnellement plus les entreprises belges, en raison de leur participation intensive au commerce intra-européen, leur demander une contribution temporaire augmentée paraît justifié» (*L'Echo*, 17/1/1992).

Deuxième priorité : l'emploi. Les considérations sociales et humaines rejoignent ici les nécessités des finances publiques. De ce strict point de vue en effet, un chômeur, outre qu'il touche des allocations de chômage, ne paie pas de cotisations sociales et peu d'impôts. Cette évidence, qu'il faut répéter inlassablement, devrait inciter à aller bien au-delà des timides opérations «Maribel» qui visent à promouvoir l'emploi par un abaissement des charges sociales, et à prendre enfin au sérieux les propositions de révision complète du

mode de perception des cotisations sociales, non plus en fonction de la masse salariale, mais sur la base de la valeur ajoutée. Les secteurs à forte intensité de main-d'oeuvre ne seraient plus pénalisés et on créerait délibérément un climat «*labour-friendly*», juste retour des choses après une longue dérive en faveur du capital. Plus fondamentalement, c'est à une stabilisation, voire une augmentation, de la part des revenus du travail dans le revenu national qu'il convient de viser, par rapport à celle des revenus de la propriété et des sociétés.

Dans la recherche d'un élargissement des recettes publiques, les yeux se tournent inévitablement vers l'impôt sur les revenus des personnes physiques. Il s'agit du poste le plus important des recettes et sa progressivité en fonction des revenus garantit, en l'absence de fraudes bien sûr, un minimum d'équité dans la répartition d'une contribution supplémentaire. On ne pourra donc échapper au débat sur une hausse de cet impôt. Ce devrait être d'ailleurs l'occasion d'un fameux examen de conscience de la part de ceux qui, tous partis traditionnels confondus, avaient fait de la réforme de l'impôt des personnes physiques leur cheval de bataille. A mesure que les différents allègements de cet impôt entrent en vigueur, leur caractère scandaleusement injuste se confirme : ces réformes ont d'abord profité aux revenus élevés. Une piste à explorer pourrait dès lors être celle d'un plafonnement de certains avantages fiscaux, ce qui dégagerait des recettes supplémentaires, tout en ménageant les revenus inférieurs.

La discussion doit également s'engager sur les taxes indirectes. Certains prélèvements pourraient être augmentés, mais le problème est ici le caractère linéaire de ce type de fiscalité qui touche de la même façon tous les consommateurs, quels que soient leurs revenus. On pourrait néanmoins examiner, par exemple, la possibilité d'une taxation des transactions boursières et de change, en exonérant les opérations de petite ou moyenne ampleur, pour ne toucher que les gros montants.

Mais, fondamentalement, le système de taxation indirecte doit être articulé non pas tellement pour viser au renflouement des finances publiques que pour orienter la structure de la consommation vers des produits moins nocifs pour la santé ou l'environnement, par exemple.

Ces indications ne se veulent pas exhaustives : le débat sur la recherche de ressources nouvelles pour l'Etat est ouvert ! De plus, bien d'autres éléments doivent aussi être pris en considération, comme les modalités concrètes de lutte contre la fraude et contre les mécanismes d'évasion fiscale dont certains furent, *nolens volens*, offerts par la loi elle-même (dans le cas des sociétés d'une personne, par exemple), etc.

pour de nouveaux modes d'action publique

Il ne faudrait cependant pas que le débat sur la problématique des finances publiques se limite aux discussions de techniciens ou de fiscalistes, au sein des appareils de partis ou des cabinets. Revaloriser l'image de l'Etat aux yeux des citoyens ne sera pas une mince affaire, et pas seulement à cause de l'effondrement des sociétés «étatisées» de l'Est de l'Europe, ni à cause de dix années d'idéologie et de gestion néo-libérales, avec ou sans partis libéraux au pouvoir. Cinquante années de gestion social-démo-chrétienne sont également à mettre sur le gril. D'aucun formateur jettera un «pari pour une nouvelle citoyenneté» en pâture aux dits citoyens. Si, parallèlement, un large débat démocratique ne s'ouvre pas sur le mode de fonctionnement de l'appareil d'Etat, c'est un leurre.

Comment annoncer la bonne nouvelle d'une augmentation des impôts dans la situation actuelle de défiance de la population vis-à-vis de l'Etat, sans risquer une réaction de rejet pire encore que celle qui s'est manifestée lors des dernières élections ? Si, de plus, on a l'honnêteté d'ajouter que les efforts ne pourront être relâchés avant l'entame du siècle prochain, on court à la catastrophe.

Rien ne se fera sans une réforme fondamentale des modalités mêmes de l'action publique. On ne refinancera pas l'Etat sans le revitaliser, le revivifier, le réinventer, le «revisiter»; sans le dé-bureaucratiser, le «dé-clientéliser» et le «dé-pilariser».

D'ailleurs, ce n'est pas tant l'Etat que le «non-marchand» que de plus en plus de milieux exigent de refinancer. La nuance est significative. Elle met l'accent sur le lien essentiel entre les moyens à réunir et l'objectif à poursuivre. Concrètement : entre recettes et dépenses publiques. Dans la mesure où ce lien est suffisamment transparent, on peut effectivement envisager d'accroître les recettes; on peut aussi, le cas échéant, toucher aux dépenses mais non pas nécessairement pour dépenser unilatéralement moins, comme dans un passé récent : pour dépenser autrement, dans la perspective d'une meilleure adéquation de l'action publique aux besoins collectifs présents et à venir.

Sans nul doute, cette redéfinition de l'Etat devra s'accompagner d'une reconnaissance du rôle du monde associatif dans le tissu social, véritable poumon démocratique parallèle de notre société. Lui accorder un rôle plus important dans la définition des besoins et des méthodes d'action passera par quelques révisions déchirantes. L'exemple quasi historique de la grève des enseignants l'a bien montré, lorsqu'il est apparu que les revendications liaient décidément le quantitatif au qualitatif et que ce dernier ne signifiait pas seulement la x^{ième} mise

en avant de quelques grands principes généraux, mais bien plus concrètement la révision en profondeur des modes de fonctionnement du système éducatif lui-même. Autonomie des établissements scolaires, système de désignation et statut des enseignants, participation aux décisions, décentralisation des pouvoirs, ... : beaucoup de chasses gardées auront été remises en question.

Si l'on prend l'exemple du dossier de l'environnement, ces remises en question ne sont pas moindres puisqu'elles concernent, très clairement, le système productif et les modes de consommation. On peut ainsi passer tous les dossiers en revue, que ce soit la sécurité sociale, l'immigration, la lutte contre l'exclusion sociale, la sécurité, la politique de la jeunesse, la politique du logement et de l'aménagement du territoire, celle de la culture et des médias, ou encore l'aide au développement et les relations Nord-Sud, ou celles avec l'Europe centrale et orientale. Chaque fois, la question est triple : quels objectifs, quels moyens financiers, quel mode institutionnel de fonctionnement.

Le message concernant les objectifs semble faire à peu près l'unanimité, ne fût-ce que de façade. Il apparaît alors de plus en plus que les questions cruciales porteront sur les moyens financiers et leurs articulations avec les modalités de fonctionnement. Cette articulation fait jouer à la fois les processus de décision, de gestion et de contrôle de l'action publique, pour faire en sorte que les moyens financiers, humains et institutionnels servent au mieux les objectifs, ou, selon l'expression de P. Bourdieu, pour contraindre « la main droite » de l'Etat à tenir compte des exigences de sa « main gauche » (*Le Monde*, 14/1/1992). En résumé, c'est tout simplement une question de démocratie!

Aucun niveau de pouvoir ne sera épargné, du niveau central (pour combien de temps encore ?), aux niveaux régional et communautaire (qui auront leurs parts d'assainissement à réaliser), en passant par les niveaux provincial et communal (dont on a parfois tendance à sous-estimer l'importance). Sans oublier, bien sûr, le niveau supranational européen (certaines mesures, fiscales notamment, ne se conçoivent qu'à ce niveau), niveau où il y a furieusement besoin d'un aiguillon démocratique, à commencer par la Commission et, on l'a vu plus haut, la future banque centrale.

Dans la problématique des finances publiques, il faudra décidément se faire une raison : tout assainissement durable s'accompagnera inévitablement d'une mutation en profondeur des pouvoirs publics eux-mêmes. L'essentiel est que cette mutation s'accomplisse dans un sens pleinement démocratique.



Dupuis Bruno, «Imagination en bleu», pastel, 55X75 cm.

immigration et vote d'extrême droite en europe occidentale et en belgique

jean vanlaer
christian vandermotten

L'articulation entre les progrès de l'extrême droite et l'immigration étrangère est complexe.

L'analyse géographique, à différentes échelles, peut contribuer à en affiner l'appréhension. Nous aborderons ici cette analyse à l'échelle européenne d'abord, puis dans le cas de la Belgique.

l'attitude des européens de l'ouest et des belges face à la présence étrangère

La Communauté européenne réalise et publie très régulièrement des sondages «Eurobaromètres» au cours desquels les mêmes questions sont posées à des échantillons significatifs d'habitants dans chaque pays de la Communauté. Ces «Eurobaromètres» (n° 34 et 35), sur base de sondages effectués en 1990 et 1991, révèlent l'existence d'un important sentiment d'une présence trop considérable de personnes non-ressortissantes des pays membres. Le sondage du printemps 1991 indique que 50% des Européens interrogés considèrent qu'il y a trop de non-ressortissantes de la Communauté dans leur pays, 34% estimant qu'il y en a beaucoup mais pas trop, 9% qu'il n'y en a pas beaucoup, et 7% n'ayant pas d'opinion.

Ce sentiment est particulièrement répandu dans les pays de l'Europe du Nord-Ouest où il y a une forte présence de travailleurs immigrés (Belgique et France, 56%; RFA, 55%; Royaume-Uni, 54%), mais aussi en Italie, où l'immigration est un phénomène récent (63%). Il est beaucoup plus faible dans les pays abritant peu d'étrangers et sans tradition immigrante (Irlande, 12%; Portugal, 18%; Espagne, 25%; Grèce, 29%), le Danemark (43%) et les Pays-Bas (44%) occupant une position intermédiaire.

L'attitude restrictive vis-à-vis de l'immigration de travailleurs extra-communautaires se marque tout autant envers les Européens de l'Est qu'envers les personnes originaires du flanc Sud de la Méditerranée : pour les deux catégories, seules 14% des personnes interrogées sont prêtes à les accepter sans restriction. Ici aussi, ce sont les Belges qui sont les plus limitatifs de tous les Européens : 6% d'acceptation sans restriction pour les Méditerranéens du Sud, 7% pour les Européens de l'Est. Il en est de même pour l'accueil sans restriction des demandeurs d'asile politique : 24% d'avis favorables en Europe; seulement 12%, le minimum, en Belgique.

Ces attitudes frileuses, voire xénophobes, semblent rapidement croissantes. A la question de savoir s'il convenait de restreindre les droits des immigrants, 33% des Européens répondent par l'affirmative lors du sondage du printemps 1991, contre 19% seulement en automne 1990, dans un contexte d'enquête il est vrai moins axé sur la question de l'immigration. Ici encore, les Belges ont les attitudes les plus restrictives (50% des personnes interrogées au printemps 1991), ce qui est paradoxal si l'on sait que les étrangers, même originaires d'autres pays de la Communauté, ne disposent pas de droits politiques en Belgique, ni au niveau national, ni même au niveau municipal. A l'inverse, l'extension des droits politiques des immigrants était considérée favorablement par 33% des Européens à l'automne 1990 (25% des Belges), cet avis tombant à 19% des sondés au printemps 1991 (13% des Belges). Les Belges ne sont pas ici les moins libéraux, mais les pourcentages plus faibles concernent entre autres des pays où une part importante des «étrangers de fait» sont des citoyens de droit (Royaume-Uni, France), ou bénéficient de certains droits électoraux (Danemark). Parmi les pays où très peu de sondés sont favorables à une extension des droits des immigrants, seule l'Allemagne est dans la même situation que la Belgique.

la géographie électorale de l'extrême droite européenne

Les partis politiques regroupés ici sous l'appellation d'extrême droite se caractérisent, au niveau de leur discours, par un nationalisme exacerbé doublé d'un «nationalisme» européen et complété parfois d'une dose d'anti-américanisme; par un apparemment, cependant de moins en moins fréquem-

ment explicite, au néo-nazisme ou au néo-fascisme; des attitudes violemment anti-communistes et opposées à la gauche en général; une affirmation plus ou moins nette de la supériorité de la race blanche, une xénophobie très marquée, en particulier envers les travailleurs immigrés; par un anti-syndicalisme virulent, parfois doublé d'une méfiance envers le grand capital. Ils prônent avec plus ou moins de clarté un système autoritaire, hiérarchisé, sans lutte des classes, basé sur les petites entreprises, avec un Etat fort mais moins d'impôts.

Un tel discours est avant tout, voire était, celui des «cadres» de ces partis, dans la filiation d'une extrême droite historique groupusculaire. Il n'est sans doute pas globalement rationalisé par l'ensemble de leurs électeurs, dès lors que ces partis atteignent des scores de plusieurs pourcents, voire de plus de dix pourcents des voix. La masse électorale réagit plus par sentiment sécuritaire, à un moment où la dualisation sociale s'accroît; où le passage à des formes d'économie plus flexibles désintègre l'encadrement social des couches populaires; où les reprises économiques ne résorbent pas le chômage; où la crise finale du «socialisme réel» à l'Est emporte avec elle les projets sociaux dans lesquels des populations déshéritées pouvaient peu ou prou trouver un espoir; où le vote pour la gauche radicale n'apparaît plus comme une expression acceptable de la contestation des pratiques des milieux politiques dominants, alors que le vote écologiste peut sembler une expression de contestation trop intellectuelle dans des milieux populaires: les succès électoraux de l'extrême droite s'accompagnent de la mutation d'une extrême droite élitaire en une extrême droite populiste, se présentant comme garante d'ordre et d'efficacité.

Tout en reconnaissant que la frontière est de plus en plus difficile à tracer avec précision, dès lors que ce populisme s'affirme, nous n'avons pas inclus dans l'analyse des partis dont les positions politiques relèvent en premier lieu du néo-poujadisme anti-étatique, même s'il est vrai qu'ils s'appuient également sur l'exploitation de sentiments xénophobes et peuvent trouver un écho favorable auprès des mêmes couches de population, comme les ligues de l'Italie du Nord ou la moribonde UDRT en Belgique.

Enfin, nous n'avons pas tenu compte, sauf pour l'évoquer incidemment dans le commentaire des résultats électoraux belges, d'un effet particulièrement pervers des progrès de l'extrême droite, à savoir l'alignement à peine atténué des partis de la droite classique sur son argumentation en matière d'immigration, comme en témoignent l'attitude de certains candidats bruxellois se présentant sur les listes du PRL, ou l'évolution idéologique des libéraux autrichiens, voire même parfois une attitude frileuse en matière d'intégration des immigrés de la part des partis de gauche.

Les principaux partis dont la géographie électorale est étudiée ci-après sont donc les *Republikaner* et la *Deutsche Volksunion* en R.F.A., le *National Front*

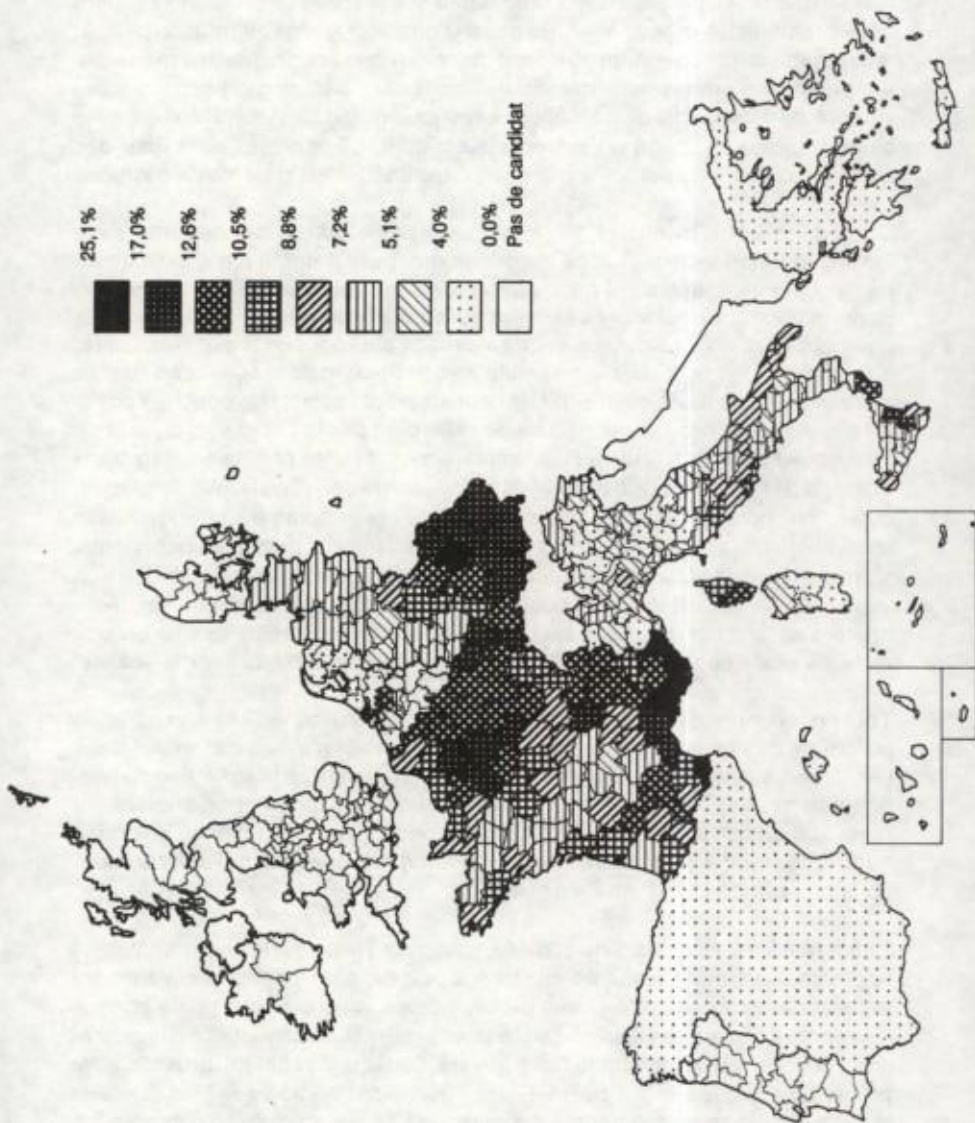


Fig. 1 - Résultats de l'extrême droite européenne de 1989

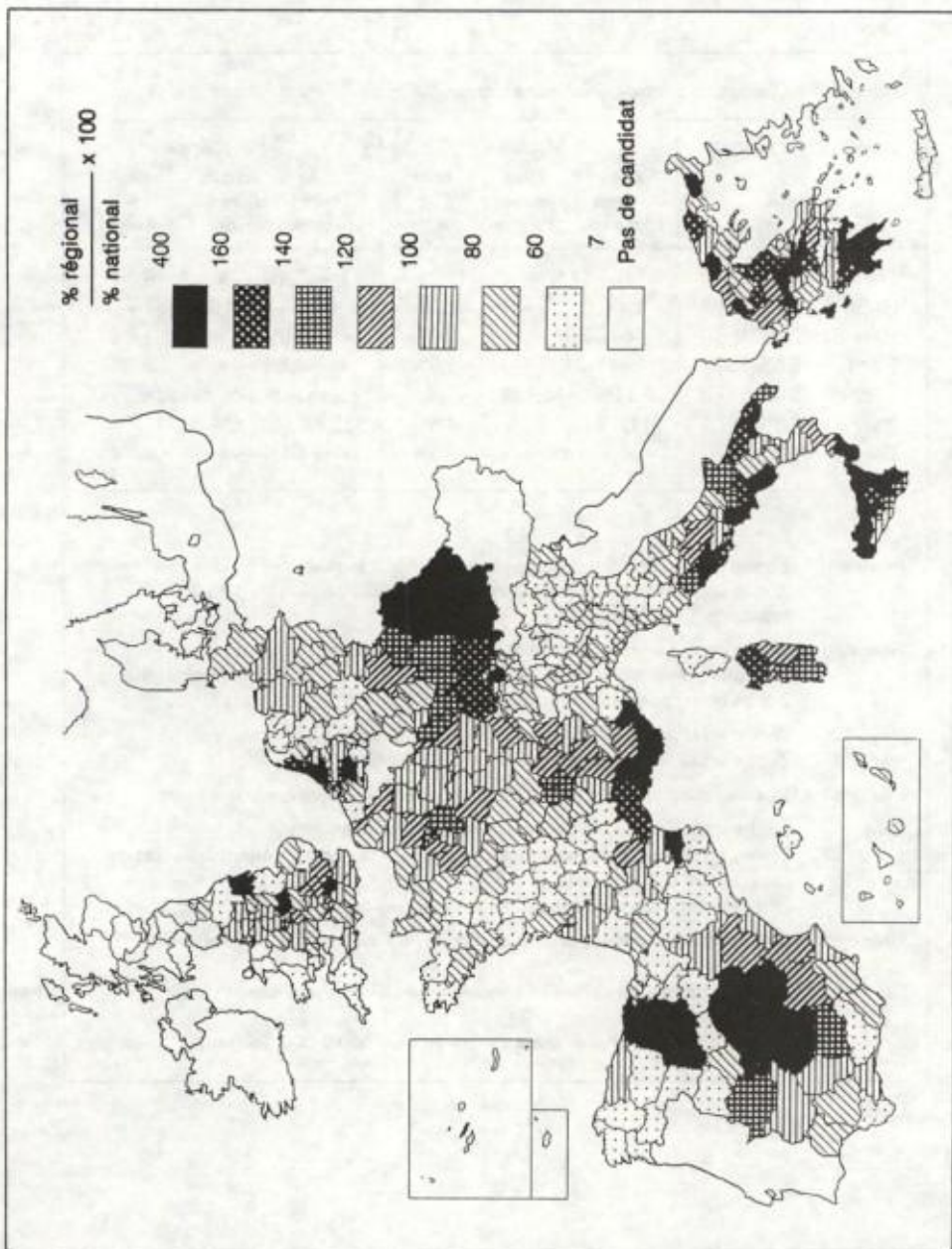


Fig. 2 - Résultats de l'extrême droite lors des élections nationales ou elle a obtenu ses meilleurs résultats au cours des deux dernières décennies par rapport à la moyenne nationale.

Tableau 1 - Opposition centre-périphérie et implantation de l'extrême-droite.

Pays	% national	«Centre»			«Périphérie»		
		Zones urbaines bourgeoises	Zones urbaines populaires	Reste du centre	Zones urbaines bourgeoises	Zones urbaines populaires	Reste de la périphérie
France	9,8%(1986)	<----14, %---->		11,2%	<----7,4%---->		6,0%
Gr-Brt	1,2%(1979)	1,4%	2,4%	1,0%	<-----1,0%----->		
Pays-Bas	2,6%(1984)	<----5,9%---->		2,6%	<----2,0%---->		1,6%
Flandre	6,6%(1989)	<----13,8%---->		5,6%	<----4,8%---->		3,1%
Suisse	9,4%(1971)	8 à 9%	15% et +	...	Presque pas de candidatures		
Italie	9,2%(1972)	11,8%	6,8%	4,5%	25,9%	17,8%	11,7%
Grèce	6,8%(1977)	<----5,3%---->		6,8%	<----6,1%---->		8,1%

France *centre* = moitié nord-est du pays; *périphérie* = le reste.
Zones urbaines : Paris et petite couronne, villes de plus de 100 000 habitants.

Grande-Bretagne *centre* = : moitié sud-est du pays; *périphérie* = le reste.
Zones urbaines du centre : Grand Londres et West Midlands (Birmingham).
Zones bourgeoises et populaires distinguées par le vote travailliste.

Pays-Bas *centre* = Hollande et province d'Utrecht; *périphérie* = le reste.
Zones urbaines : villes de plus de 100 000 habitants.

Flandre (et Bruxelles-Capitale) : *centre* = Brabant et Anvers; *périphérie* = le reste.

Italie *centre* = moitié nord, Rome exclu; *périphérie* = le reste.
Zones urbaines : collèges électoraux sénatoriaux comprenant les villes de plus de 100 000 habitants.
Zones bourgeoises et populaires distinguées par le vote communiste.

Grèce *centre* = bande côtière orientale et nord du Péloponèse; *périphérie* = le reste.
Zones urbaines du centre : Grand Athènes, Patras, Larissa, Volos, Salonique, Kavala.
Zones urbaines périphériques : villes de plus de 10 000 habitants.

en Grande-Bretagne, le Front National en France, le *MSI-DN* en Italie, le *Centrumpartij* aux Pays-Bas, le *Vlaams Blok* et le Front National en Belgique, *Ethniki Parataxis* en Grèce, *Union Nacional* en Espagne, l'Action Nationale, le Mouvement Républicain et Vigilance en Suisse.

L'analyse géographique de l'implantation électorale de l'extrême droite européenne peut être menée à l'échelle européenne ou dans les divers cadres nationaux. La figure 1 (*voir pages précédentes*) rend compte des résultats de l'extrême droite aux dernières élections européennes de juin 1989, dans les pays où celle-ci présentait des candidats, selon une échelle commune. La figure 2 situe les performances relatives de l'extrême droite dans les différentes régions de chaque pays par rapport à ses performances moyennes nationales, lors de l'élection où, au cours des deux dernières décennies, cette famille politique obtint son succès le plus important.

L'exploitation du thème de l'immigration favorise incontestablement le développement de l'extrême droite dans les pays du «Centre». A l'intérieur de ceux-ci, les grandes régions urbaines et industrielles sont des terrains privilégiés : Ile-de-France, Nord, Alsace-Lorraine, Rhône-Alpes en France, auxquels il faut ajouter la façade méditerranéenne où la présence immigrée est forte, tout autant que celle des rapatriés d'Afrique du Nord; base urbaine également au Royaume-Uni, où les résultats de l'extrême droite ne sont sans doute limités que par le mode de scrutin uninominal majoritaire à un tour, aux Pays-Bas, en Belgique, en Suisse. La géographie des *Republikaner* n'est pas spécifiquement urbaine; elle n'est ni centrale, ni périphérique dans le cadre du développement très homogène du territoire des anciens *länder* allemands, encore que le centre de gravité de l'économie de la RFA ait tendance à glisser vers le sud du pays.

Complétée par les enseignements du tableau 1, la lecture des cartes suggère que dans le «Centre», l'extrême droite trouve en général un terrain favorable dans les zones urbaines et industrielles. Mais ce terrain peut être fertilisé par l'existence de subcultures politiques régionales (le nationalisme flamand), voire même élargi à des zones semi-rurales moins centrales (le conservatisme nationaliste dans le sud catholique de l'Allemagne). Il peut aussi être fertilisé par la crise de certaines cultures politiques (la crise du PCF - et celle de la grande industrie - entraînant la désintégration idéologique dans les banlieues et les villes rouges françaises), soit au contraire plus ou moins stérilisé lorsque les cultures politiques régionales dominantes et l'encadrement de gauche restent vivaces (nord de l'Italie, où le *MSI* fait moins bien dans les zones urbaines populaires encadrées par le *PCI* que dans les zones urbaines bourgeoises; Wallonie; bassin de la Ruhr). Mais les récentes élections dans le *land* de Brême, bastion socialiste dans le nord de l'Allemagne, montrent que cette stérilisation peut n'être que temporaire.

De partis implantés dans la «Périphérie» au cours des années 50 et 60 (partis fascistes au Portugal, en Espagne; *MSI* dans le Mezzogiorno italien; Grèce, où l'extrême droite agissait au sein de la droite classique), y exprimant soit les intérêts des classes dominantes traditionnelles, soit les frustrations des régions et des couches sociales arriérées ou marginalisées par la croissance et l'intégration économiques, les partis d'extrême droite ont donc tendance à devenir des partis du «Centre». Mais ce glissement semble s'accompagner d'un glissement inverse du point de vue sociologique : l'extrême droite exprime moins qu'auparavant les sentiments politiques d'une minorité radicale de la droite bourgeoise intellectuelle et plus ceux d'une petite bourgeoisie désemparée d'artisans, de commerçants, de professions libérales, dans un premier temps; mais aussi, dans un second temps, de sous-prolétaires, de jeunes peu éduqués, d'ouvriers, plus ou moins en concurrence avec les immigrés mais aussi d'ouvriers qualifiés, de moins en moins encadrables par la gauche classique là où se développe le chômage et où la flexibilisation du système industriel fait disparaître les grandes entreprises et l'encadrement syndical (et, pour d'autres, parallèlement, celui de l'Eglise). Le premier élargissement vient de la droite ou du néo-poujadisme. Le second peut aussi venir de la gauche, d'abstentionnistes, de nouveaux électeurs en rupture de tradition politique familiale, en une époque où les clubs de supporters de football encadrent plus que les mouvements de jeunesse politiques.

percée de l'extrême droite et immigration en belgique

L'analyse du cas belge est intéressante pour au moins quatre raisons : le nombre d'étrangers est très élevé; les sondages d'opinion ont révélé l'attitude particulièrement peu favorable à l'attribution de droits politiques aux immigrés; l'extrême droite vient d'enregistrer une poussée spectaculaire; l'utilisation de diverses échelles géographiques d'analyse montre combien les différents modes d'insertion de la population immigrée et les différentes cultures politiques, dans un Etat de type fédéral, médient les conséquences politiques de la présence étrangère.

La population étrangère en Belgique passe de 368 000 personnes, en 1947, à 453 000 personnes, en 1962 (4.9% de la population totale), et à 759 000 en 1972 (7.8%), 912 000 en 1982, maximum historique (9.2% - voir fig. 3). On en compte 905 000 en 1991, mais il faut tenir compte de la naturalisation automatique en 1985 des enfants de moins de 18 ans nés en Belgique et dont le père ou la mère sont belges. Le solde des naturalisations a ainsi concerné de l'ordre de 22 000 individus au cours de la décennie 60, 63 000 au cours de la décennie 70 et 140 000 au cours de la décennie 80, dont 64 000 pour la seule année 1985.

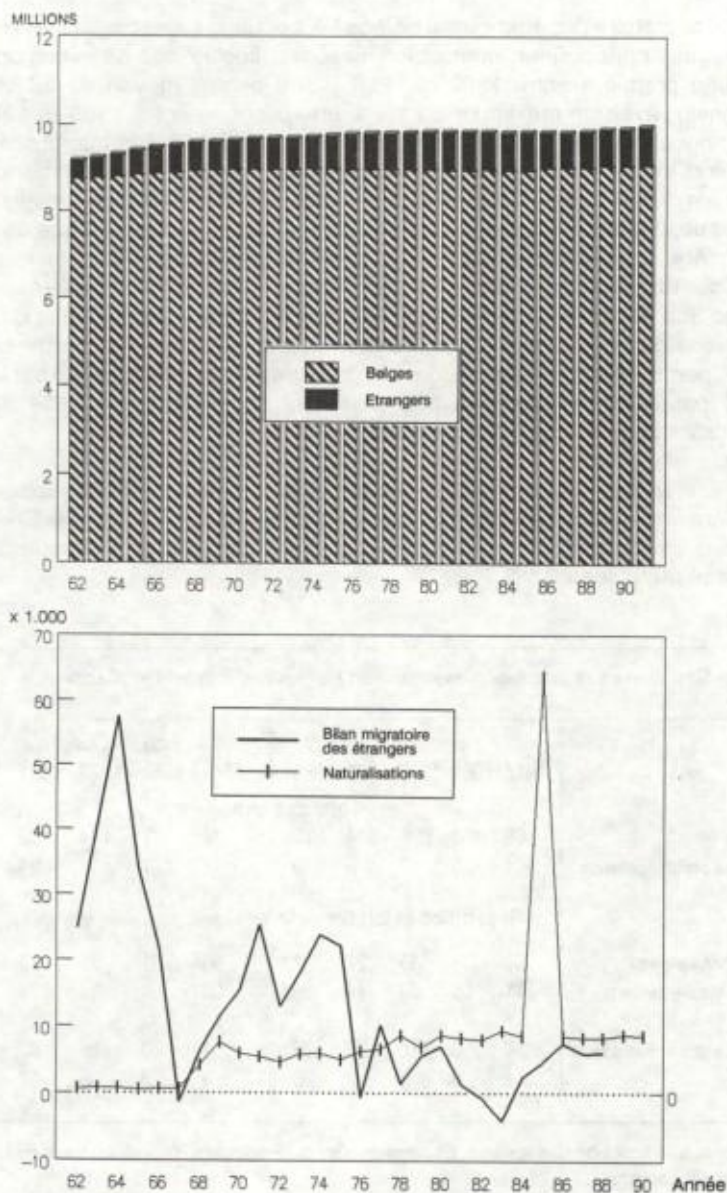


Fig. 3 - Evolution du nombre d'étrangers en Belgique.

Le solde migratoire des étrangers a enregistré, depuis le début des années 60, deux vagues principales d'immigration, liées aux fluctuations de la conjoncture : une première entre 1962 et 1966 (solde annuel moyen de 36 000 personnes), avec un maximum en 1964, une seconde entre 1969 et 1975 (solde annuel moyen de 18 000), avec un maximum en 1971. L'immigration de travailleurs extra-communautaires a été stoppée après 1975, et le solde annuel moyen est depuis lors de 3 500 étrangers, sous-estimé il est vrai de l'immigration clandestine et plus fort dans la seconde moitié des années 80 que dans la première. Il n'empêche que l'extrême droite développe l'exploitation du thème des étrangers à un moment où la nouvelle immigration en provenance du flanc Sud de la Méditerranée n'est plus un phénomène de masse et où la dynamique de la présence étrangère tient avant tout à son accroissement naturel, partiellement compensé, dans le droit sinon dans la perception par les autres, par la dynamique des naturalisations et, demain, par celle des acquisitions automatiques de nationalité.

Sous réserve des approximations liées à la présence non négligeable de fonctionnaires et de cadres internationaux parmi les Italiens, Espagnols, Grecs et Portugais, la composition sociologique des étrangers en Belgique est présentée au tableau 2.

Tableau 2 - Structure de la population étrangère en Belgique et à Bruxelles-Capitale

	Belgique					Bruxelles-capitale				
	1947	1961	1970	1981	1989	1947	1961	1970	1981	1989
	Total des étrangers									
- en milliers	368	453	696	904	879	74	67	174	239	264
- en % de la population totale	4	5	7	9	9	7	7	16	24	27
	Répartition selon l'origine (en % de la population étrangère)									
Etrangers « non visibles »*	54	38	33	29	27	63	61	33	23	20
Polonais et Méditerranéens européens	41	58	53	44	39	28	30	45	34	31
Méditerranéens non européens	0	0	10	20	26	1	0	16	32	37
Autres ^b	4	3	5	7	8	8	9	6	11	12

a. Européens, à l'exception des Italiens, Espagnols, Grecs, Portugais, Yougoslaves et Polonais; Américains, Océaniens.

b. Asiatiques, sauf les Turcs; Africains, sauf les Marocains et Algériens; inconnus, apatrides et réfugiés.

Concentrée partout dans les zones urbaines, la population étrangère présente des caractéristiques différentes selon les régions (*fig. 4 : voir page suivante*).

Dans l'axe industriel wallon, où les Italiens dominent, l'immigration remonte à l'entre-deux-guerres ou à l'après-guerre. La population immigrée est bien intégrée à la population locale, notamment par le biais des syndicats, et s'est insérée dans une société civile fortement marquée par les traditions du mouvement ouvrier socialiste, dans une période caractérisée globalement par une forte croissance économique et des besoins importants en main-d'oeuvre relativement peu qualifiée dans la grande industrie. La même situation prévaut largement dans le bassin minier du Limbourg, sinon qu'ici le vote socialiste est moins hégémonique et d'origine relativement récente.

En dehors du Moyen-Limbourg, la population étrangère est faible en Région flamande, si l'on excepte quelques communes peuplées d'étrangers frontaliers et Anvers, où ils ne dépassent cependant pas 10% de la population totale, dont moins de la moitié sont des travailleurs immigrés d'origine musulmane.

A Bruxelles, la proportion d'étrangers est sensiblement supérieure ; plus du quart de la population, mais tous ne relèvent pas de la catégorie des «travailleurs immigrés». Ces derniers sont concentrés dans le centre-ville, autour du *Central Business District* et dans la première couronne des plus vieux faubourgs, principalement au nord, à l'ouest et au sud du centre. Les étrangers aisés ont la même localisation résidentielle que les Belges de même statut social, sur les radiales orientale et sud-orientale de la ville. A Bruxelles comme à Anvers, à la différence de la Wallonie, la présence de travailleurs immigrés est récente, à partir de la fin des années 60. Elle s'affirme, particulièrement à Bruxelles, dans le contexte d'une dualisation du marché du travail et d'un affaiblissement dramatique de l'emploi industriel.

La poussée spectaculaire de l'extrême droite aux dernières élections législatives est essentiellement le fait de l'extrême droite flamande : le *Vlaams Blok* amplifie les succès qu'il avait entamés à Anvers aux élections municipales de 1988 et aux élections européennes de 1989. Sur l'ensemble des cantons électoraux flamands, l'extrême droite totalise 10.8% des suffrages exprimés (*fig. 5 : voir page suivante*). Le pourcentage n'est que de 2.9% en Wallonie, malgré une présence immigrée bien plus importante.

Ceci nous semble bien traduire l'impact différentiel des cultures politiques. Si protestation il y eut, ce fut plutôt «à gauche des socialistes» en Wallonie, Ecolo y passant de 6.5% en 1987 à 13.5% des suffrages exprimés (même si les écologistes revendiquent une position ni à gauche, ni à droite, mais «ailleurs» et si la composante chrétienne est bien représentée dans leur culture politique), alors que celle-ci fut récupérée en Flandre par l'expression du nationalisme le plus intransigeant, anti-belge (ceci ne signifiant évidemment en

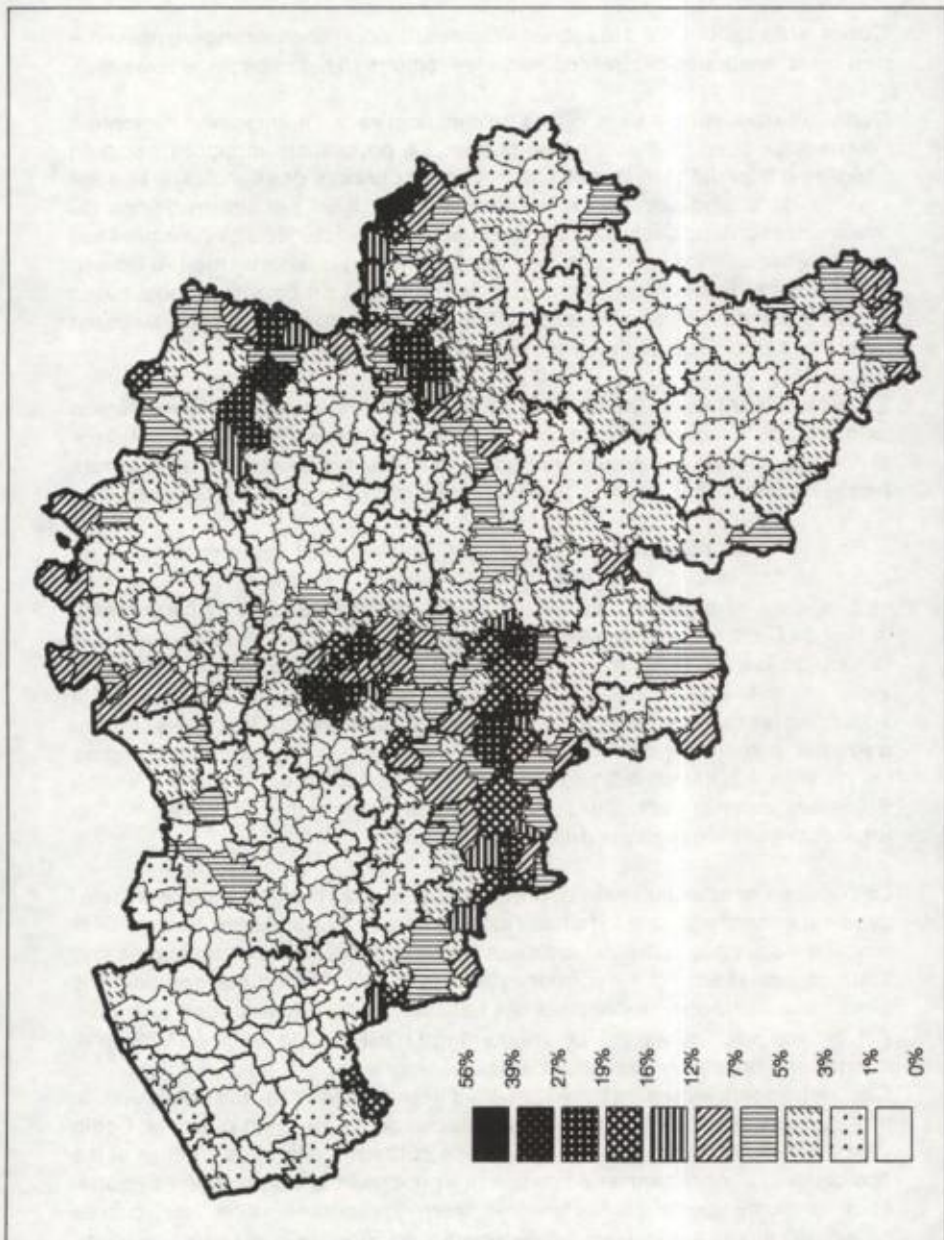


Fig. 4 - Répartition des étrangers en Belgique.

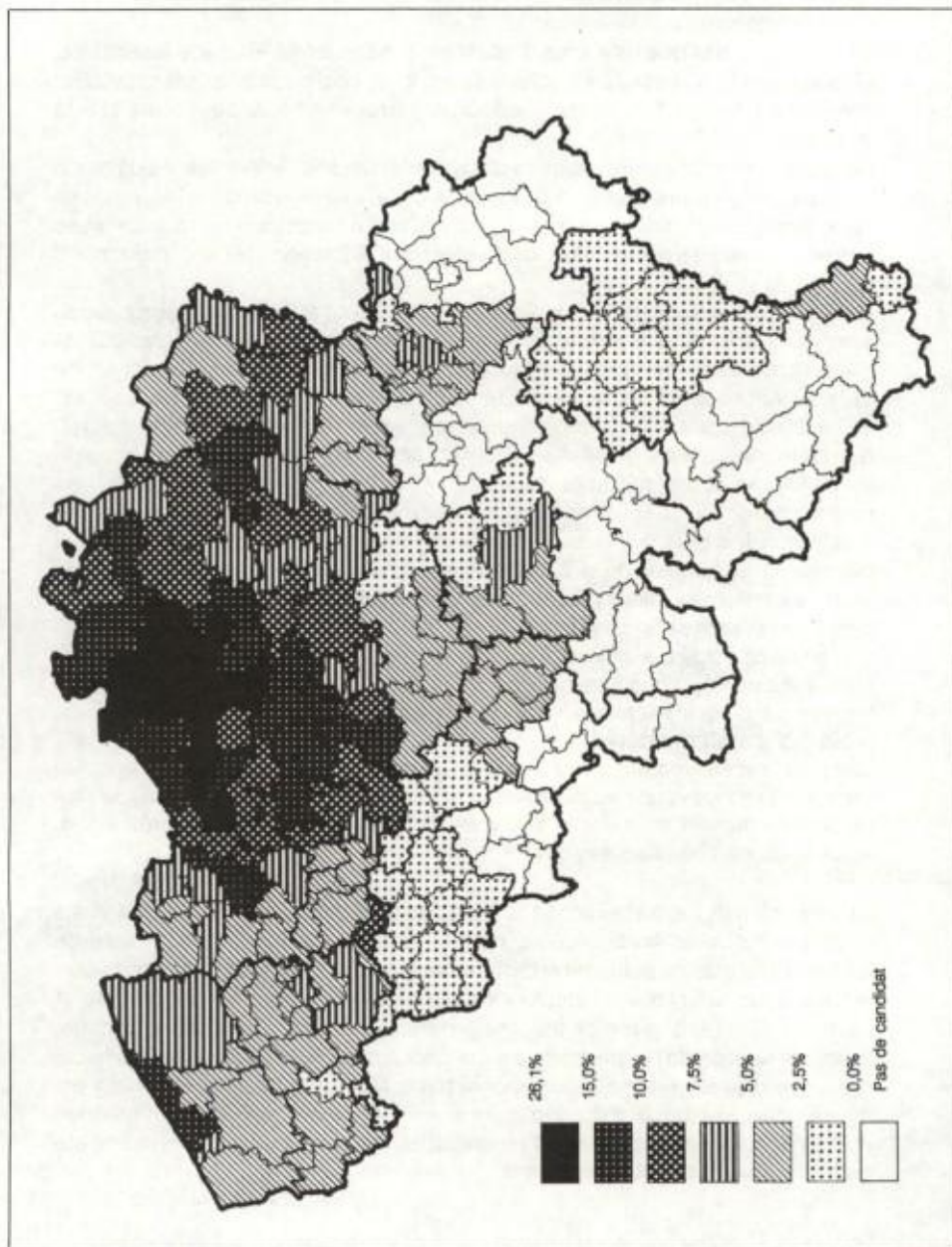


Fig. 5 - Résultats de l'extrême droite aux élections législatives de 1991 (Chambre).

aucun cas que les électorats de l'extrême droite et des écologistes seraient interchangeables).

Il faut aussi noter que l'extrême droite francophone a raté le virage fédéraliste, lié en Wallonie à la pensée politique de gauche; ceci pourrait aussi contribuer à expliquer des performances meilleures à Bruxelles, plus belge que la Wallonie.

Ceci étant, à l'intérieur de chacune de ces trois cultures régionales, il existe une certaine liaison entre les résultats électoraux de l'extrême droite et les plus forts pourcentages d'immigrés, mais c'est donc tout autant une liaison avec l'urbanité, avec les désarrois et les problèmes d'exclusion qui l'accompagnent.

En Flandre, les succès de l'extrême droite diffusent au départ de son bastion anversois (26.1% des suffrages exprimés dans le canton d'Anvers; 21.2% dans l'arrondissement). D'une étude récente de M. Swyngedouw et L. De Winter (voir ci-avant le commentaire de S. Govaert), comparant les résultats de l'extrême droite aux élections européennes de 1984 et de 1989, il apparaît que, si la base initiale du *Vlaams Blok* fut l'aile droite nationaliste flamande de la *Volksunie* et les militants d'une milice semi-clandestine regroupant les nostalgiques de la collaboration, le *Vlaams Militante Orde*, les transferts électoraux les plus significatifs proviennent aujourd'hui non seulement des électeurs traditionnels de la *Volksunie*, mais plus encore des abstentionnistes et de l'électorat socialiste peu éduqué, surtout aux âges intermédiaires, déçus des promesses de croissance portées dans leur adolescence. L'électorat socialiste plus âgé est plus stable, sans doute parce qu'il a été plus marqué par les traditions nées des luttes ouvrières et de la Résistance, voire, paradoxalement, parce qu'il est plus conservateur dans ses comportements politiques, mais il disparaît par décès.

Les plus jeunes électeurs sont plus que la moyenne tentés par l'extrême droite pour leur premier vote. Les transferts électoraux proviennent moins de l'électorat social-chrétien, sans doute plus imprégné de valeurs éthiques chrétiennes, et de la droite libérale classique.

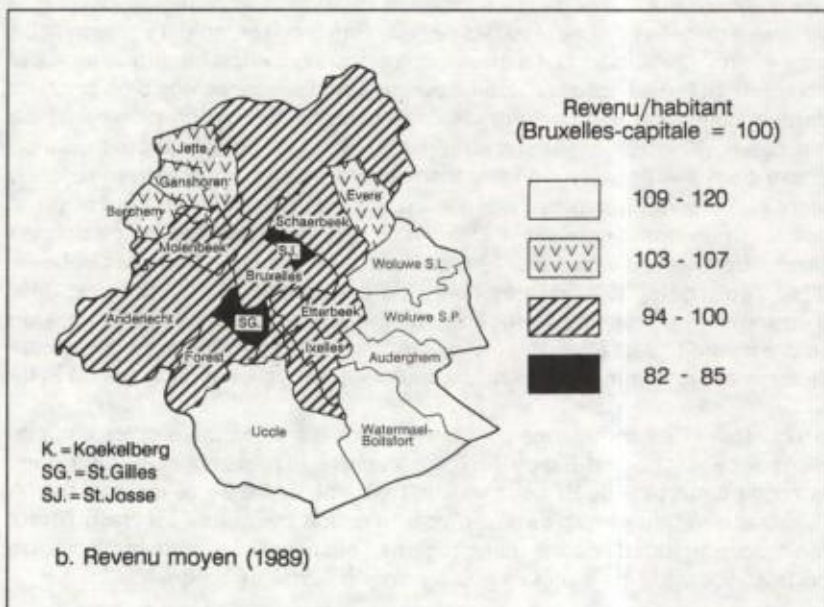
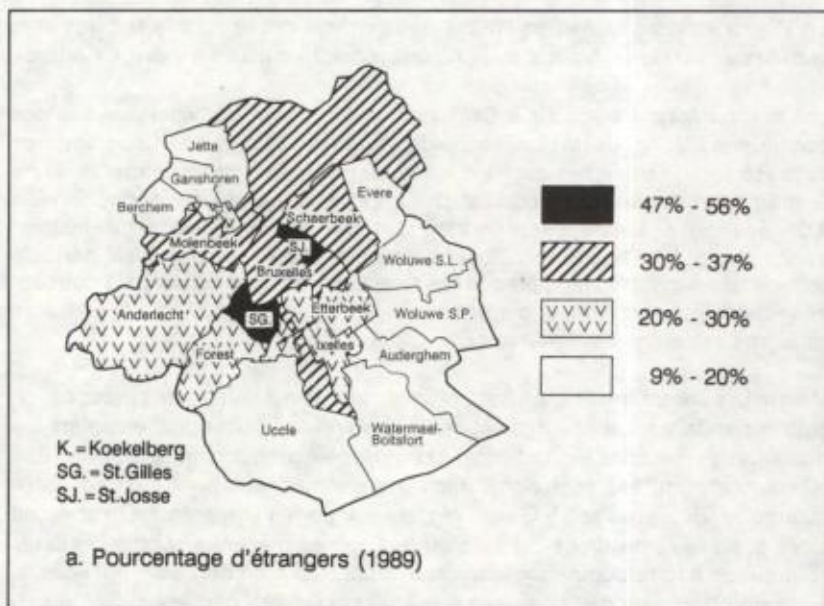
Si les scores de l'extrême droite ne sont pas négligeables, loin s'en faut, dans le bassin industriel limbourgeois, dominé par les charbonnages en voie de fermeture, la grande industrie et les firmes transnationales, ils y sont cependant modérés par référence à l'ampleur de la population immigrée qui y réside. A l'autre extrémité de la région flamande, dans le sud de la Flandre occidentale, le peu de succès de l'extrême droite s'explique non seulement par la très faible présence d'étrangers mais plus encore par le fait que l'industrialisation s'y est développée sur base d'un capitalisme endogène de petites et moyennes entreprises, dans le contexte d'un encadrement hégémonique de la société civile par la démocratie chrétienne.

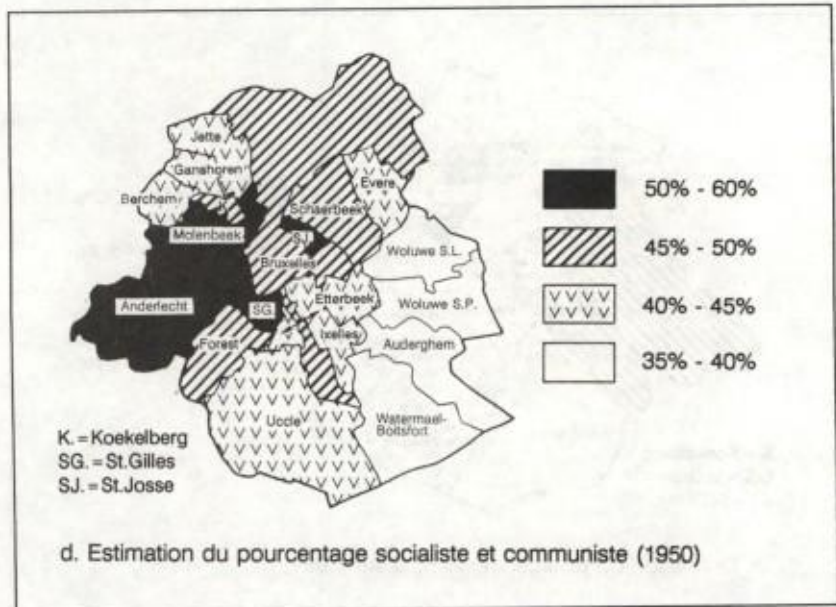
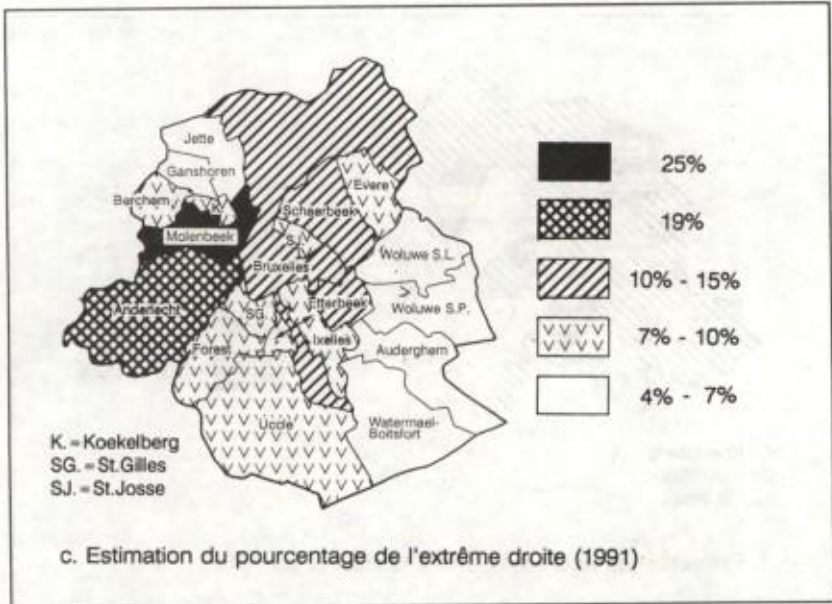
En Wallonie, les succès très limités de l'extrême droite sont le fait des plus grandes villes, Liège, Namur et, dans une moindre mesure encore, Charleroi.

Les huit cantons électoraux bruxellois, qui débordent partiellement sur des communes flamandes de banlieue, extérieures aux limites des 19 communes de la Région de Bruxelles-capitale, confirment la pénétration différentielle de l'extrême droite parmi les populations francophones et néerlandophones : 9.0% des voix, essentiellement pour le Front National, parmi le collège électoral francophone; 15.4% des voix, essentiellement pour le *Vlaams Blok*, parmi le collège néerlandophone, bien que les Néerlandophones soient plus concentrés dans les communes périphériques où la population de travailleurs immigrés est en général peu nombreuse.

Malgré la publication des résultats électoraux au seul niveau des cantons, on peut cependant recourir à des estimations au niveau communal en calant les résultats des élections législatives sur ceux des élections communales de 1988 et en analysant les évolutions dans les cantons composés d'une seule commune (Bruxelles et St. Gilles) (*fig. 6 - voir pages suivantes*). On aperçoit alors que l'extrême droite bruxelloise réalise ses meilleurs scores dans les communes à forte population immigrée, au tissu urbain dégradé, qui étaient, il y a une trentaine d'années, les bastions socialistes peuplés d'ouvriers. Il semble cependant que les meilleurs scores de l'extrême droite proviendraient des quartiers à la marge des plus fortes concentrations d'immigrés, plutôt que du centre de celles-ci. Les résultats de l'extrême droite semblent également un peu moins favorables dans des communes où l'encadrement municipal socialiste est resté solide, s'appuie sur de fortes personnalités bien ancrées dans la commune et développe des politiques de rénovation urbaine assez marquées (Saint-Gilles, 48% d'étrangers, 8.5% pour l'extrême droite; Saint-Josse, 56% d'étrangers, une estimation de l'ordre de 9% pour l'extrême droite), alors qu'ils sont plus forts dans des communes plus hétérogènes et où le pouvoir municipal socialiste a été affaibli par des querelles de personnes (Anderlecht, 24% d'étrangers, 19% estimés pour l'extrême droite; Molenbeek, 37% d'étrangers, 25% estimés pour l'extrême droite). A Schaerbeek, 36% d'étrangers, commune hétérogène comme Anderlecht, le pourcentage de l'extrême droite peut être estimé au niveau plus faible de 12%, mais le discours violemment anti-immigrés de Nols a transféré des voix sur les listes du PRL.

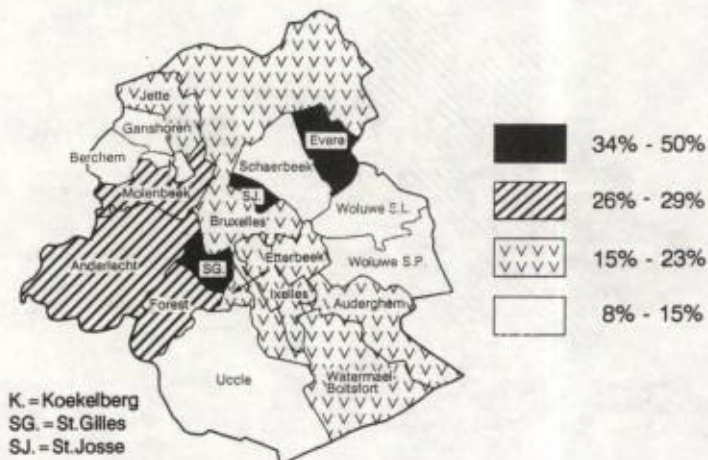
Au contraire des communes populaires, dans les communes et les cantons aisés de l'Est et du Sud-Est de Bruxelles-capitale, et plus encore au-delà, dans la zone périurbaine du Brabant wallon, l'extrême droite perce moins dans un électoral bourgeois et à plus haut niveau d'éducation. Mais il est vrai qu'il faut tenir compte du discours démagogique, sécuritaire et anti-immigrés de certains libéraux, qui a parfois peu à envier à l'extrême droite.







f. Estimation du pourcentage des libéraux et du F.D.F. (1991)



e. Estimation du pourcentage socialiste (1991)

conclusions

La présence massive de travailleurs immigrés, méditerranéens, surtout s'ils sont de culture musulmane, mais déjà aussi des immigrants d'Europe orientale, favorise les succès électoraux de l'extrême droite et un transfert relatif de ceux-ci de la «Périphérie» vers le «Centre», des milieux bourgeois vers les milieux de la petite classe moyenne indépendante et populaires et vers les quartiers défavorisés. Elle développe, au-delà, un discours xénophobe musclé dans une partie de la droite classique, dont l'électorat n'est cependant pas massivement confronté à la présence physique des immigrés.

Cependant, les succès de cette extrême droite ne sont nets, et en même temps ne dépassent largement le seul espace des quartiers dégradés et de leurs abords immédiats, que lorsque certaines conditions sont toutes ou partiellement réunies :

- une dualisation marquée de la société, particulièrement forte dans les villes tertiairisées;
- une culture politique régionale marquée par des traditions de nationalisme et de conservatisme frileux;
- ou au contraire l'écroulement, voire simplement l'érosion, d'un encadrement idéologique hégémonique de gauche en milieu urbain en crise (bastions de banlieue du PCF en France; raids contre les foyers d'immigrés dans les villes de l'ancienne RDA, où le pourcentage d'étrangers est cependant bien faible; évolutions de Molenbeek, d'Anderlecht, d'Anvers ou même de certaines banlieues socialistes liégeoises), avec parfois le risque supplémentaire de voir les attitudes xénophobes récupérées par les autorités municipales de gauche.



Mohammed Mrabet, feutre et encre de chine, 43,5X35,5 cm.

l'abstentionnisme politique en europe et le cas belge

pascal delwit *

L'abstentionnisme en Belgique : le sujet pourrait sembler saugrenu tant il est vrai, comme chacun le sait, que le vote est obligatoire dans notre pays. Il est donc quasi impossible de se faire une idée précise sur ce phénomène. Pourtant, à chaque échéance électorale, une proportion respectable d'électeurs ne se rendent pas aux urnes et la part des bulletins blancs et nuls n'est pas non plus négligeable.

Par ailleurs, l'abstention de plus en plus massive aux différentes élections en Europe occidentale, combinée avec l'émergence de forces politiques nouvelles, ont attiré l'attention des sociologues et des politologues sur les évolutions des comportements électoraux dans les démocraties européennes.

Nous avons essayé de nous interroger sur ce fait, sur quelques questions qu'il soulève et sur les pistes que nous pouvons envisager pour l'avenir. Nous aborderons cette problématique dans la première partie de cet article pour ensuite examiner et commenter les chiffres électoraux belges de ces dix dernières années.

* Assistant à l'Institut d'études européennes de l'ULB

l'émergence de l'abstentionnisme en Europe : mythe ou réalité?

L'abstentionnisme politique n'est pas, en tant que tel, un phénomène nouveau. Il est depuis longtemps un fait acquis aux Etats-Unis, comme en témoignent les taux de participation extrêmement faibles aux élections les plus importantes, celle du Président et celle des parlementaires.

Tableau 1 - Taux de participation aux élections américaines - en %

	Elections présidentielles	Elections au Congrès
1968	61	55
1970	43
1972	55	51
1974	36
1976	53	49
1978	35
1980	53	47
1982	38
1984	53	48
1986	35
1988	50	49
1990	35

Les *mid-terms elections*¹ n'ont plus atteint un taux de participation supérieur à 40 depuis plus de vingt ans. Quant aux élections présidentielles, il n'y a guère qu'un peu plus de 50 des électeurs potentiels qui se rendent aux urnes. Bien sûr, il faut nuancer quelque peu la signification de ces chiffres dans la mesure où le taux d'abstention est comptabilisé aux Etats-Unis sur le nombre d'électeurs «potentiels» et non - comme en Europe - sur le nombre d'électeurs inscrits. Il n'en reste pas moins que l'abstention est très importante.

Si cette donnée est récurrente aux Etats-Unis et intégrée dans le fonctionnement du système politique, en Europe c'est l'ampleur du phénomène qui est nouvelle, même si l'abstention n'atteint pas encore les niveaux américains.

Dans l'ex-République fédérale d'Allemagne, le taux de participation aux élections législatives est passé de 91.1 en 1972 à 78.6 en 1990, enregistrant

1. Les élections renouvelant partiellement la Chambre des représentants entre deux échéances présidentielles.

une chute de dix points entre 1983 et 1990. Parallèlement, le total des deux principaux partis, la *CDU* et le *SPD*, passait de 90,7 à 80.

Tableau 2 - Taux de participation aux élections législatives dans l'ex-RFA et en Allemagne et total du vote pour les deux grand partis (SPD et CDU) ²

	Participation	CDU + SPD
1972	91,1	90,7
1976	90,7	91,2
1980	88,6	87,4
1983	89,1	87,0
1987	84,3	81,3
1990	78,6	80,0

2. Peter Pulzer in *Electoral Studies*, juin 1991, n°2, vol. 10.

En France, les taux d'abstentions sont évidemment fonction de la nature des élections. Ils sont les plus élevés pour les élections dont les enjeux apparaissent les moins clairs ou les moins importants. Ils sont ainsi les plus faibles pour les élections présidentielles et les plus forts pour les élections cantonales et européennes (voir tableau 3). L'élection législative de 1986, avec un scrutin à

Tableau 3 - Taux d'abstention aux élections en France durant les années 80 - en %

	Prés.	Légis.	Canto.	Muni.	Eur.
1981 (1 ^{er} tour)	18,91				
1981 (2 ^e tour)	14,14				
1981 (1 ^{er} tour)		29,60			
1981 (2 ^e tour)		25,50			
1982 (1 ^{er} tour)			31,57		
1982 (2 ^e tour)			29,70		
1983 (1 ^{er} tour)				21,63	
1983 (2 ^e tour)				20,29	
1984					43,27
1985 (1 ^{er} tour)			33,30		
1985 (2 ^e tour)			33,76		
1986		21,70			
1988 (1 ^{er} tour)	18,62				
1988 (2 ^e tour)	15,82				
1988 (1 ^{er} tour)		34,25			
1988 (2 ^e tour)		30,05			
1989 (1 ^{er} tour)				27,18	
1989 (2 ^e tour)				26,90	
1989					51,11

un tour, avait un enjeu «fort» : un changement de majorité, et dans quelle proportion, durant un mandat présidentiel. Le taux de participation a donc été grand.

Si l'on observe l'évolution au cours de la décennie 80, on se rend compte que pour les mêmes types d'élections, à l'exception de l'élection législative de 1986, les taux de participation sont presque systématiquement en recul dans les proportions des taux habituels pour chaque type de scrutin. Par ailleurs, les résultats des élections partielles de ces deux dernières années ont confirmé l'accentuation de l'abstentionnisme. Le taux d'abstention moyen pour les cinq élections législatives partielles durant l'année 1991 a été de 62.1.

pourquoi et comment vote-t-on?

Les analyses des comportements électoraux, du rôle des électeurs et des élus ont historiquement mis en évidence un certain nombre de faits. Parmi ceux-ci, relevons les principales tendances.

problème de lisibilité

Le vote est une médiation : il s'agit d'une personne qui commet un acte individuel - déposer un bulletin de vote dans une urne - pour exprimer un avis, une volonté, un espoir de voir un candidat ou un parti accéder au pouvoir. Le parti - accessoirement le candidat - joue donc le rôle de mandant à un niveau où sont censées être prises des décisions qui régulent la vie de la société : le Parlement. C'est ce qu'on résume généralement sous l'appellation de démocratie de représentation.

Cette démocratie de représentation est pourtant aujourd'hui remise en cause pour une série de raisons, qui ne sont pas toutes nouvelles, mais dont le poids s'est incontestablement accru. Le rôle du Parlement a considérablement évolué. La décision politique - ne parlons même pas des autres domaines - se prend de moins en moins dans l'enceinte législative. De cénacle où se discutait la loi, le Parlement devient de plus en plus le lieu où s'entérine la loi. Plus encore, nombre de décisions ne passent plus nécessairement par l'intermédiaire d'une loi.

Sur un plan institutionnel en effet, dans les secteurs de compétence de la Communauté européenne, les directives ont force de loi dans les Etats membres. La mesure se prend donc en un lieu autre que le Parlement national. Cette constatation ne constituerait pas un déni de démocratie en soi si la délégation de décision s'accompagnait d'une «délégation démocratique» vers les instances communautaires. Or ce n'est pas le cas. Nous vivons toujours dans un système de «déficit démocratique» à l'échelle de la Communauté

européenne, terme pudique pour signifier le manque de contrôle des choix communautaires et l'impossibilité d'initiative législative de la part des élus européens. Le Parlement européen ne dispose que de pouvoirs dérisoires et la procédure de coopération mise en place par l'Acte unique européen a rapidement montré ses limites. Les parlementaires nationaux ne contrôlent que très indirectement ce qui se fait à cet échelon.

L'effectivité de la représentation est donc de plus en plus faible, et l'on peut voir là une des raisons de ce que nombre de citoyens - qui ne le sont plus en fait - ne comprennent plus l'intérêt de leur participation électorale, pour quoi, ni pour qui ils votent. L'abstentionnisme est, dans ces conditions, particulièrement élevé. Les élections européennes sont un exemple saisissant de cet état de fait. Comme Pierre Bauby le souligne : « *Partout, les abstentions aux européennes sont supérieures, souvent nettement, à celles enregistrées aux élections législatives. Ces mobilisations faibles et décroissantes de 1979 à 1984 tiennent à la conjugaison d'un facteur général - le peu de pouvoir du Parlement dans l'élaboration et même le contrôle de la politique européenne, le peu de lisibilité de ce qui se passe à Strasbourg, l'impression de ne pas pouvoir peser sur les décisions - et de phénomènes spécifiques à chaque pays* »³. De fait, les résultats de 1989 ont confirmé la désaffection massive des électeurs pour un enjeu faiblement saisissable. Si nous exceptons la Grèce et l'Italie, les taux de participation sont médiocres dans les pays où le vote est obligatoire.

Tableau 4 - Elections européennes : taux de participation (y compris les votes blancs et nuls) par rapport au total des électeurs inscrits *

	1979	1984	1989
RFA	65.7	56.8	61.5
Danemark	47.1	52.3	46.0
France	60.7	56.7	49.3
Grèce	-	77.2	77.7
Irlande	63.6	47.6	68.3
Italie	85.5	83.9	81.5
Luxembourg**	88.9	87.0	87.0
Pays-Bas	57.8	50.5	47.2
Royaume-Uni	31.6	32.6	36.0
Espagne	-	68.9	54.8
Portugal	-	72.2	51.2
Moyenne	63.0	61.0	58.5

* Philippe Habert et Colette Ysmal (Sous la direction de), «Elections européennes 1989, Résultats, analyses et commentaires», *Le Figaro/Etudes politiques*, 1989.

** Le vote est obligatoire au Luxembourg.

3. Pierre Bauby, L'abstention comme expression politique, *Le Journal des élections*, Juin-juillet 1989, n°8.

problème de technocratie

Ce manque de lisibilité est en outre accru par une présentation des changements de nos sociétés qui ferait de «la complexité» un élément de plus en plus mobilisé contre toute possibilité de participation réelle à la vie politique. Ce discours est de plus en plus présent, caricatural pour la Communauté européenne mais aussi dans le chef de beaucoup d'hommes politiques. Sans se fixer sur des exemples, il fut par exemple surprenant d'entendre Guy Spitaels (à propos de l'accord avec le PSC à la Région wallonne et à la Communauté française) refuser de s'exprimer sur le compromis - qui aurait été technique, difficile à expliquer, et donc à comprendre - en prenant comme comparaison le discours du médecin que nous ne comprendrions pas non plus ! Ce n'est bien sûr qu'un exemple parmi beaucoup d'autres, mais il est significatif, tant la formulation était explicite.

De nombreuses personnalités scientifiques s'élèvent contre ce que P. Virilio appelle «l'intégrisme technique»⁴. Si nos sociétés se sont indéniablement complexifiées, il n'en demeure pas moins que ce discours technocratique et élitiste vise souvent d'abord à interdire toute remise en cause des politiques suivies. L'argument n'a déjà que trop servi. Que l'on se rappelle le discours des «bien-pensants» pour refuser au dix-neuvième siècle le suffrage universel aux ouvriers et aux paysans.

problème d'évolution sociale

Si le fait de voter est un acte individuel, il s'est souvent inscrit aussi comme sentiment d'appartenance; appartenance à une communauté, à une catégorie ou à une classe sociale. Les tentatives pour distinguer les orientations de l'engagement politique et du vote ont été nombreuses.

Elles se sont surtout développées à partir des croisements de paramètres les plus significatifs⁵. Parmi ceux-ci, l'appartenance à une catégorie sociale spécifique et les attributs de pratique religieuse ont été souvent mis en évidence. Dans ce cadre, les conclusions de Guy Michelat et Michel Simon, confirmées par les études de Nona Mayer, ont été importantes. Pour ces deux auteurs, «il se confirme que plus s'élève le degré d'appartenance à la classe

4. Voir par exemple Paul Ricoeur, *Le Monde*, 29 octobre 1991; Pierre Bourdieu, *Le Monde*, 14 janvier 1992; et Edgar Morin, auteur d'une théorie sur *la complexité*, qui n'en déclare pas moins «c'est une illusion terrible que de croire que les problèmes fondamentaux qui se révèlent dans les différentes sciences ne peuvent pas être discutés non seulement par les philosophes et les gens cultivés, mais même par les citoyens» *Le Monde*, 26 novembre 1991.

5. L'ouvrage de référence en la matière est la somme recueillie sous la direction de Richard Rose, *Electoral Behavior. A comparative Handbook*, Mac Millan, 1974, 753 pages.

ouvrière, plus corrélativement diminue la fréquence du vote de droite, tandis qu'augmente celle du vote de gauche (communiste, mais aussi à un moindre degré, socialiste et radical de gauche)»⁶. Bien sûr, il faut apprécier ces conclusions dans un contexte et un espace politiques spécifiques mais elles confirmaient des analyses antérieures. Les questions qui se posent aujourd'hui sont de savoir si ces conclusions corrélées sont toujours d'actualité. En fait, une double leçon se dégagerait : la corrélation électorale persisterait, mais l'importance relative des facteurs de corrélation serait en très nette diminution.

Cette dernière conclusion est essentielle car elle met à nu un des éléments capitaux des analyses : la perte des éléments d'identification sociale, culturelle ou idéologique. Cela a été particulièrement vrai des identités liées à la représentation sociale, mais cela l'est également en ce qui concerne la pratique religieuse. Schématiquement, on croit moins et moins fort⁷, et on se sent moins membre d'une classe sociale donnée qu'auparavant. Il faut souligner que l'élection comme cadre d'action collectif - parmi d'autres - est de moins en moins ressentie et vécue comme tel, ce qui entraîne une « individualisation » du vote de plus en plus prononcée.

Il en résulte des comportements électoraux nouveaux dont l'abstention fait partie. Mais ce n'est pas la seule innovation. La façon de voter suivant les scrutins et les enjeux devient de plus en plus différenciée. La stabilité électorale dans le choix est de plus en plus remise en question. Et pour une même élection, des choix distincts peuvent s'opérer. Il sera intéressant de pouvoir tirer les enseignements des votes comparés au Sénat, à la Chambre et à la Province aux dernières élections législatives en fonction des candidats, des enjeux locaux, partisans, ...

problème de consensualité

Une élection est - presque - par définition une compétition entre acteurs opposés, sur un ou plusieurs sujets à propos desquels chaque formation ou parti politique a une position. La force de cette compétition, le poids de cette concurrence, la différenciation des politiques préconisées ont souvent incarné autant de sources de mobilisation. La motivation est d'autant plus grande qu'il existe des partisans et des opposants sur les questions essentielles. A

6. Guy Michelat et Michel Simon, « Religion, classe sociale, patrimoine et comportement électoral : l'importance de la dimension symbolique » in Daniel Gaxie, *Explication du vote. Un bilan des études électorales en France*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1985, 450 pages, p.310

7. Voir les données pour l'Europe dans Emmanuel Todd, *L'invention de l'Europe*, Seuil, 1990, 538 pages.

l'inverse, si ces enjeux n'existent quasiment pas, si le débat se situe dans un « consensus mou » ou perçu comme tel, la mobilisation sera d'autant plus faible et l'abstention d'autant plus grande. Force est de constater que la puissance du dissensus est de plus en plus faible - ce qui rend par essence les identifications plus compliquées aussi. La logique du choix a de moins en moins de valeur et les questions sur lesquelles se positionnent les électeurs sont de moins en moins celles qui concernent leurs préoccupations principales. Marie France Toinet a bien montré cet aspect des choses dans le cas américain. Pour elle, « *l'une des raisons de la désaffection pour les partis provient sans doute de la peu de différences que l'opinion décèle entre les deux grands partis* »⁸.

Il faut enfin tenir compte chaque fois des aspects conjoncturels dans le calcul de la participation électorale. Par exemple, les élections européennes en France étaient le cinquième scrutin en l'espace de quatorze mois. Outre le faible enjeu, cette donnée a certainement contribué à la forte abstention enregistrée à cette occasion.

Les quelques éléments synthétiquement décrits ci-dessus permettent d'évaluer les données de la participation électorale et de ses évolutions récentes. Ils nous interpellent manifestement sur la participation des gens au processus décisionnel et sur l'organisation des régulations politiques de nos sociétés. Bien évidemment, les premières organisations questionnées par ces évolutions sont les partis politiques. Aujourd'hui, leurs fonctions sont de plus en plus remises en cause. Que ce soient la légitimation et la participation au système politique; la fonction gouvernante; l'encadrement social, politique, et culturel de groupes sociaux; la représentation au niveau parlementaire d'intérêts particuliers ou généraux : tous ces paramètres connaissent de graves dysfonctionnements accentués par la multiplication des échelons d'intervention (régional, national, européen).

Les partis les plus touchés sont, dans le modèle organisationnel de M. Duverger, les partis de masse : partis d'encadrement, d'éducation, de pouvoir, parlementaires et extra-parlementaires, dont l'exemple type est le parti social-démocrate. Mais ce n'est pas le seul exemple. Une société politique pilarisée comme la nôtre est plus affectée que les jeunes démocraties d'Europe du Sud par exemple. D'aucuns estiment aujourd'hui révolu le rôle des partis. Les formations politiques deviendraient, à l'instar de ce qui se passe aux Etats-Unis, des *Catch All Parties* (partis attrape-tout). Le ciment idéologique partisan

8. Marie France Toinet, *Le système politique des Etats-Unis*, PUF, 1986, 629 pages, p. 465. Elle souligne d'ailleurs l'individualisation du vote qui résulte de cette faible différenciation : « *Confrontés à des choix politiquement limités, privés d'options politiques claires, les électeurs jouent avec beaucoup de subtilité des règles qui leur sont imparties. Ils cherchent à éviter à tout prix qu'un seul parti monopolise le pouvoir* » p. 468.

serait faible. Aux Etats-Unis, les partis ne sont qu'un conglomerat d'associations uniquement mis en branle à l'occasion des élections et, principalement, autour d'une personne : le maire, le gouverneur, le sénateur ou encore le président à faire élire. Ils disparaissent de la scène après chaque échéance électorale.

Les partis auraient constitué une étape dans le processus historique de constitution de la citoyenneté, et l'Histoire aurait passé cette phase. C'est l'hypothèse de Jean-Marc Ferry. Pour lui, «*nos schémas de démocratie incarnées dans l'Etat-nation vont mal*» et, dans le même temps, «*correspondent mal à la réalité nationale*»⁹. Castoriadis estime même que «*le rôle et les pouvoirs des partis sont parmi les facteurs qui creusent énormément l'écart entre les prétentions "démocratiques" de nos régimes et leurs réalités*»¹⁰.

S'il nous semble évident que des formes d'organisation démocratiques nouvelles vont devoir voir le jour, les positions qui consistent à n'imaginer cette (re)naissance qu'au travers d'un «nouvel espace démocratique» - qui est en soi indispensable - sont dangereuses. Elles n'appréhendent l'intervention démocratique dans la société qu'au travers de la seule contribution individuelle. Elles font donc fi des rapports de force existants et de l'action collective. L'Histoire humaine nous a pourtant rarement - pour ne pas dire jamais - montré la victoire individuelle du faible sur le fort. Et cet élément doit être bien présent dans la réflexion contemporaine.

Par ailleurs, et c'est peut-être un paradoxe, les nouvelles forces politiques qui émergent actuellement, les partis écologistes et l'extrême droite, nous questionnent sur «l'offre politique» et le «dessein collectif». Les partis écologistes, tout en étant peut-être les premières formations qui incarnent les valeurs post-matérialistes, se distinguent souvent par un dessein et un programme différenciés sur des éléments importants en regard du «consensus mou» régnant. Les valeurs défendues par l'extrême-droite sont généralement aux antipodes de celles défendues par les Verts, mais comme eux - et la comparaison s'arrête là - elle défend des thèmes facilement identifiables et entretient l'esprit d'une action collective ou parfois d'une action pour le collectif - même si c'est une illusion. Ne pas tenir compte de ces deux indications, qui sont aussi des avertissements, pourrait être, rappelons-le, dangereux. Le discours tendant à banaliser ou à minimiser ces deux expressions politiques en progrès vise à côté des raisons profondes de ces développements.

9. Jean-Marc Ferry, les trois imaginaires démocratiques in «Quelle démocratie pour quel citoyen?» *Cosmopolitiques*, juin 1991. Dans cette optique l'auteur réfute l'idée que le Parlement européen puisse être l'instance législative. Il se prononce pour la création d'une «véritable démocratie participative au niveau européen» notamment à travers la création d'un espace public européen.

10. *Le Monde*, 10 décembre 1991.

quid de la belgique?

Répétons-le, en raison de l'obligation de vote, il est presque impossible de véritablement parler d'abstention en Belgique et de dégager des conclusions très significatives. Aux élections législatives du 24 novembre, 7.144.784 électeurs étaient enregistrés sur les listes électorales. Parmi ceux-ci, 6.624.426 ont effectivement pris part au vote, soit 92,7. La répartition régionale de cette participation est donnée au tableau 5¹¹

Tableau 5 - Participation aux élections législatives du 24.11.91

	Flandre	Wallonie	Bruxelles	Total
Inscrits	4.216.954	2.238.886	688.944	7.144.784
Votants	3.975.701	2.052.038	596.687	6.624.426
Participation	94,2	91,7	86,6	92,7

De plus, parmi les votants, il faut bien sûr prendre en compte les bulletins blancs et nuls même s'il est impossible de dégager leur véritable nature. Erreurs et volonté de ne pas voter ne sont pas départageables. On peut toutefois considérer qu'une bonne proportion expriment des refus conscients, compte tenu des chiffres parfois élevés de ce pourcentage et vu les taux nettement plus faibles de blancs et nuls dans les pays où le vote n'est pas obligatoire¹². En novembre 1991, des 6.624.426 votes émis, 6.162.392 étaient valables, soit 93 avec une répartition régionale donnée par le tableau 6.

Tableau 6 : Votes valables aux élections législatives du 24.11.91

	Flandre	Wallonie	Bruxelles	Total
Votes	3.975.701	2.052.038	596.687	6.624.426
blancs et nuls	258.482	164.250	39.302	462.034
Valables	93,5	92,0	93,4	93,0

Si l'on cumule les non-votants et les votes blancs et nuls, nous arrivons à un total de 982.392 sur 7.144.784 inscrits, soit 13,7 de la population qui n'a pas émis un vote positif ou correct. La répartition régionale est donnée au tableau 7.

11. Les trois tableaux qui suivent sont tirés de : Xavier Mabille, Evelyne Lentzen, Pierre Blaise, «Les élections du 24 novembre 1991», *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°1335-1336, p. 32-33.

12. En France, par exemple, ce taux avoisine, selon les élections, 2 à 4%.

Tableau 7 : Total des «non-votes» aux élections législatives du 24.11.91

	Flandre	Wallonie	Bruxelles	Total
Non votants.....	241.253	186.848	92.257	520.358
Blancs et nuls	258.482	164.250	39.302	462.034
Pourcentage	11.8	15.7	19.1	13.7

Nous avons enfin retracé par province les développements électoraux en Belgique au cours de cette dernière décennie (*tableau 8*), tandis que Vandermotten et Vanlaer ont affiné l'analyse géographique des résultats de 91 (*voir encadré*).

Le premier pourcentage indique le taux de participation par rapport aux inscrits. Le deuxième, le total de votes valables par rapport au nombre de votants; le troisième, la somme des bulletins blancs et nuls; le quatrième enfin, le nombre total de votes valables par rapport au nombre d'électeurs inscrits.

A l'échelle du pays, nous pouvons remarquer qu'il n'y a pas de fluctuations sensibles pour les élections législatives, le pourcentage de votes valables en regard des inscrits passe de 86.52 en 1985 à 87.24 en 1987 et 86.30 en 1991. Il n'y a pas non plus de différences sensibles pour le total des bulletins blancs et nuls pour ces trois élections. Pour les deux élections européennes, on note par contre une abstention plus forte et un total des bulletins blancs et nuls supérieur à celui des trois élections législatives, ce qui ramène le total de la participation à 82.03 en 1984 et 83.14 en 1989. Cette observation confirme, même pour le cas belge, les appréciations générales que nous avons mentionnées ci-dessus.

Les plus faibles participations se retrouvent dans la province du Brabant qui, en 1984, atteint seulement une participation totale de 79.94 et est, à toute les échéances électorales, en deçà de la moyenne nationale.

De manière générale, la non-participation est plus forte en Wallonie qu'en Flandre, de l'ordre de trois points; résultat confirmé aux élections de novembre 1991.

En Flandre, c'est dans le Limbourg que les habitants sont souvent les plus civiques en se rendant le plus «massivement» aux urnes et en remplissant le mieux leurs bulletins de vote.

conclusions

L'abstentionnisme est une forme de comportement électoral en expansion dans les démocraties occidentales. Certes, il était déjà connu comme phénomène politique courant aux Etats-Unis. Il s'accroît progressivement sur notre continent. Nous ne pouvons isoler ce comportement politique des autres évolutions observables en sociologie politique :

- le vote comme acte politique de plus en plus «individualisé»;
- l'abstention comme doute sur la valeur du vote dans le déclin de la démocratie de représentation;
- l'évanescence du «choix» entre acteurs différents et l'émergence du «consensus politique».

En Belgique, si nous pouvons croire que, parmi les votants, il y a des actes conscients et une réelle volonté de s'abstenir, que ce soit à travers la non-participation ou l'expression d'un vote nul ou blanc, il n'y a pas moyen de discerner ces abstentionnistes des personnes mal enregistrées, distraites, malades, Les chiffres de non-participation et de votes blancs et nuls ne sont pas négligeables mais il n'y a pas d'augmentation nette au cours des dernières élections et, en tout état de cause, il est impossible de les situer dans une comparaison européenne, les écarts allant croissant avec les pays où le vote n'est pas obligatoire, et où l'abstention augmente effectivement.

géographie de l'abstention et du vote blanc et nul aux législatives de novembre 1991

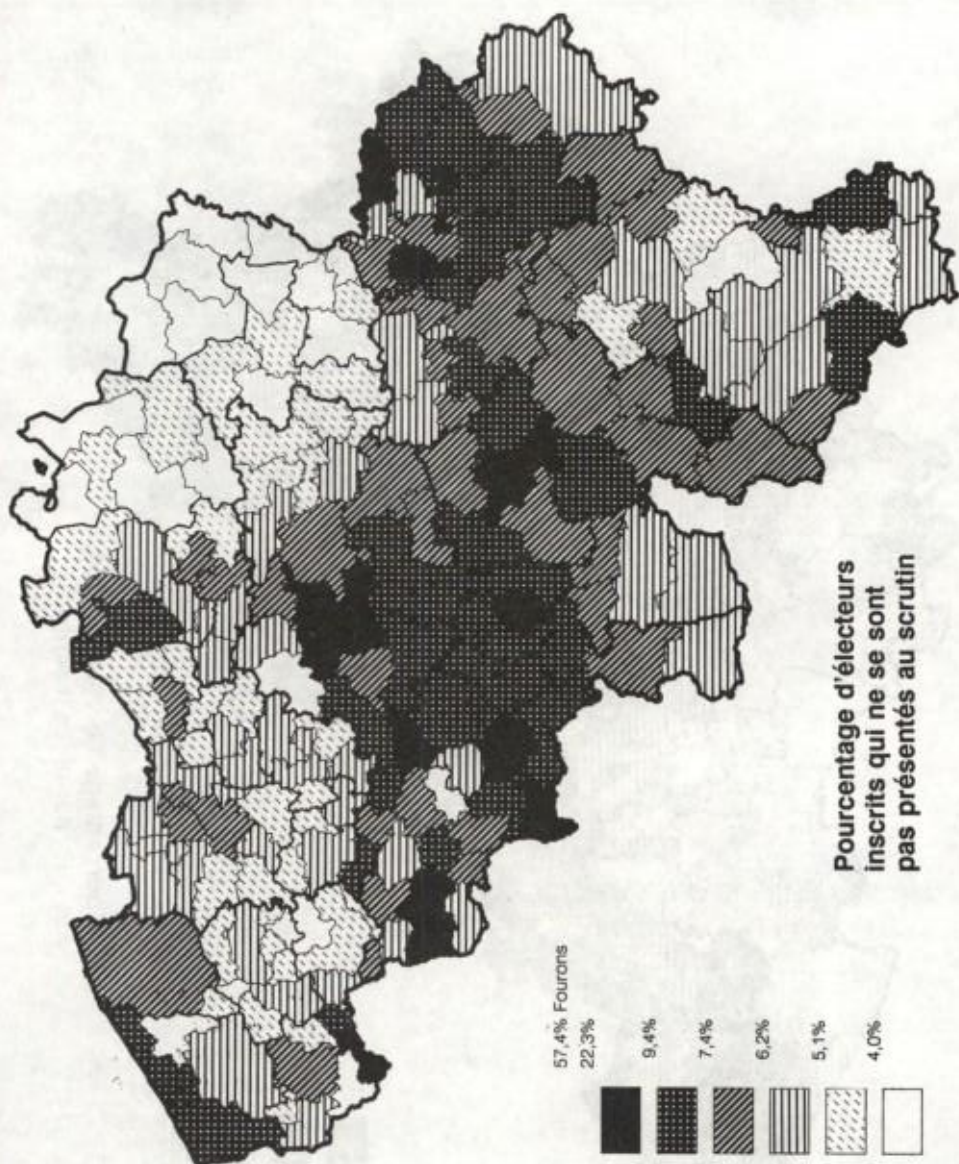
christian vandermotten

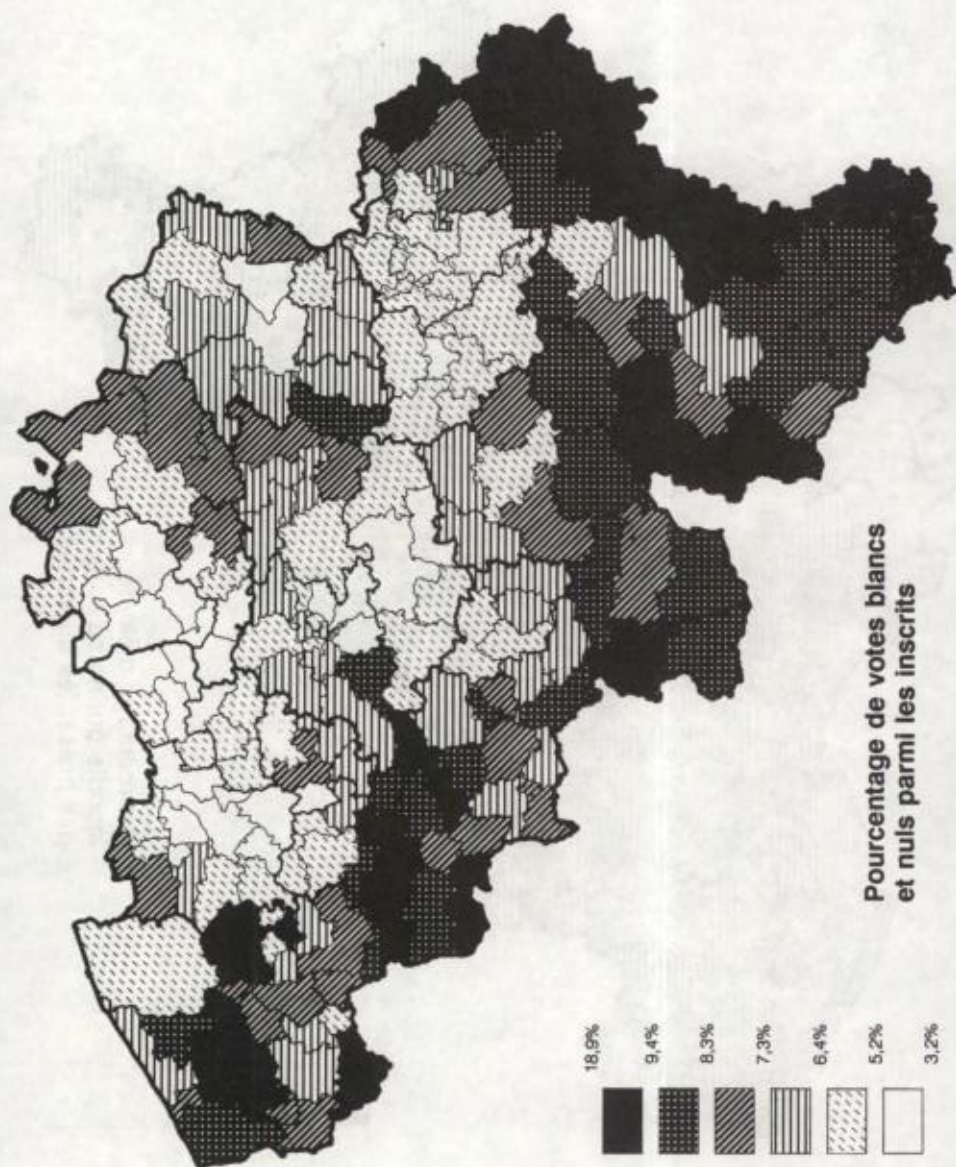
Les pourcentages observés aux élections législatives sont supérieurs à ceux des élections communales de 1988 où ils étaient de 10.8%, soit 6.5% des inscrits absents et 4.3% déposant un bulletin blanc ou nul. La différence portant principalement sur les blancs et nuls, on peut supposer, comme le propose Delwit ci-avant, que certains électeurs se sentent plus concernés par le scrutin communal, où ils connaissent sans doute plus directement les candidats et où les problèmes concrets sont peut-être plus proches de leurs préoccupations immédiates.

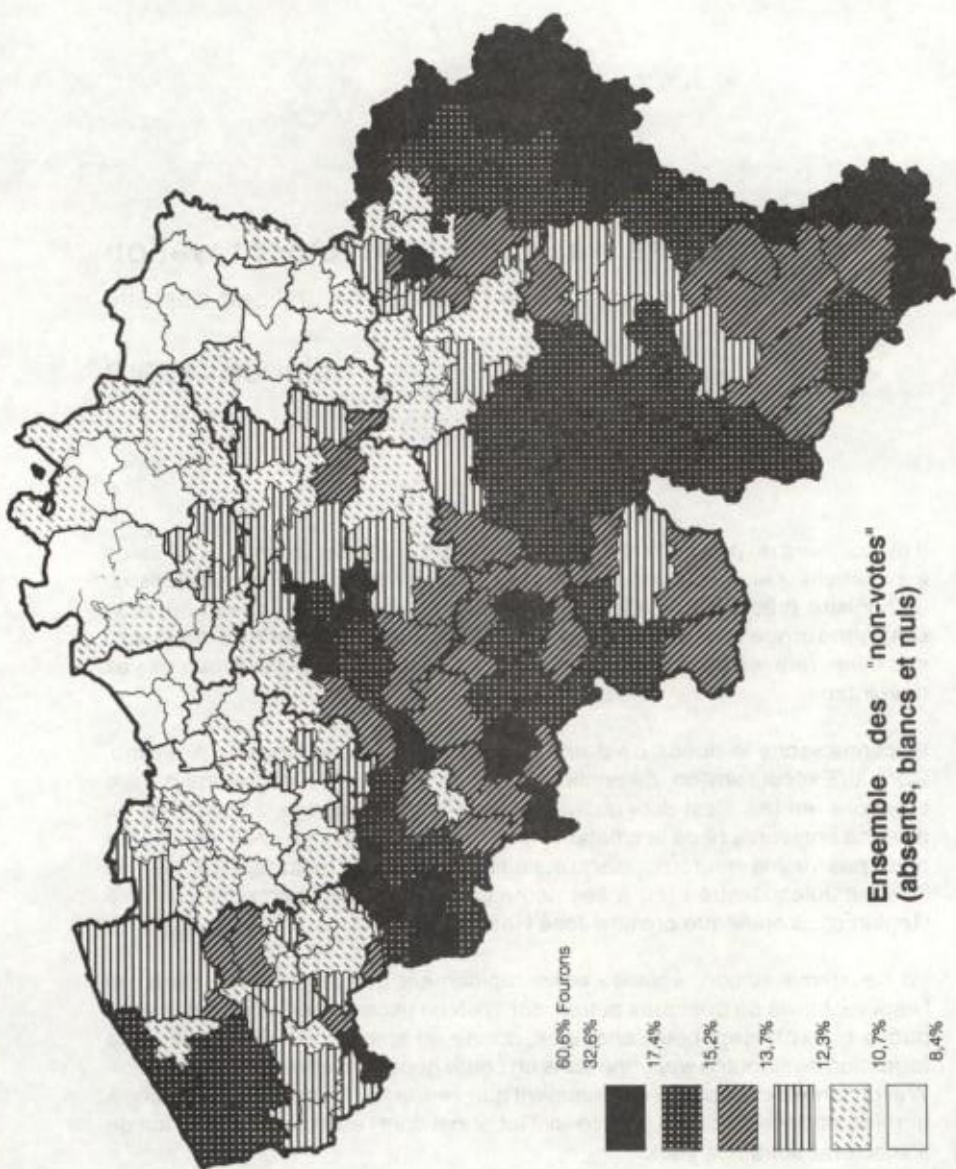
Si au total la proportion d'électeurs qui refusent d'effectuer un choix politique est encore proche des chiffres observés dans des pays européens où la participation électorale est élevée bien que le vote n'y soit pas obligatoire, comme en R.F.A., aux Pays-Bas ou en Scandinavie, il est intéressant d'analyser les fortes variations spatiales de ces deux formes de refus, le non-vote étant bien plus un phénomène wallon, et plus encore bruxellois, que flamand (*voir tableaux 5, 6, 7 et cartes pages suivantes*).

Dans chacune des deux régions, Wallonie et Flandre, l'absence au scrutin est surtout marquée dans les cantons des grandes villes: Tournai, Mons-Borinage, Charleroi, Namur, Liège, Verviers; et en Flandre, à un niveau moindre, Anvers, Gand, le littoral. Sans doute est-ce le fait d'un sentiment d'impunité ou d'une dissolution du contrôle social dans les zones urbaines. Au contraire, le vote blanc ou nul est plus spécifique des régions plus rurales: Hainaut occidental et Haute-Belgique, régions les plus rurales de la Flandre occidentale, certains cantons de la Campine anversoise ou de l'est du Brabant flamand. Dans les cantons de l'Est, l'absence du PDB au scrutin législatif peut également contribuer à expliquer le niveau élevé du vote blanc et nul.

Les cantons bruxellois sont également caractérisés par des absences très nombreuses (13.4% des inscrits) alors que les votes blancs et nuls y sont les moins nombreux des 3 régions du pays (5.7%). L'absence au scrutin y est tout autant le fait des communes populaires que des communes résidentielles. Au contraire, le vote blanc et nul est plus rare dans les communes résidentielles que dans celles de l'ouest de l'agglomération.







identité wallonne, mouvement wallon

à propos d'une brochure de philippe destatte

claudé renard

Il est toujours un peu gênant de commencer un article en louant une décision ministérielle, cela fait attaché de cabinet en mission; et si l'éloge s'adresse à un ministre-président, cela fait carrément lèche-bottes. Mais que la décision soit bonne et que vous en taisiez l'origine, alors cette mesquinerie ne manquera pas d'être relevée par quelques personnes à l'estime desquelles vous croyez devoir tenir.

Reconnaissons-le donc : c'est une bonne idée qu'a eue Bernard Anselme, alors à l'Exécutif wallon, de confier à un historien le soin d'écrire une grosse brochure -en fait, c'est déjà un livre- sur *L'identité Wallonne*, à l'occasion du dixième anniversaire de la création officielle de la Région. Le choix de l'auteur n'est pas moins heureux puisqu'il s'agit de Philippe Destatte, directeur de l'Institut Jules Destrée (et, à ses heures, militant du mouvement «Wallonie Région d'Europe» que préside José Happart).

La deuxième édition, épuisée aussi rapidement que la première, sera, on l'espère, suivie de quelques autres, car voilà un texte qui, en une centaine de pages et trente-sept petits chapitres, donne un aperçu historique clair de la formation de l'identité wallonne dans un cadre géographique auquel le nom de Wallonie ne sera appliqué couramment que vers la fin des années 80 du siècle dernier, et dans un cadre politico-institutionnel dont l'évolution est en train de s'accélérer sous nos yeux.

Depuis les premiers balbutiements du mouvement wallon, celui-ci a connu bien des avatars, mais, souligne Ph. Destatte, quel que soit le moment où ce mouvement se manifeste, *il existe toujours deux types de revendications. La première est politique, la seconde vise des réformes de structure. Ainsi, son dynamisme, puis l'inadéquation de ses piliers économiques ont fait de la Wallonie une communauté de destin économique, comme l'a dénommée le CRISP.*

Travail d'historien, insistons-y pour ceux qui, ne connaissant pas Ph. Destatte, craindraient un de ces exercices de style emphatiques et rogues dont les littératures du genre ne sont, il est vrai, que trop prodigues sous les cieux les plus divers. Ce n'est heureusement pas la manière de l'auteur et il faut ajouter que, d'une façon générale, les historiens de la Wallonie ont beaucoup contribué depuis une vingtaine d'années à offrir des matériaux de référence solides au développement de la conscience et de l'identité wallonnes. Aussi avons-nous affaire à une brochure qui peut être didactique sans être sommaire et - mais oui ! - faire de la propagande pour une certaine image de la Région wallonne en rendant à ce mot suspect le sens que des propagandistes de tout poil lui ont fait perdre à force d'en mésuser : défense et propagation d'idées... Par exemple celles-ci, que Ph. Destatte nous propose en conclusion :

- 1) il n'y a pas de nationalisme wallon et, s'il se développait, ce ne pourrait être qu'une *dérive*;
- 2) le Mouvement wallon est traditionnellement un mouvement démocratique.

A l'appui de ces idées est cité ce beau texte de Maurice Piron, écrit en 1939 : *«Aussi longtemps que les tâches essentielles du mouvement wallon coïncideront avec la lutte pour la liberté, pour le respect des droits de la personne contre l'accaparement de la «communauté», pour la défense de nos ouvriers et de nos industries menacées, le mouvement restera fidèle à sa vocation démocratique (...) Sur le plan intellectuel et moral, un nationalisme wallon consistant en un culte exclusif et artificiellement exalté de nos caractéristiques aboutirait à la négation ou, du moins, à un rétrécissement considérable de la culture.»*

Aujourd'hui encore, on ne saurait mieux dire, et il était particulièrement judicieux de rappeler l'existence de ce double fil conducteur du mouvement wallon à un moment où l'on voit renaître un peu partout des manifestations d'hystérie nationaliste, même là où on les attendait le moins.

Mais le rejet et la dénonciation du nationalisme ne suffisent pas. Il faut comprendre l'origine du phénomène et chercher les moyens de le combattre efficacement sur le terrain même où il naît, la plupart du temps en relation directe avec d'autres dangereuses phobies collectives : le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie, etc.. Piège à éviter : la tentation de se fixer sur un seul type d'explications, comme les incidences du chômage et de la pauvreté. Avec

un Produit Intérieur Brut de 79 (100 étant la moyenne des régions européennes), la Wallonie aurait dû constituer, selon certains schémas, un banc d'essai idéal pour les listes d'extrême-droite aux dernières élections législatives, bien plus que la Flandre, dont le PIB dépasse la moyenne européenne (103), et que Bruxelles (156). Il est évident que les facteurs économiques et sociaux, si importants qu'ils soient, ne suffisent pas à tout expliquer. Là où la tradition nationaliste a de profonds ancrages historiques et trouve dans la dualisation actuelle de la société des raisons supplémentaires ou nouvelles d'exercer un regain d'influence, c'est elle qui occupe le devant de la scène; on vient encore de le constater en Belgique avec la victoire électorale du *Vlaams Blok*, même si, en l'occurrence, la tradition nationaliste flamande partage aujourd'hui équitablement ses aversions entre l'ennemi héréditaire francophone et des «envahisseurs» venus de contrées plus méridionales encore.

Rien de pareil en Wallonie où, précisément, n'existe pas de tradition wallingante ayant une large base populaire. Cependant, comme le laisse entendre Ph. Destatte dans sa brochure, la Wallonie n'est pas une fois pour toutes à l'abri d'une dérive nationaliste et des rebuts idéologiques que celle-ci charrie habituellement. Contre ce danger, ses chances sont d'abord sa tradition démocratique, qui associe l'essor du mouvement wallon non seulement à la lutte contre le fascisme, mais aussi à deux événements majeurs de notre histoire sociale : la révolte prolétarienne de 1886 et les grèves de 1960-1961. Et ensuite le fait que le nationalisme en Belgique francophone a toujours eu une coloration belge et non wallonne, en particulier dans les milieux d'extrême-droite. Il arriva pourtant jadis au chef de Rex en perdition politique de se découvrir une âme wallonne, en attribuant même à celle-ci -suprême consécration- une origine germanique de la plus belle eau. Cela peut encore se produire; on l'a d'ailleurs vérifié, lors des dernières élections, dans certains arrondissements où l'une des listes fascistes en compétition se réclamait de la cause wallonne avec des accents chauvins qui se mêlaient tout naturellement à ceux du racisme ordinaire. Aussi le bourgmestre Van Cauwenberghe a-t-il eu raison de déclarer, à l'occasion de l'assemblée générale de «Wallonie Région d'Europe» tenue à Charleroi (le 14 décembre 91), que les Wallons de cette espèce *ne sont pas fréquentables*. Mais ce qui doit surtout retenir l'attention, c'est la nécessité de proposer des réponses adéquates et démocratiques aux problèmes de société que la résurgence (contagieuse ?) du nationalisme fait apparaître, quelles qu'en soient les variantes et l'intensité locales. Ces réponses s'appliqueront également, presque toujours, à la montée du racisme et de la xénophobie.

Le dénominateur commun, au-delà des variantes locales, est certainement un problème d'identité, de réidentification souvent ardue dans des cadres territoriaux qui se désagrègent ou se fragilisent, qui se déshumanisent aussi, à l'intérieur de nouveaux espaces planétaires, et qui sont, en outre, des lieux où

la société post-industrielle gère difficilement la mutation sociale de ses « basses classes » qu'une immigration massive, encouragée en d'autres temps, a même transformées du point de vue ethnique

L'Europe se fait, le monde rapetisse. La citoyenneté européenne devient quelque chose de possible à terme. Et pourquoi pas mondiale ? Il y a déjà des gens qui se sentent des citoyens du monde, mais admettons cependant que cette qualité, en dehors de milieux intellectuels humanistes et des ligues espérantistes, sera encore pour un certain temps le privilège de la *Jet society* (de cercles cosmopolites, eût-on dit autrefois). En attendant, pour se préparer à devenir des citoyens du monde, il faut d'abord être, rester, de quelque part.

Quand le rapporteur à l'assemblée générale de WRE, Yves de Wasseige, souligne que pour la Wallonie, *l'emploi est la priorité des priorités*, il pose un problème socio-économique dont on a déjà vu que le mouvement wallon se préoccupe depuis si longtemps -rappelons l'apport du MPW «renardiste» en la matière- que la formation d'une *communauté de destin économique* est devenue un trait caractéristique de l'identité wallonne. Le fait est que la persistance du déclin économique de la Wallonie au fil des décennies a de plus en plus incité les (con)fédéralistes wallons à compter avant tout sur leur Région pour organiser la *résistance à l'aggravation des inégalités économiques* et, en même temps, pour *donner une réplique constructive, démocratique et civilisée au réveil des nationalismes et des sous-nationalismes* (CM n°176, oct. 1990, p.15).

L'apparition des inégalités se poursuit d'ailleurs. Si cet article avait été publié quelques semaines plus tôt, les derniers chiffres connus du PIB auraient été, au lieu de ceux que l'on a déjà vus : 83 pour la Wallonie ; 101.5 pour la Flandre ; 154 pour Bruxelles. Déclin rapide donc, qui constitue le cadre non exclusivement pré-électoral dans lequel le dossier des ventes d'armes de la FN avait pris, l'année dernière, le relief que l'on sait. Si pas les armes, quoi d'autre ? Il s'agit toujours, quant au fond, du même problème de démaillage de l'ancien tissu industriel wallon, sans que, malgré la multiplication des projets et des plans à travers les décennies, rien ne vienne en compenser les effets, du moins dans des proportions suffisantes. C'est pourquoi le double échec de la VU sur cette question -l'exécution des commandes et, surtout, l'indifférence des électeurs flamands- ne changera rien aux raisons que la Wallonie a de s'inquiéter de son avenir, en partant du principe que l'on n'est jamais si bien servi que par soi-même.

On peut penser que c'est l'optique dans laquelle Guy Spitaels a quitté la présidence du PS pour celle de l'Exécutif régional Wallon, choix dont la valeur symbolique et le sens politique n'ont échappé à aucun commentateur. Il faut aussi interpréter ce choix comme un geste à l'égard du mouvement wallon qui,

depuis que la régionalisation institutionnelle a pris corps, reprocha souvent au PS de réserver ses premiers violons pour les symphonies « nationales » plutôt que pour les *concerti* régionaux. Mais, indépendamment des idées personnelles du nouveau président de l'Exécutif, qui ne se sont pas démenties sur ce point depuis le tournant de 1981, pareil geste a le sens de « message reçu » pour un mouvement wallon dont les résultats électoraux du 24.11.1991 ont conforté la position majoritairement régionaliste : défaite du PRL, qui s'était toujours fortement arrimé à la Communauté française, victoire du parti Ecolo, nettement opposé à la fusion, sans oublier la remarquable performance de Jean-Maurice Dehousse à Liège.

La priorité pour l'emploi réclamée par le rapport de Wasseige rejoint l'évaluation des besoins d'ici à l'an 2000 qui émane de l'Union Wallonne des Entreprises : 200.000 emplois. On dira ou on ne dira pas que cela fait deux fois le nombre d'emplois dont le groupe B/Y proposait la création en 1975, mais le fait est que le mouvement wallon a les meilleures raisons du monde de continuer à lutter pour défendre les intérêts de la Wallonie. Personne ne le fera à sa place. Or la question des voies et moyens d'une telle politique reste tributaire des solutions à apporter aux problèmes de la (con)fédéralisation complète du pays, l'urgence portant sur l'agriculture, le commerce extérieur, la coopération au développement, la recherche scientifique et le crédit. Et peut-on imaginer qu'une action de grande envergure pour l'emploi en Wallonie puisse atteindre ne serait-ce qu'une partie de ses buts, sans que l'enseignement ne soit, le plus tôt possible, impliqué dans cet effort ?

Il serait hasardeux de prétendre que tous ces objectifs sont, globalement, plus rapprochés qu'ils ne l'étaient avant le scrutin de novembre 91, mais, en revanche, celui-ci a certainement contribué à repréciser les contours de l'identité wallonne, grâce à la poussée écolo qui a éclipsé - mais la vigilance n'en est pas moins de rigueur - les velléités de résurgence de l'extrême-droite, grâce aussi au redéploiement ultérieur du PS autour de l'Exécutif régional.

Identité politique. Elle n'est pas toute l'identité wallonne, laquelle est toute de diversité dans une Région qui - Ph. Destatte nous le rappelle dans son livre - fait sa richesse de cinq dialectes romans dont l'intérêt, comme facteurs d'ancrage culturel, est loin d'être négligeable. On en verra un témoignage dans le petit document reproduit ci-après. Encore une fois, on ne peut être vraiment un citoyen du monde que par les racines qu'on y a; et c'est aussi une question de choix politiques sur lesquels il faut peser en fonction des besoins culturels qui se dessinent sur le terrain.

L'échelon de la Région, dont Jacques Delors a bien voulu prévoir qu'il serait un des trois échelons de pouvoir dans la CE des années 2010, est par excellence celui qui correspond le mieux à ces besoins (à condition, bien entendu, que les communes et tous les relais sous-régionaux ad hoc soient



Vous avez dit PICARD.

Oui. Europe, télécommunications, frontières et distances abolies, standardisation : nous vivons dans un monde qui rabote les différences, et lamine les cultures.

Le picard.

La culture régionale, une façon de parler et d'apostropher, mais aussi de rire, de manger et de jouer.

(Re)découvrir notre culture et nos racines.

Requinner notre identité.

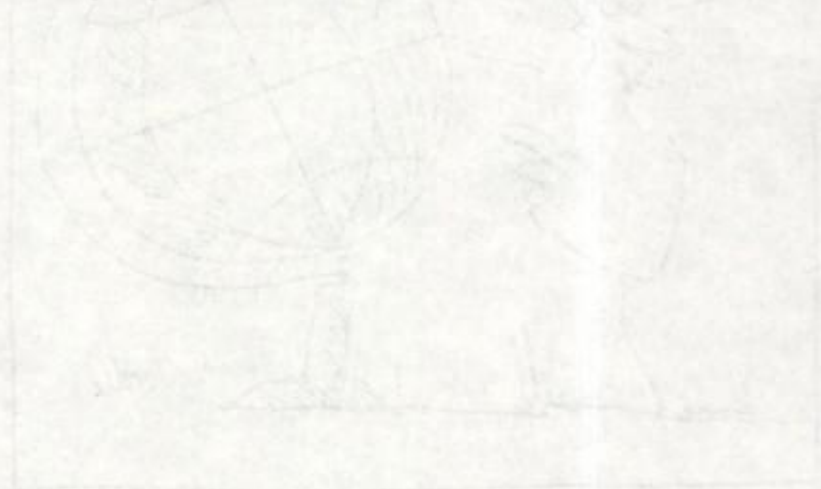
C'est ce que propose **Paul André**, au cours des animations organisées à la **Maison de la culture, un lundi sur deux, de 18h30 à 20h30.**

Première séance : **le 14 octobre 1991.**

Renseignements : Bruno Delmotte, Maison de la culture
boulevard des frères Rimbaut - 7500 Tournai. Tél : 065/22.91.71

associés aux choix, aux décisions, aux initiatives). On partagera donc les vues du nouveau président du *SPD* allemand, qui est aussi ministre-président du Schleswig-Holstein, Björn Engholm, quand il déclare dans une interview au journal *Le Monde* (13.11.91) : «*Il y a dans cette Allemagne devenue grande des spécificités mentales, régionales, linguistiques, culturelles très différentes. Je crois qu'on ne peut trouver son identité que dans l'espace restreint auquel on se sent appartenir, dans une région d'Europe.*»

C'est dire que la publication de *L'identité wallonne*, de Philippe Destatte, est un acte politique utile.



logiques marchandes, action publique dans l'enseignement *

jacques liesenborghs

Entre le moment où le principal de cet article a été conçu et aujourd'hui, Jacques Liesenborghs est passé du rôle de conseiller politique à celui de candidat, et d'élu : le voilà sénateur Ecolo. Avec nos félicitations. S'il a bien voulu allonger d'un post-scriptum, c'est qu'il n'a pas changé d'idées, et qu'il persévère dans un engagement ancien. Cela mérite une petite bio de circonstance. D'abord professeur de latin, français et histoire dans un collège haut de gamme, puis directeur de cet établissement, au terme de douze années de travail en milieu privilégié, il est passé ensuite dans l'enseignement professionnel, aux Ateliers Marolliens. Il y participa, de 1977 à 1987, à la formation des ouvriers maçons en milieu populaire et immigré.

*A partir de 1980, JL s'investit dans la formation continue des enseignants au sein de la Confédération Générale des Enseignants-CGE, dont on connaît le périodique Echech à l'échech, et les rencontres pédagogiques d'été.***

* La première partie de ce texte est le compte rendu, revu par l'auteur, d'une conférence donnée aux Midis de la FJJ le 6 novembre 1991. Elle faisait suite à celle de Luc Carton, dont le texte est paru dans les CM, n°182.

** 22 rue du Méridien - 1030 Bruxelles - 02/218.34.50

Avant d'aborder son sujet, JL avait attiré l'attention sur deux questions, qu'il faut voir en filigrane des débats sur l'enseignement :

- quelle que soit l'évolution des indices des logiques marchandes, le droit à l'éducation pour tous est-il mieux ou moins bien garanti qu'il y a dix ou vingt ans ?*
- quel sens donnons-nous aujourd'hui au système éducatif ? Quels sont ses objectifs ? Le problème de son financement ne camoufle-t-il pas cette question ?*

progrès des logiques marchandes à l'école

à l'école maternelle

Aussi surprenant que ce soit, les logiques marchandes sont déjà bien agissantes en maternelle. La preuve, c'est que bon nombre de parents demandent qu'on y fasse faire des devoirs, qu'on apprenne à lire, à écrire. Ils aimeraient qu'on enseigne les langues, le néerlandais, l'anglais et, pourquoi pas, que l'ordinateur soit le partenaire obligé de l'école. C'est ce qu'on appelle la primarisation de la maternelle, demande qui a pris son essor dans les années 80.

Mais au bénéfice de qui ? Au détriment de qui ? Certainement pas au bénéfice des enfants ! La maternelle est la première expérience de socialisation des enfants de deux à six ans, elle doit développer leurs aptitudes motrices préalables aux apprentissages ultérieurs.

Mais d'où vient alors cette pression ? Après enquête auprès des parents, il s'avère que ceux-ci veulent savoir si la maternelle -et pourquoi pas la crèche-prépare correctement leur rejeton à l'enseignement supérieur, ou même à l'Université ! C'est vrai à tel point qu'en 1983, la CGE a publié une brochure : « Ta crèche te prépare-t-elle à l'Univ ? » En fait, cette demande de primarisation traduit autant une inquiétude réelle des parents, pour l'avenir de leur enfant, qu'un renversement de leur attente par rapport à l'école. Elle se voit attribuer une mission instrumentale -préparer à un emploi- et celui ou celle qui s'écarte de cette voie se trouvera en situation d'échec ou d'exclusion. Le constat est non seulement révélateur, mais il est aussi inquiétant. En tous cas, il témoigne de la dérive utilitaire et marchande du système éducatif.

à l'école primaire

Ici, les mêmes logiques se traduisent par un recul systématique, depuis le début des années 80, des activités manuelles et artistiques. Les animations du

mercredi après-midi avec du personnel rémunéré ont été supprimées. L'éveil artistique et manuel se trouve donc renvoyé soit aux familles, soit au privé.

Recul également des activités de socialisation : apprentissage de la citoyenneté, animations de groupe, coopération... Il faut en effet plus de langues, plus de math, plus de sciences naturelles, d'histoire, et tout ceci naturellement au détriment d'un projet éducatif global incluant les exigences de socialisation, de citoyenneté, de coopération. La pression dans ce sens est tellement vive que l'on a vu des instituteurs croire devoir s'excuser d'organiser, à la sauvette, des week-ends de classe !

Que dire alors du matériel scolaire sponsorisé ? Les cartables des écoliers sont devenus des supports publicitaires pour du matériel scolaire soi-disant indispensable. Les journaux de classe vantent les mérites de tel ou tel produit de consommation. Le marketing n'a plus de limites.

Dans le même temps, la gratuité scolaire s'effiloche tandis qu'augmente la contribution des parents. La voie, ouverte par la loi des clients, est donc tracée vers la dualisation de l'école, celle des riches et celle des pauvres.

Or, les instituteurs sont mal préparés à affronter à la fois la pression des parents et celle des responsables d'établissement...

dans l'enseignement secondaire

Le déclin de l'action publique dans l'enseignement secondaire est caractérisé, dans les années 80, par un double désinvestissement : recul de l'enseignement rénové, porteur d'un projet sous-jacent de démocratisation, et de son financement; absence de soutien financier au projet de réforme (1979) de l'enseignement professionnel, et faute de ce soutien, le projet se trouve privé du nécessaire accompagnement en formation, en animation...

Ces deux carences renforcent bien évidemment la tendance à la « filiérisation » et à la disparition du « tronc commun » dans l'enseignement rénové. Ce qui est ici une fois de plus à l'oeuvre, c'est la logique de sélection et d'exclusion.

Autre décision importante en 1983 : la prolongation de la scolarité à 18 ans. La motivation réelle était de camoufler les statistiques du chômage et aussi de garder la jeunesse dite « à risque » à l'école. Le résultat le plus clair a été de renforcer les structures de relégation et de mise à part des jeunes à difficultés. En revanche, ce qui marche, ce sont les mini-entreprises! Avec la Générale de Banque, on apprend à devenir de bons gérants, et les sous pour ce genre de formation ne manquent pas...

Symbole exemplaire de la dérive marchande : distribution gratuite de journal de classe sponsorisé par le Parlement Européen, la Société Générale, Coca-Cola, Bifi...! Au sommet du Hit Parade, nos hommes politiques se bousculent avec Tampax !

déclin de l'action publique

Le désinvestissement financier à l'école a été déjà évoqué précédemment. Le gouvernement Martens-Goi s'y est illustré le plus avec les accords de Val Duchesse en 1986. Non moins grave que les mesures elles-mêmes, il y a le discours néo-libéral, relayé par les ministres libéraux, sur la déqualification et l'école inutile car ne débouchant pas sur l'emploi. Tout aussi préoccupante est l'absence d'un contre-discours argumenté en faveur d'une alternative. Seule exception à cette abdication : les travaux de Mateo Alaluf et de ses collaborateurs sous l'égide de la Fondation Roi Baudouin.

Plus récemment, la précarité de l'action publique a été mise en évidence par les ratés du retour du coeur. C'est en effet avec ce mot d'ordre prometteur que l'enseignement a connu sa crise la plus grave depuis plus de quarante ans. Certes, cette crise a été déclenchée par les enseignants mais, plus profondément, elle trouve son origine dans l'absence d'un véritable projet pour l'école dans la société. Sur ce terrain, le retour du coeur était muet et, au mieux, on n'a eu que des gestionnaires.

Le projet des ZEP (zones d'éducation prioritaires) de Martens VIII est à cet égard exemplaire. On allait enfin mettre en place des politiques et des structures de soutien pour les quartiers défavorisés. En réalité, à part le battage publicitaire, il y a eu un véritable détournement des objectifs du départ. Non seulement les moyens financiers étaient insuffisants, mais en plus, au lieu de faire appel à des enseignants qualifiés, pour des tâches réputées difficiles (enfants en rupture scolaire) on a mis en place des ACS temporaires non formés. Le projet s'est donc transformé en bricolage.

Du côté de l'éducation permanente, le constat est malheureusement identique. En 1990, année internationale de l'alphabétisation, Valmy Feaux a trouvé trois permanents pour «Lire et écrire». C'est tout...

La décennie 80 aura vu par ailleurs un développement rapide d'institutions privées de formation para- ou post-scolaire, qui offrent des programmes avec résultat garanti (?) moyennant des tarifs salés. Dans ces conditions, que deviennent les ORBEm, FOREm et autres institutions ? La réalité atteste d'une dérive vers des formations de plus en plus pointues pour les entreprises, au détriment des travailleurs les moins qualifiés.

Enfin, dernier signe de l'emprise des logiques marchandes : la concurrence effrénée à laquelle se livrent des écoles d'un même réseau.

pistes pour un renouvellement de l'action publique

- **Restaurer le débat public.** Dans le contexte actuel, l'entreprise n'est pas facile, mais elle est néanmoins nécessaire. Des initiatives, comme celle de la FJJ, avec son cycle de conférences sur le thème marchand / non-marchand, méritent d'être soutenues. Le débat doit être ouvert. Il doit non seulement faire participer les enseignants, mais aussi tous les citoyens afin d'élaborer un projet d'école démocratique.

- **Renouveler le discours syndical.** Ce dont il est question plus globalement, c'est de la recherche d'un nouvel équilibre entre la défense des travailleurs, la promotion d'un enseignement démocratique et la transformation de la pratique pédagogique dans les écoles. L'ouverture du monde syndical à de nouveaux milieux comme les Femmes Prévoyantes Socialistes, Vie Féminine ou ATD-Quart-Monde peut y contribuer.

- **Valoriser l'éducation permanente.** Dans le cadre des deux champs d'action précédents, il faut promouvoir l'idée d'une éducation permanente étendue réellement sur toute la vie. Il faut se débarrasser de la conception encore trop répandue actuellement que tout se joue dans la formation initiale. Il s'agira de multiplier, avec des formateurs qualifiés et statutaires, de façon publique et non privée, les possibilités diversifiées et adaptées à chacun d'éducation permanente.

- **Remuscler l'école.** A partir d'objectifs clairs, à savoir assurer la réussite scolaire et le droit à l'éducation, il y a lieu de rétablir un contrôle public strict sur le fonctionnement de l'école. Des systèmes d'inspection renforcés doivent vérifier que l'école publique a effectivement bien appris à lire, à écrire, à calculer...

Trop souvent, ce n'est malheureusement pas le cas. A ceux qui ont échoué, on dit d'aller voir du côté de l'école professionnelle. C'est scandaleux ! Ici, il y a vraiment matière à revitaliser l'action publique !

- **Refinancer le service public de l'éducation.** Pour relever le défi, il n'y a pas de solution réelle en dehors d'un refinancement à la hauteur des besoins. Cela condamne du coup les bricolages que constituent la récupération de la radiotélé-redevance ou encore les transferts budgétaires de la Région vers la Communauté. L'importance de l'enjeu justifie et mérite une autre politique !

post-scriptum post-électoral

Les promesses de refinancement de l'enseignement étaient au programme de tous les partis. C'était un point «in-contournable» suite aux mouvements des années 90 et 91. Les débats ont presque uniquement été consacrés aux techniques de refinancement. La remise en cause des dérives marchandes et la réflexion sur un projet d'école démocratique sont restées très discrètes. Tout le travail reste à faire sur ces questions essentielles.

Malgré les promesses, les enseignants semblent bien avoir émis un vote de méfiance à l'égard de ceux qui partagent la responsabilité de la «déglingue» des années 80 (libéraux, sociaux-chrétiens, socialistes). Le discours «nouveau» des dernières semaines de campagne n'a trompé personne : Ylief se faisant le plus grand défenseur de l'emploi (même dans le secondaire supérieur), Grafé... devenu l'apôtre du non-marchand et de la lutte contre l'exclusion!

Et puis les battus ont décidé de «remettre ça» ensemble ... en ajoutant un peu de vert aux déclarations des Exécutifs. C'est donc cela le «autre chose autrement» !

En matière d'enseignement, une première lecture rapide pourrait laisser croire que la lutte contre l'échec scolaire va vraiment mobiliser toutes les énergies... à défaut des moyens.

Hélas, une lecture plus attentive indique bien que c'est la politique des rustines sur un vieux pneu qui va se poursuivre. L'essentiel des moyens consacrés à la lutte contre l'échec scolaire ? Des agents contractuels subventionnés (donc des status précaires). C'est écrit en toutes lettres. Quand comprendra-t-on enfin que pour assurer les tâches les plus délicates et les plus difficiles, il faut des personnes volontaires, spécialement formées, à statut stable et dont les conditions de travail sont profondément repensées pour rendre possible un travail d'équipe, des concertations avec le quartier, les parents, etc. On poursuivra aussi les bricolages dans les ZEP. Un catalogue de bonnes intentions.

C'est grave parce qu'on assiste à une entreprise de banalisation des thèmes mobilisateurs de la gauche. En même temps qu'on adopte le discours de la droite quand on parle longuement de l'école et de l'entreprise : il faut «assurer une meilleure adéquation des contenus de formation aux besoins actuels de l'économie...»

Je pourrais allonger la liste. Au risque de taire l'essentiel : l'absence d'un projet politique affirmant clairement la volonté de restaurer un service public d'éducation pour tous.



Agnès De Waele, pastels et crayons de couleur, 70X50 cm.



Agnès De Waele, feutres de couleur, 50X70 cm.

la représentation politique des femmes et le féminisme

ouardia derriche

Au cours de l'été 91 et en prévision des futures élections législatives, l'Université des Femmes avait élaboré un questionnaire extrêmement fouillé sur la représentation politique, la promotion et la défense des intérêts matériels et moraux des femmes dans tous les secteurs de la vie publique (politique, emploi et chômage, fiscalité, sécurité sociale, éducation, santé, justice et media).

Chaque question était précédée d'un exposé succinct des positions de l'U.F., toutes les femmes candidates et responsables politiques de tous les partis étant invitées à développer les leurs. Les réponses brutes -certaines apportées à titre individuel, d'autres au nom d'un groupe- ont été reproduites in extenso dans le numéro 41 (octobre/novembre 1991) de Chronique Féministe, auquel le lecteur peut se référer utilement, et dont les CM vous ont présenté un compte rendu (CM 181).

*Ouardia Derriche a participé à l'ensemble de ce projet. Le texte qui suit, préparé par elle pour l'U.F., constitue une première réaction critique aux réponses reçues pour le premier chapitre du questionnaire, chapitre qui portait essentiellement sur la **représentation politique des femmes et le féminisme**. Chronique féministe nous en a aimablement donné la primeur, en attendant une prochaine publication sur l'ensemble du questionnaire.*

le principe des quotas

S'agissant de la représentation des femmes, nous estimions que, quels qu'en soient les inconvénients ou les effets pervers, le quota constitue le moyen le plus efficace de parvenir à un résultat. Notre première question portait d'emblée sur ce point.

A l'exception de Michèle Bribosia (PSC) et de Jacqueline Salez (PFB), pour lesquelles le système des quotas va de soi, chez toutes les autres femmes, c'est l'occasion de développer des états d'âme divers.

Les femmes des groupes PC, PS et PRL s'entendent toutes pour penser que c'est un moyen efficace et transitoire (PS), un passage obligé et à titre provisoire (PC, PRL) pour assurer une meilleure représentation des femmes dans les structures politiques.

Le groupe des femmes Ecolo se démarque par une réticence plus nette devant le principe des quotas (Marie Nagy : « *moyen sans doute obligé, mais je ne suis pas très favorable* »), voire par une franche opposition (Brigitte Ernst : « *je n'accepte qu'un seul quota : la parité* »).

Evelyne Huytebroeck ajoute qu'« *il faut donner aux femmes l'envie et la volonté de vouloir (sic) se présenter sur des listes (...)* », mais oublie de nous dire comment y parvenir. C'est dommage.

Pour Caroline Persoons (FDF), le problème ne se pose tout simplement pas au FDF, qui a été le premier parti à élire une femme à sa présidence. Non donc à des « *privilèges spéciaux* » (sic) pour les femmes !

Pour l'Université des Femmes, il est clair que, si les quotas peuvent faire progresser utilement *la représentation numérique des femmes*, ils ne font pas nécessairement avancer la cause des femmes car, pour ce faire, ce qui importe réellement, c'est qu'il y ait *un plus grand nombre d'hommes et de femmes féministes*.

les quotas nécessaires pour assurer la présence des femmes

Pour Michèle Bribosia (PSC), chez qui, manifestement, la réflexion est bien avancée sur ce thème, il faut 50% des mandats électifs sur des listes doubles, 20% des places sûres sur les listes électorales et au Parlement (pour commencer), une femme ministre par parti au minimum et 50% dans les divers organismes de consultation et de décision.

Pour les femmes du groupe PC, il s'agit de chiffres différents suivant les niveaux, en tenant compte des possibilités actuelles (disponibilités en fem-

mes ?) avec, comme objectif, d'atteindre un chiffre proportionnel à celui de la population féminine en Belgique.

Les femmes du groupe Ecolo sont pour la parité : Marie Nagy est plus nuancée et avance un quota proportionnel au nombre des militantes ou des membres pour les instances et les exécutifs des partis, et la parité sur les listes électorales et dans les divers organismes de consultation et de décision.

Pour le PFB, la parité est un objectif mais, en attendant, il faut procéder par étapes (30% puis 40%), car «*où trouver les 50% ?*» s'interroge-t-on.

On considère généralement qu'il y a trop peu de femmes élues parce qu'il y a trop peu de candidates. On peut également penser qu'il y a trop peu de femmes élues parce que les femmes (52% de l'électorat !) ne votent pas pour elles. Pourquoi est-ce ainsi ? A la kyrielle de raisons traditionnellement avancées, ajoutons personnellement celle-ci : les femmes politiques n'ayant généralement pas de projet ni de programme spécifiques, pourquoi voterait-on pour une femme quand un homme fait aussi bien, sinon mieux, l'affaire pour un même programme ? En effet, si une femme ne se différencie en rien d'un homme, pourquoi lui donner la préférence ? Surtout lorsque l'on sait, par ailleurs, qu'elle est plus ou moins néophyte et est susceptible d'être entravée par ses obligations familiales ? Bref, les électeurs et les électrices, en bons consommateurs de produits politiques, préfèrent à toute imitation l'original !

les structures «femmes» des partis

Nous défendons de plus la thèse que les candidates aux élections doivent être désignées par les structures féminines des partis. Cette perspective ne semble pas particulièrement enchanter la plupart de nos femmes politiques.

En effet, à l'exception du PFB, pour lequel cela va naturellement de soi et... de Jeanine Delruelle (PRL), c'est le tollé général contre l'idée. Les femmes PS parlent même d'*«un ghetto dont (elles) ne (veulent) pas»*.

Rosine Lewin (PC) et Michèle Bribosia (PSC) sont d'accord avec cette idée mais, pour la première, à la condition que la-dite structure soit assez forte; pour la seconde, le parti n'en veut pas... par un certain mépris pour ces mouvements, et les femmes ne sont ni assez fortes ni assez solidaires pour l'imposer. Marie Nagy (Ecolo) et Anne Herscovici (PC) pensent toutes deux que les réseaux de solidarité féminins ont un rôle à jouer pour *«se constituer en force»* (Herscovici) et *«se placer au centre des instances de décision du mouvement»* (Nagy), bref, pour assurer une meilleure présence des femmes.

PS et FDF chantent en chœur : «*toutes et tous avons notre place au sein de notre Parti, toutes et tous avons notre mot à dire sur tout !*»

Brigitte Ernst et Evelyne Huytebroeck (Ecolo) veulent toutes deux être élues également par des hommes; la première se flatte déjà de l'avoir été.

Un constat s'impose donc : à quelques exceptions près, une grande faiblesse de l'identité féminine chez nos femmes politiques et, partant, un refus de structuration de cette identité au sein des différents partis. C'est là sans doute un des effets pervers de la minorisation des femmes dans les partis.

le féminisme

Deuxième axe de réflexion, nous pensons qu'en politique, s'affirmer féministe pourrait constituer un atout sérieux pour un candidat ou une candidate. Cet énoncé un tantinet carré, repris dans notre questionnaire, a suscité aussitôt lignes de fuite et positions tangentes.

Ainsi, pour Brigitte Ernst (Ecolo), le féminisme aurait deux sens, un positif et un négatif; le positif : *«les femmes sont porteuses de valeurs spécifiques, liées à leur rôle de gardienne du foyer et de mère, qui seraient bien utiles en politique : capacité de collaborer, gestion concrète des problèmes, moindres problèmes d'ego (...)»*. Bref, voilà une définition du féminisme qui ressemble furieusement à celle de la féminité dans l'idéologie de la plus conservatrice.

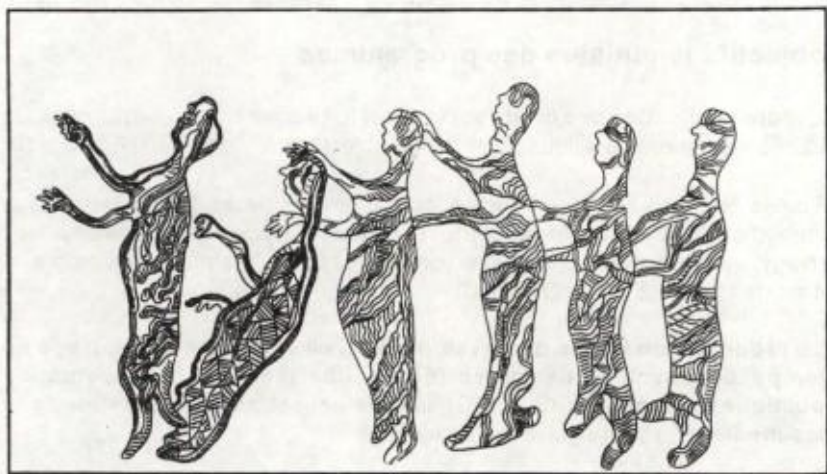
Pour beaucoup d'autres (Evelyne Huytebroeck et Marie Nagy d'Ecolo, Jeanine Delruelle du PRL et Michèle Bribosia du PSC), c'est, à l'instar du TNT, un élément à manipuler avec précaution, un peu mais pas trop, juste ce qu'il faut pour en être... sans en être. En résumé, *«c'est un atout à manier avec intelligence»* (Nagy).

Pour Caroline Persoons (FDF), c'est un outil qui a fini de servir.

Pour le PS, *«le combat féministe... reste, pour nos démocraties, un enjeu considérable»* et Anne Herscovici (PC), tout en reconnaissant qu'affirmer son féminisme n'est pas une bonne affaire en politique, rappelle que c'est néanmoins *«une question de dignité»* et, pour elle et bon nombre de ses camarades, hommes et femmes, *«simplement indissociable de (leurs) convictions politiques»*.

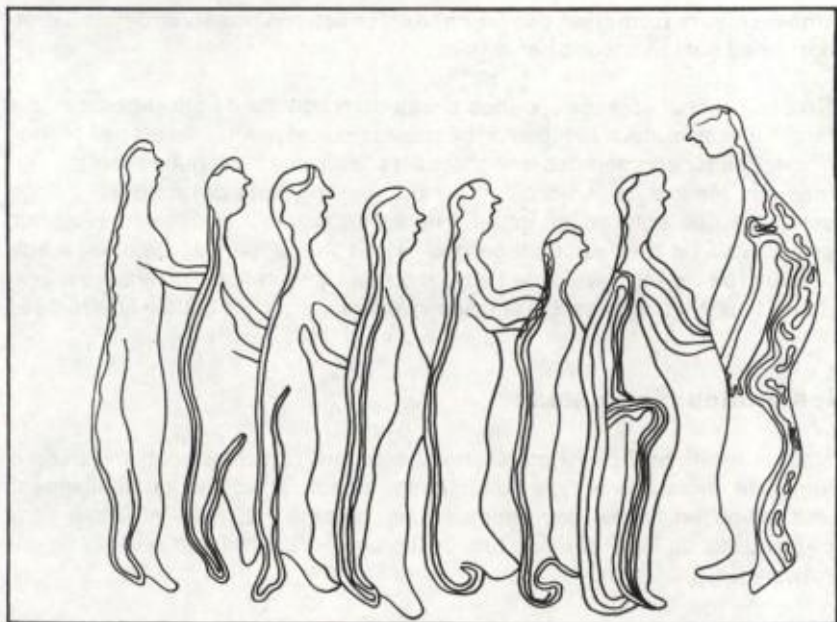
Seul, le PFB dénonce la mauvaise image de marque des féministes et épingle la responsabilité des media dans cette image. Et il ajoute : *«Peut-être les femmes irlandaises savent-elles ce que «féminisme» veut dire»*.

En effet, là où les situations de discriminations et d'oppression sont claires, il y a plus difficilement place pour la manipulation idéologique. Dans notre société, l'égalité formelle acquise en aveugle plus d'une sur les discriminations réelles qui subsistent envers et contre tout. En Irlande, où le divorce et l'avortement sont tous deux interdits et sanctionnés, les femmes ont voté «féministe» pour faire changer la situation d'oppression cléricale et machiste qui leur est faite.



Agnès De Waele, feutre noir, +/- 50X70 cm.

Agnès De Waele, feutre noir, +/- 50X70 cm.



objectifs féministes des programmes

L'individualisation des droits sociaux est fort justement perçue par presque toutes les femmes politiques comme un objectif féministe (PSC, Ecolo, PS).

Toutes les mesures qui visent à **concilier famille et travail** en liaison immédiate avec «*la revalorisation des structures d'accueil de la petite enfance*» (Nagy) sont également présentées comme des points féministes des programmes des partis (Ecolo, FDF, PSC).

La réduction du temps de travail (Herscovici) et **un meilleur partage du temps de travail et de loisirs** (Ernst), **une meilleure représentation politique des femmes** (PS et PSC), **une meilleure image de la femme dans les media** (PS) sont également avancés.

Les programmes des partis «*font référence aux problèmes rencontrés par les femmes*» (Huytebroeck) ou peuvent prendre «*des accents féminins*» (PS). Seuls, le PC et le PFB y incluent le pacifisme et les relations N/S et E/O, **le redéploiement des services publics** (Herscovici) et la défense.

La sauvegarde de la Terre pour les générations futures et la lutte contre l'exclusion sont également proposés par Brigitte Ernst (Ecolo).

Une meilleure formation des femmes et les actions positives dans tous les domaines sont avancées par le PS.

Notons l'aspect «*patchwork*» des points de programme considérés comme féministes et, surtout, la tentation de présenter systématiquement des propositions d'aménagement des responsabilités familiales des femmes comme des mesures féministes, alors qu'en dehors des mesures de prise en charge collective des enfants durant les heures de travail, rien n'est prévu pour promouvoir un meilleur partage des tâches ménagères et des soins aux enfants, fût-ce au travers de l'éducation des générations nouvelles à une nouvelle distribution des rôles masculin et féminin dans le couple et la famille.

les études féministes

Nous constatons le peu d'intérêt chez les femmes politiques pour la recherche féministe, alors que ce type de recherche stimulerait et orienterait utilement leur action en faveur des femmes. Les femmes PS, PSC et Ecolo sont persuadées de l'intérêt d'une telle recherche: «*Il s'agit là de réels outils de travail*» (PS).

Caroline Persoons (FDF) et Rosine Lewin (PC) renvoient toutes deux la balle dans le camp des féministes en les sommant, l'une de conscientiser les partis et les mandataires, l'autre de convaincre les femmes politiques, auxquelles la recherche féministe paraît non essentielle, qu'y investir serait porteur pour elles.

Anne Herscovici pense que les politiques (hommes et femmes) s'intéressent généralement assez peu aux recherches, quelles qu'elles soient. Pour elle, les recherches féministes renforceraient les femmes et leur combat féministe suivant la formule des communistes italiennes «*de par les femmes, la force des femmes*».

Pour notre part, nous pensons que les femmes politiques n'étant pas nécessairement féministes, elles ne sauraient être tenues de s'intéresser à la recherche féministe.

en guise de conclusion...

La plupart de nos femmes politiques semblent avoir quelque mal à imaginer qu'elles sont susceptibles, en tant que femmes, de constituer une force autonome au sein de leur parti, sans pour autant rompre les amarres avec le «collectif» Parti et sombrer dans un débilissant ghetto femmes.

Elles semblent, en tous les cas, ignorer (à l'exception des femmes communistes et de Michèle Bribosia ?) l'expérience, pourtant assez probante, du mouvement des femmes CVP, «*Vrouw en Maatschappij*». La puissance et la cohésion interne de celui-ci ont permis d'imposer, jusqu'à présent, les seules femmes ministres dans nos gouvernements et, tout récemment encore, et malgré le reflux général du mouvement des femmes, elles ont porté une féministe (Miet Smet) au Secrétariat d'Etat à l'Emancipation sociale.

Apparemment, nos interlocutrices sont plus nombreuses à préférer la stratégie de l'infiltration individuelle d'une structure masculine : «*Je préfère être présentée et choisie... pour mes qualités et compétences et non pour mon sexe*» (Evelyne Huytebroeck). Etre ainsi proposées et choisies par des hommes semble alors considéré comme une forme de reconnaissance et d'estime à leur égard plus importante et plus gratifiante que d'être portées par un mouvement de femmes, si puissant et si structuré soit-il. Ceci... au nom de la démocratie (Brigitte Ernst) et de la paix entre les sexes (Evelyne Huytebroeck). On ne se hasarderait pas à se demander à qui profitent cette sorte de démocratie ni cette forme de paix entre les sexes.

Quant au féminisme, il est assez étrange d'observer combien il est généralement perçu comme quelque chose d'extérieur aux femmes et non comme un

élément constitutif fondamental de leur être social. Cette perception reflète une forme d'aliénation féminine que l'on est tout étonnée de voir affichée aussi complaisamment par de (trop) nombreuses femmes politiques.

Le reflux du mouvement féministe, et la démonétisation politique de son discours, apparaissent violemment à travers toutes les formes de dénégation que le mot provoque, immédiatement, chez les femmes politiques quand il n'est pas proprement enterré avec les vieilles lunes dont il fait partie (Caroline Persoons).

Seules, les communistes et les socialistes osent encore s'en prévaloir, sans s'en cacher les difficultés. Y aurait-il encore place pour un renouveau de l'idée de dignité des femmes à gauche ? Nous voulons l'espérer...

point de vue d'un communiste liégeois

jules pirlot

Le 26 octobre 1991, l'assemblée fédérale liégeoise du PC votait une résolution qui annonçait essentiellement trois choses : le PC était résolu à mener une campagne politique sur les thèmes qu'il estimait prioritaires; le PC travaillait à l'émergence d'une force susceptible de renouveler la gauche; le PC renonçait à présenter des listes et lançait un appel à voter pour des candidats du PS et d'Ecolo, dont le profil présentait sur l'un ou l'autre point, des similitudes avec celui des communistes.¹

Qu'est-ce qui a poussé le PC liégeois à prendre cette position susceptible, par les temps qui courent, d'accréditer l'idée de sa disparition ? Un petit détour par l'histoire n'est pas inutile. Depuis les années 20, le PC dans l'arrondissement de Liège représentait une fraction non négligeable de la population laborieuse.

1. Résolution du 26 octobre 1991 - PC/Fédération de Liège

Conformément aux orientations de son congrès et dans l'esprit qui l'animait lors de la manifestation de la gauche unie le 1er mai 1991, le Parti Communiste oeuvre à l'émergence d'une force politique nouvelle qui fait actuellement défaut à gauche, afin d'offrir une alternative de changement et de transformation progressive de la société, et de sortir du jeu de bascule centre-gauche/centre-droit, stérilisant la vie démocratique.

Dans l'état présent des choses, il faut bien constater que les conditions ne sont pas objectivement réunies pour présenter aux électeurs une telle nouvelle formation politique. Déposer actuellement, dans l'arrondissement de Liège, des listes du PC, relèverait d'un acte symbolique, sans efficacité électorale. (Suite note 1 page suivante)

On votait communiste pour élire des députés et des sénateurs. Le parti communiste était le plus petit des partis de masse à vocation parlementaire. Or, depuis une dizaine d'années, les échecs électoraux successifs lui ont fait perdre cette qualité. En 1981 nous perdons l'élu direct; en 1985, même l'apparement devient inutile.

les leçons de 1988

Les élections communales de 1988 sont pleines d'enseignements : nous sommes balayés partout, sauf à Seraing où pour la première fois notre représentation se réduit à un siège, et à Trooz, dans le cadre d'une alliance «Vivre autrement» qui profite de l'absence d'une liste Ecolo et du soutien du courant écologiste.

Or, à Liège-ville, circonscription qui correspond très exactement au canton électoral de Liège pour les législatives, ce qui permet des comparaisons valables (*voir tableau page suivante*), le PC avait manifestement pas mal de cartes en main. Le PS et Ecolo venaient de gérer la ville, ensemble, pendant six ans et avaient voté une série de mesures de compression d'emplois et de réduction des salaires; l'alliance rose-verte avait dû affronter l'opposition syndicale, et des communistes s'exprimaient comme porte-parole de la CGSP. Les militants de la section de Liège du PC, motivés, ont mené une campagne active. Le résultat n'est pas négligeable, puisque la liste communiste gagne plus de 600 voix par rapport aux désastreuses législatives de 1987. Mais le score est insuffisant. Il n'y a pas d'élu. Trois mille voix de gauche sont stérilisées, alors que l'extrême droite frôle le siège. L'absence d'une opposition de gauche au sein du conseil communal favorise la constitution d'une alliance PS-PSC, qui brille par sa férocité en matière sociale.

C'est pourquoi la fédération liégeoise du PC demande aux communistes, à tous ceux et toutes celles qui sont soucieux du dynamisme du mouvement ouvrier, de la paix et du progrès social, de ne pas s'abstenir et de porter leur voix sur les candidat(e)s qui, au PS et chez Ecolo, ont agi pour un développement démocratique de la vie politique, l'affirmation de la Région Wallonne, des droits des travailleurs belges et immigrés, le désarmement, la justice dans les relations Nord/Sud.

L'absence de listes communistes aux prochaines élections ne signifie pas la disparition du PC. Les communistes agissent dans le mouvement social, dans les organisations de défense de la paix, déploient des initiatives politiques et culturelles. Ils contribueront à la mise en marche d'un mouvement qui pourrait bien se révéler comme une force électorale lors d'un futur scrutin.

Tableau comparatif (voix et %) Liège - Canton de Liège

	1987 (Chambre)	1988 (Communales)	1991 (Chambre)
PC	2.602 2,3	3.265 3,03	soutenait Dehousse et Ecolo
PTB	627 0,6	369 0,34	596 0,5
POS	860 0,8	401 0,37	385 0,3
PS	48.042 43,2	43.093 40,07	38.723 37,2 (dont 14.190 pour Dehousse) *
RW/FDF/ PPW	972 0,90	972 0,90	2.757 2,6
PRL	29.384 26,4	23.295 21,66	21.352 20,5
PSC	20.156 18,1	19.833 18,44	18.042 17,3
ECOLO	7.888 7,1	9.603 8,70	14.495 13,9 (17.509, 17% au Sénat) *
PFN/ AGIR	- -	3.165 2,94	4.864 4,6
FN	- -	957 0,89	2.493 2,94
UCD	- -	- -	352 0,3
v. valables	111.282 -	107.527 -	104.059 -

* On remarque un déplacement de 3000 voix qui se sont portées sur Dehousse à la Chambre et sur Ecolo au Sénat et particulièrement sur le moine-ouvrier Germain Dufour dont les options radicalement progressistes sont bien connues.

contre dehousse et contre écolo ?

Depuis 1988, une partie du PS refuse le glissement à droite et la dérive anti-sociale. C'est le sens du groupe «Perron» et de la candidature de Jean-Maurice Dehousse, qui a réalisé un formidable succès personnel sur le thème très simple mais évident de «résister».

La gauche socialiste et syndicale a pris le parti de Dehousse et du courant huppé du PS. Le PC n'était donc pas dans les conditions de se présenter comme l'alternative de gauche.

Du côté Ecolo, les choses ont évolué vite. Déjà, en 1988, les écolos liégeois s'étaient ouverts aux militants de SeP. La démocratie chrétienne radicale, qui a raté antérieurement toutes ses sorties du PSC, trouve ainsi dans Ecolo un cadre politique. Nombre de syndicalistes CSC, d'anciens jocistes, en sont devenus des militants et on a bien senti qu'au-delà de la volonté de ne se profiler ni à gauche ni à droite, le social est devenu une préoccupation majeure chez les Verts. Dans les questions de l'enseignement, de l'immigration, du désarmement, Ecolo a assumé, qu'il le proclame ou non, des positions de gauche. La clarté de Jacky Moraël sur les questions fiscales et la résistance à l'austérité

démontre que le programme d'Ecolo a mûri et que même si le mot «capital» est banni, dans les faits, entre le capital et le travail, Ecolo a choisi son camp.

De nombreux électeurs communistes en étaient déjà devenus des électeurs, des candidats écolos étaient d'anciens électeurs communistes, ils l'ont dit à la presse. Fallait-il dans ces conditions présenter des listes communistes, qui auraient peut-être eu comme résultat de faire rater aux écologistes un second député ou un second sénateur ?

La question était posée. Le PC, de plus petit parti de masse, allait-il briguer la place de plus gros micro-parti d'extrême gauche à côté du PTB et du POS ? Si telle avait été son intention, mieux valait alors conclure une alliance à l'extrême gauche.

Une autre thèse, c'est que ne pas se présenter altère la crédibilité du parti et de son programme. Mais se présenter dans les conditions décrites plus haut, pour faire la preuve qu'on a encore 1.5% de la population avec soi, est-ce vraiment plus productif ?

La progression de nos propositions et notre prise au sérieux est le fruit d'un travail constant bien plus que de la participation à un rituel électoral sans résultat pratique.

Les communistes liégeois ont donc choisi de diffuser du matériel de propagande, mais aussi d'organiser un débat où ils posèrent leurs questions, sur base de leur programme, à J.M. Dehousse (PS) et à Jacky Morael (Ecolo), devant un public de communistes, de syndicalistes, de journalistes. Le débat fut plein d'intérêt comme confrontation amicale entre les rouges, les roses-wallons et les verts. Mais surtout il fut utile, parce qu'il a permis de rompre la glace entre la délégation syndicale de la FN et la CGSP-enseignement d'une part, et Ecolo d'autre part. Le contact entre les verts et le mouvement syndical de gauche ne peut être que bénéfique pour l'avenir.

Le PC, qui a contribué au succès de J.M. Dehousse et des écolos, ne sort pas ridicule de l'opération. Il est respecté, écouté et même défendu... pour preuve l'intéressante réponse de la CGSP-enseignement à un article stupidement anti-communiste paru dans *La Wallonie*.²

«... Je vous fais confiance pour savoir qu'en d'autres temps vous n'eussiez pas eu votre carte du PC en poche pour faire votre chemin dans la vie. Pour cela, il vous aurait fallu être d'une autre étoffe. Car, voyez-vous, les militants communistes étaient souvent les premiers dans la lutte, dans les manifestations, les piquets de grève, par leur intervention active dans les réunions syndicales, renonçant souvent à leur réussite sociale par conviction, par idéal. Ils allaient même, pendant la guerre, jusqu'au sacrifice de leur vie. (suite de la note p. 117)

vers une force de gauche ?

N'empêche que le problème du devenir du PC n'est pas résolu pour autant. Répéter ce genre d'opération nous ferait glisser vers une organisation de type mouvement, groupe de pression laissant à ses membres le droit de s'affilier à un vrai parti politique... Certains y aspirent, d'autres ont déjà fait le pas de s'affilier au PS ou à Ecolo tout en se considérant toujours comme communistes ou du moins marxistes.

L'orientation de la fédération liégeoise du PC est plutôt de tenter d'appliquer les orientations des congrès du PC et de travailler en tant que parti politique à l'émergence d'une force qui manque actuellement à la gauche.

On ne crée pas un nouveau parti de toute pièce. Une organisation politique est indispensable pour catalyser un courant qui traverse l'opinion publique.

C'est ce qu'ont su faire les écolos. Sous la pression des événements économiques et sociaux, dans un contexte international nouveau, les valeurs de gauche vont-elles remonter dans la conscience de la population ?

Il y a encore quelques noms de communistes célèbres, héros de la Résistance, qui courent sur les lèvres... Robert Lejour, Robert Geenen, Jean Hanssen, Jean Fagard, Guy Delchef, Camille Hans, Jean Dehareng, Julien et Maurice Crotteux et bien d'autres encore. Vous pouvez trouver leurs noms sur les monuments élevés à la mémoire des victimes du fascisme ou même, à deux pas d'ici, au Cimetière des Fusillés de la Citadelle. Vous remarquerez que je n'évoque même pas la liste (combien longue) de tous les communistes qui sont passés par les camps de concentration.

Il en est un autre tout aussi célèbre, c'est Julien Lahaut assassiné par la droite léopoldiste pour avoir crié, lors de la prestation de serment du Roi Baudouin : «Vive la République».

Nous pourrions aussi, par respect pour leur mémoire, rappeler les noms de quelques militants communistes, des responsables syndicaux de haut niveau comme Gilbert Mousset, président de l'Interrégionale Wallonne de la FGTB, Honoré Swinbergh, président du Comité d'usine de Cockerill-Ougrée; enfin des retraités comme Marcel Baiwir, président, lui aussi, du Comité d'usine de Cockerill-Ougrée, ancien des Brigades internationales, comme Jean Derkenne, délégué principal au Grand Bazar, et nous n'en citons que quelques-uns.

C'est bien pour cela que socialistes et syndicalistes, nous nous sommes toujours opposés à «l'anti-communisme primaire» dont vous vous faites le chantre aujourd'hui...»

Cette réponse est signée par les secrétaires régionaux et le président de la CGSP-enseignement qui sont membres du PS; dans ce document ils prennent en outre fait et cause pour le marxisme, qui n'est pas «l'apanage des seuls communistes».

L'Europe du 1^{er} janvier 93 et les perspectives des élections communales de 1994 posent la question -si la droite ne parvient pas à postposer l'échéance en 2000- du comportement politique de l'immigration. Comme 40 000 liégeois sont des non-belges, et sachant qu'un travailleur sur cinq dans la région est un immigré, que les syndicalistes d'origines italienne et espagnole comptent beaucoup, il y a là une force considérable. Que feront le *PDS* italien et l'*IU* espagnole ?

Une gauche unie rassemblant les communistes et ci-devant communistes de diverses nationalités peut-elle être le signal d'un regroupement plus large et donner naissance dans la région liégeoise à une nouvelle formation électorale ? L'avenir nous le dira.

après la bataille

jean-claude railion

L'obstination éveille, on le sait, des sentiments contraires : cette vertu est, dit-on, proche de l'aveuglement. Nul doute que pareille impression, parfois attendrie, car le pathétique plaît aussi, anime ceux qui observent aujourd'hui les militants hennuyers du Parti Communiste après la campagne électorale voulue par eux avec pour meilleur résultat 1.5% des suffrages.

La sèche maigreur du chiffre conforte-t-elle l'option politique de ceux, cadres et militants du PC, qui avaient décidé de ne pas déposer de liste, près de rompre désormais avec toute entreprise électorale ? La réponse diffère selon que l'on regarde l'époque sous l'angle de la rupture ou que l'on préfère envisager l'immédiate poursuite de l'action politique. C'est, dans le premier cas, l'effacement historique du communisme qui gouverne la perspective. La priorité, dans le second cas, se trouve accordée au maintien des conditions matérielles de l'action que seule, ce sera l'objet de mon propos, la forme parti est en mesure d'assurer dans l'ordre de ses fonctionnements. Mon appréciation, je le précise, est de nature opératoire. Et voici les conséquences qu'elle emporte.

la règle du jeu

La toute première est d'admettre le sens commun selon lequel un parti doit être présent dans le débat électoral et qu'il doit l'être dans le cadre d'un choix de liste. L'erreur, à mes yeux, est de balancer sur cette contrainte. Je ne dispute

pas ici des rapports complexes qu'entretient l'opinion avec les partis : c'est d'un lien organique entre eux qu'il s'agit, et qui décide de l'existence des appareils de cette espèce.

Et le nombre des suffrages ne change rien à la nature de cette relation. Il est de ce point de vue significatif que le premier débat « existentiel » au sein du PC soit survenu au lendemain des élections qui sanctionnaient son éloignement des instances politiques accessibles par le vote. C'était admettre - dans un contexte alors national et comme abrité encore, compte tenu, aujourd'hui, de la tournure prise par les réalités de l'univers communiste - que le critère électoral était décisif, sauf que l'exigence d'un scrutin favorable tendait à dissimuler la condition première que le parti y tint sa place comme tel.

Ajouter la condition d'obtenir des élus, comme l'ont pensé ceux qui, certains d'une issue contraire, se sont abstenus, c'est en vérité construire une chaîne de raisons qui ne tarde pas à s'inverser. Pourquoi exclure en effet la nécessité d'être par surcroît en position d'agir sur l'exercice institutionnel du pouvoir ? Or, sauf illusion rétrospective, le PC ne s'est jamais trouvé en mesure, par son action parlementaire seule, d'intervenir autrement que dans le cadre du compromis social-démocrate dominant, ce qui n'est pas tout à fait son projet. Et, que l'on sache, personne n'a pour autant préconisé d'alors quitter le jeu. J'admets que les situations politiques ne sont pas comparables. Je n'écarte pas l'évidence qu'un parti mesure son utilité au nombre, modeste même, de ses élus. Mais il ne me paraît pas juste, au regard de son fonctionnement, de le subordonner aux seuls résultats de ses entreprises électorales quand par ailleurs les effets parlementaires de ses éventuels succès demeurent aussi incertains. C'est une sévérité bien mal partagée que vouloir la fin d'un parti sans élu quand on s'est accommodé d'une représentation par elle-même sans conséquences politiques. Et sous cet aspect, je soupçonne quelques-uns de mes camarades d'avoir parfois cédé à des effets de reconnaissance sociale liés au mécanisme non moins qu'au statut de la représentation.

l'un ou l'autre

Le retrait du champ électoral, s'il ne peut être, comme je le pense, circonstanciel, puisqu'il s'interdit d'agir sur les raisons mêmes qui le motivent, conduit dans sa logique à envisager la seule option cohérente qui demeure, à savoir la reprise de l'action sous la forme d'un mouvement.

La difficulté de s'entendre sur ce mot tient à ce qu'il appartient tantôt au registre théorique et que tantôt il désigne une alternative organisationnelle à la forme parti.

Au plan de l'élucidation théorique, la catégorie de mouvement signale la distinction entre, d'une part, la composante sociale du réel et d'autre part, les formes d'expression politique qui s'y manifestent. La double leçon du matérialisme nous avertit ainsi que cette réalité est contradictoire, et donc mouvante, et que ces expressions politiques demeurent toujours relativement inadéquates par rapport à l'objet complexe sur lequel elles se fondent. Les événements ne cessent d'illustrer cette thèse, qui est juste, mais qui parle à telle hauteur de généralité que l'on gagne à être prudent avec elle, en particulier dans son expression idéologique que résume aujourd'hui l'opposition convenue entre la classe politique et la société civile. Le constat d'une quasi-fusion des partis dominants avec l'appareil d'Etat, et l'observation de ses conséquences en termes d'affaires et de clientélisme ont en effet récemment conduit à une survalorisation de la société civile qui se voit parée de toutes les vertus, entre autres celle d'être garante d'authenticité et porteuse de renouveau.

Ce n'est pas moins sur cette réalité idéologiquement travestie que propose de s'articuler le projet d'un mouvement, au sens organisationnel du terme. Ses avantages, il les attend d'un ensemble de propriétés qui lui paraissent acquises comme par nature au regard des partis. Et sans doute que les conditions de pluralisme ne vont pas sans assurer une variété de manoeuvres dans l'ordre du débat et de sa diffusion mais ce qui est moins vu, outre l'espèce d'aporie suscitée par la nécessité de son propre appareillage, c'est que la forme mouvement, en cela proche des structures associatives toutes adossées à l'appareil d'Etat, conduit à conforter les partis de l'establishment dans la position d'être, en fin de compte, les instruments de son projet. Le pire, en l'occurrence, n'est pas de choisir en leur sein les individualités ou les groupes susceptibles d'une bonne écoute, mais de pratiquer une variété de clientélisme actif tout proche des rapports de dépendance que l'on connaît. Je doute que le renouveau passe par une soumission aux évolutions qui transforment la nature de la demande sociale vers l'appareil politique dominant, établissant entre les citoyens, fussent-ils organisés, et la classe politique un rapport de consommateurs centré sur la qualité ou l'opportunité idéologique des services rendus. La forme mouvement risque ainsi d'accompagner la parcellisation du rapport critique des citoyens à l'appareil d'Etat conçu comme une puissance autonome que l'on abandonne à la gestion des experts.

qui va à la chasse...

Cette phase est transitoire, me dit-on. Elle ne veut que promouvoir l'émergence de pratiques politiques réformatrices nouvelles et pour une part, au moins, d'inspiration marxiste. Bref, on réclame la patience car il est vrai que ces maturations sont lentes.

Mais le chemin semble s'être singulièrement raccourci depuis peu par la toute récente consolidation institutionnelle du parti Ecolo dont tout indique qu'en saturant l'espace électoral disponible pour un projet politique différent, alternatif, disons, il offre tout prêt le cadre, celui d'un parti, n'est-ce pas, où peuvent se déployer les volontés réformatrices que l'on voulait fédérer. J'ai un jour craint que mes camarades engagés dans la voie d'un mouvement ne fussent victimes d'une manière de grossesse nerveuse : les voilà bien devant l'enfant d'une autre mère. Le choix dès lors n'est guère différent de celui exprimé naguère par les congressistes du PC qui recommandaient l'adhésion au PS. Je ne doute pas que leurs intentions soient tout autres, mais le rapport de forces de ce côté est devenu aujourd'hui comparable à celui qui, orienté vers le vieil appareil social-démocrate, agissait pour d'autres comme une force d'aspiration.

Or quelle que soit la coloration progressiste - elle est indéniable - des aspirations exprimées par le vote Ecolo, et si impeccable, souvent, qu'ait été la direction politique de ce parti au cours de la précédente législature, les raisons qui nous tiennent devant le seuil ne manquent pas.

Les traits dominants de cette mouvance, en effet, ressemblent trop à ce que l'on sait d'une formation idéologique, l'élaboration par l'esprit du temps d'un discours et de pratiques d'accommodement au cours nouveau des rapports de domination capitalistes. L'actuel contournement des Etats nationaux par les forces marchandes, abandonnant à leurs directions social-démocrates le soin de gérer les conséquences sociales d'une politique libérale uniformisée, crée, c'est vrai, un rapport de force qui laisse aux travailleurs et à leurs organisations peu de prise sur le processus. Mais la difficulté d'agir sur lui ne dispense pas de perdre de vue les manoeuvres agencées par le capital dans ses relations avec le travail qu'il soumet, la centralité donc de ce rapport. Or tout éloigne de lui quand l'analyse politique ne reconnaît plus pour objet que les catégories de société industrielle et de productivisme. On l'occulte encore quand on indifférencie les acteurs sociaux dans un discours de tonalité moralisante sur le post-modernisme, quand le qualitatif fonctionne comme un prêche de consolation aux effets de la dérégulation.

Je me garde bien de pousser le trait et de réduire à ces éléments la pensée de l'écologie politique qui demeure pour une large part en cours d'élaboration, mais il suffit d'en prendre la mesure pour vouloir maintenir en état l'instrument d'une autre visée politique, qui, s'il participe à sa manière d'une mouvance, exige, plutôt que d'indéfinissables marges, un lieu propre pour réfléchir et agir.

en attendant l'avenir

Un parti, et communiste de son nom, c'est, objectera-t-on, modifier peu de choses quand tout change. Je soutiens qu'accompagner sans autre procès la disparition des réalités soviétiques -et l'abstention électorale participe, selon moi, de ce geste- serait accrédiiter l'idée que sous la permanence d'un label, le PC n'aurait jamais eu comme fin que celle de reproduire l'immuable identité que lui assignait une histoire qui ne lui appartenait pas. Et parmi les motifs qui nous ont déterminés à participer au récent scrutin, il n'est pas négligeable de compter -en même temps que les électeurs communistes qui, trop peu certes, existent- la volonté d'assurer la continuité de notre propre histoire politique. A quel aveu consentirait-on en effet en nous effaçant aujourd'hui devant l'opinion quand notre pratique et notre réflexion politiques ont depuis longtemps pris la mesure, ou ce n'était qu'un leurre, des choix réformateurs conformes au mouvement ouvrier auquel nous appartenons.

Quant à savoir si la mort du communisme, comme l'on dit, a tout emporté, et disqualifie désormais toute entreprise politique qui afficherait ainsi sa particularité dans l'oeuvre commune de la gauche, cela relève à mes yeux du pari. L'incertitude, c'est vrai, demeure. Mais devant le doute, il me paraît de bonne sagesse de ne pas s'abstenir.



Jean-Marie Heyligen, linogravure, 35X55 cm.

pour relancer le débat fédéral point de vue d'un candidat *rood* sur une liste *groen*

*entretien avec ludo abicht **

L'entretien qui suit constitue en somme le pendant de l'article introductif de Serge Govaert. Il s'agit ici d'un regard flamand sur la situation post-électorale, et cette perception accorde une large place aux questions du fédéralisme. Certains points, apparaissant dans la conversation avec Ludo Abicht, surprendront le lecteur francophone, qui relèvera la particularité de la conception du rôle de Bruxelles.

*Notre interlocuteur est anversois, philosophe, marxiste, et auteur de plusieurs livres, dont un, récent, sur la question palestinienne**. Mais il a aussi été un candidat «rouge», aux dernières élections, sur la liste anversoise d'Agalev pour le Sénat, après avoir été un des initiateurs de Regenboog, et tout en étant toujours membre du KP (en cours de mutation d'ailleurs). Tous bons motifs, on en conviendra, de la visite que nous lui avons faite pour les lecteurs des CM.*

La conversation a commencé par une comparaison globale Flandre/Wallonie.

* Entretien réalisé pour les CM par Michel Godard

** Abicht, Ludo *Mensen in Israël en Palestine*, 1990, Pelckmans.

LA- La première impression qui prévaut, côté flamand, c'est que les voix qui, chez nous, sont allées au *Vlaams Blok* et à *Rossem* sont allées, en Wallonie, à Ecolo. Tandis qu'*Agalev* stagne à hauteur de 8% environ. La Wallonie n'a donc pas les problèmes post-électorales que nous avons. Alors qu'elle a aussi des problèmes sociaux, de logement, ... et des immigrés. Le mécontentement n'y a pas trouvé à s'exprimer de manière nettement raciste, faute d'un parti existant jouant sur ces questions : le vote est donc allé à gauche.

La seconde réaction concerne notre petite partie d'échecs nationale. Côté flamand, on a le sentiment d'une claire victoire wallonne, ou francophone. Parce que, avant les élections, il y a eu la question des ventes d'armes, dont on a beaucoup parlé ici; et puis, immédiatement après, il y a eu formation des Exécutifs wallon et francophone, rapidement, alors que les flamands ont dû attendre deux bons mois. On s'est rendu compte alors que, si le fédéralisme a changé de cap, est devenu plus « radical », ce n'est pas parce que les nationalistes flamands ont gagné, ou gagné de l'influence dans les partis traditionnels (*CVP*, *SP* ou *PVV*). Mais que c'est vraiment une initiative wallonne.

La Belgique n'est plus, et ne sera plus la même : non seulement parce qu'il y a le *Blok* chez nous, mais parce que la Wallonie est devenue une région clairement distincte. On la regarde maintenant comme un partenaire très sérieux, tandis qu'avant ce n'était pas clair : c'était « après Bruxelles en venant d'Anvers ».

Il est vrai que, par exemple, dans une ville comme Anvers, on ne peut pas trouver *Le Peuple*, ou *La Wallonie*. La plupart des gens, ici, n'ont jamais vu un journal wallon. L'opinion qu'on s'est formée en Flandre, au mieux c'est sur la voix des médias Bruxellois - *Le Soir*, *La Libre Belgique* - qu'elle s'est constituée. Ou alors c'est à l'entremise du *Standaard* et du *Morgen*, mais celui-ci, par exemple, ne parle presque jamais de la Wallonie.

Donc, jusqu'à présent, en fait, pour les Flamands, la Wallonie c'était une terre de vacances. Parsemée d'usines à vendre : c'est ce qu'on voit des grands-routes. Les gens y sont très gentils, il y a du bon pain, etc.. C'est bien d'avoir une immense terre de loisir à une heure de chez nous. Le déclin des grands bassins industriels - à quoi j'étais plus sensible - était opposé, comme image symbolique, à la région de Courtrai, avec ses PME très actives dans l'électronique, la biogénétique, les industries de pointe. Nous nous sommes toujours un peu gaussés nous-mêmes de *Flanders Technology*, qui était plutôt *American Technology in Flanders*, mais c'était quand-même « chez nous » que ça se passait. Tandis qu'en Wallonie, il n'y avait pas de signe visible de renouveau.

Maintenant on peut se demander si la Wallonie ne va pas connaître une histoire à la façon de l'Allemagne, deux fois détruite, avec son industrie traditionnelle, et miraculeusement ressurgie avec une industrie tout à fait nouvelle, moderne et prospère, « grâce à » la guerre, dirait-on presque. Après avoir été complè-

tement démantelée, la Wallonie ne va-t-elle pas prendre le *leadership*, dans une dizaine d'années, après que la Flandre l'ait eu dans et depuis les années 60, avec Sidmar, la chimie, la première électronique ?

CM- Si un tel déclin d'image s'est produit, notamment avec l'événement politique qui a vu se constituer les Exécutifs wallon et francophone sans attendre le national/fédéral, n'est-ce pas dû au fait que la puissance conservée du PS est désormais un élément majeur de l'évolution, au moment où le *CVP*, côté flamand, ne bénéficie plus d'un tel rapport des forces ?

LA - Oui, mais avec, me semble-t-il, une question qui vient immédiatement sur la capacité du PS à être une force de changement et à se renouveler lui-même. Mon impression, à l'occasion de contacts personnels avec des amis liégeois de la FGTB, c'est que, dans leur région par exemple, on a affaire à une sorte de parti à la manière des anciens pays de l'Est : le PS domine toute la vie sociale et même culturelle, hors de lui «il n'y a pas de salut», c'est une bureaucratie très forte, et lourde aussi.

En Flandre, et c'est une chance, le *CVP* n'est plus cette force, même s'il est toujours le plus grand parti. Mais en outre, de tradition, il a toujours été moins monolithique. Les *standen* au sein du *CVP* existent vraiment comme forces : les fermiers, l'*ACW*, les classes moyennes, le patronat. Tous ces *standen* donnent de plus des possibilités de liaisons avec d'autres forces sociales et d'autres partis. Tandis que le PS, même s'il y a des dissidents et un droit de tendance théorique, semble plus monolithique, et plus difficile à faire évoluer de l'intérieur.

CM- Cette capacité d'encadrement du PS, c'est aussi, positivement, une capacité de faire pièce à l'extrême droite : on n'a pas, ou pas encore, de vastes zones socialistes, ouvrières, populaires qui se mettent à voter pour celle-ci...

LA - Il est exact que, par contre, le *Vlaams Blok* a commencé par s'implanter dans les banlieues socialistes, comme par exemple le *Seefthoek* ici à Anvers, où le *Blok* fait maintenant 70%. Des banlieues rouges et ouvrières, *BSP* avant et depuis des décennies, ont basculé. Cela s'explique, il faut aller voir sur place. On y aperçoit les restes des «infrastructures» socialistes bâties dans les années 40 et 50, même 60. Tout est là, mais a été abandonné, et laissé en ruine. Et c'est là que beaucoup de vieux socialistes, qui ont maintenant enfin achevé de payer l'hypothèque de leur petite maison, se retrouvent dans une rue toute pleine d'enfants marocains ou turcs. Et votent pour le *Blok*. La plupart des Maisons du Peuple sont fermées depuis des années, ainsi que les clubs. Par exemple, le club de gymnastique de ma jeunesse, ici à Deurne où j'habite. Le tissu social a disparu. La plupart des conseillers municipaux d'Anvers n'habitent plus dans ces quartiers, mais dans la zone verte-résidentielle.

Tandis que, comme cette femme, Anne Tristan, l'a montré pour Marseille et le FN, on a maintenant des groupes d'entraide du *Vlaams Blok* dans ces quartiers. C'est devenu un parti populiste.

En Wallonie par contre, j'ai l'impression que le PS continue à fournir un vrai service social. S'il n'y arrivait plus, on pourrait avoir un FN sans difficulté. Surtout qu'Ecolo n'a pas du tout la même tradition. Le mécontentement vis-à-vis du PS trop monolithique s'exprime plutôt dans les milieux engagés à gauche, ou intellectuels.

CM- Précisément, comment perçois-tu Ecolo : de gauche ? évoluant vers la gauche ? différent d'*Agalev* ?

LA - Il y a une première différence, c'est qu'Ecolo joue la carte régionale, alors qu'*Agalev* est le seul parti encore nettement unioniste/unitariste en Flandre. Bien sûr, ils ne parlent pas d'une «aile» wallonne, ou francophone ou bruxelloise. Mais ce sont des fédéralistes minimalistes, qui croient davantage à la solidarité entre écologistes, ceux-ci ne connaissant pas de frontières. Ecolo joue plutôt le rôle de mouvement vert wallon, mais moins nationaliste, plus correct que le PS qui se comporte de façon plus agressive, par exemple dans sa campagne «nous avons fait tant de choses pour la francophonie...». Au sein d'*Agalev*, le fédéralisme est un sujet presque tabou. Je crois que c'est une erreur, qu'ils perdent ainsi non pas tellement des électeurs, mais le contact avec ce qui se passe en Flandre aujourd'hui.

Sur base de ce que j'ai lu avant les élections, je situe Ecolo plutôt à gauche d'*Agalev*. En fait, il y a encore dans *Agalev* une importante discussion entre deux lignes, celle des «fondamentalistes» de l'environnement, et celle qui définit *Agalev* comme parti d'opposition, d'une opposition moins tiède que celle du *SP*. Je ne parle pas ici du *KP*, de *Regenboog* ou des maoïstes qui n'ont pas de poids électoral.

Une aile est plutôt conservatrice, et ne s'intéresse aux questions sociales que du point de vue de l'environnement. Elle isole les problèmes de milieu, et, par exemple, ignore la perspective anti-capitaliste. L'autre -et c'est de ce côté que j'ai été invité sur les listes électorales- estime plutôt que, sans la défaite du capitalisme, il n'y aura pas de solution aux problèmes d'environnement, et qu'il faut en même temps questionner le modèle productiviste qui vient du 18^e siècle. Dans cette optique, *Agalev* est un héritier de l'opposition sociale, du mouvement ouvrier et de la gauche. Dans l'autre, il s'agit de quelque chose de tout à fait nouveau.

Vu de loin, j'ai l'impression qu'Ecolo, en général, et peut-être parce qu'il vit dans un pays dominé par le PS, se range plutôt du côté «progressiste». Peut-être diriez-vous des «anarcho-socialistes». Avec même des gens du type Van Rossem, je ne sais pas.

A *Agalev*, il se peut toujours qu'on répète la tragédie politique des *Grünen* allemands, presque totalement séparés maintenant. Il n'y a pas de fractions pour le moment, mais la tension est là. Surtout que ça devient un parti très organisé, alors qu'au début il s'agissait d'un mouvement un peu utopique, fonctionnant au consensus, sans votes, sans structures.

CM- Reprenons la question du fédéralisme, la découverte de l'entité wallonne. Comment voit-on les enjeux en Flandre ?

LA - La première réaction est de contester une division du pays en trois entités dont deux sont en fait francophones. Dans cette optique, les francophones «ont gagné la partie» contre les flamands, qui ne comptent que pour un tiers, alors qu'ils sont majoritaires dans la population, en proportion quasi-inverse. C'est la position de la *VU*, mais aussi de beaucoup de *CVP* : contre Bruxelles comme entité séparée.

Une autre attitude, c'est de prendre acte que Bruxelles est à 85% francophone, et de réfléchir à son rôle de capitale des deux communautés, de chercher à ce qu'elle le devienne davantage, le processus étant déjà en cours. Peut-être serait-ce plus facile si Bruxelles était «sur» la frontière linguistique, alors que maintenant la ville est nettement dans le territoire flamand. Faut-il créer un corridor, comme pour Berlin ou Dantzig,... ?

Toute solution fédérale ou confédérale devra mettre en question la position de Bruxelles. Or avec son poids dans le pays, il est impossible d'en faire une capitale neutre comme Washington D.C., dont les habitants n'ont pas de représentants au Congrès. C'est-à-dire une ville sans force dans l'Etat, peuplée de fonctionnaires, d'une majorité de Noirs qui travaillent pour l'Etat, parce qu'ailleurs ils ne trouvent pas de boulot.

Sans Bruxelles, la solution fédérale serait, sinon simple, du moins beaucoup plus facile. La question est en fait de savoir pourquoi on doit avoir Bruxelles comme capitale conjointe des deux communautés. Et pourquoi on n'accepterait pas en Flandre que ce soit une ville régie par l'Exécutif francophone/wallon, même s'il y avait de fortes garanties légales pour les néerlandophones qui y sont incontestablement minoritaires.

La raison de ce refus, général, est très simple. Comme je suis certain que nul Anversois ne lira cet entretien, je peux le dire en expliquant mon avis personnel : Bruxelles est la seule grande ville en Belgique. C'est la seule ville d'envergure mondiale. J'aime beaucoup Anvers, et les Anversois pensent que c'est une *wereidstad*. Mais c'est seulement une très agréable ville de province, comme Liège, comme d'autres villes de chez nous, comme Gand. Ce n'est pas une ville mondiale, c'est un port mondial. Il y a beaucoup de bateaux, de tonnages, mais du point de vue culture, discussions, événements, ce n'est pas une fenêtre sur le monde.

La mentalité anversoise s'en ressent : il y a un Anvers qui n'aime pas beaucoup Bruxelles, et qui se croit la capitale de la Flandre. En fin de compte, c'est aussi cela qui explique le vote excentrique anversois : c'est un vote «contre Bruxelles». Le succès de Borms en son temps (80.000 voix masculines), de Frenssen avant guerre, c'était celui de gens tenus pour «inacceptables» par ce qu'on appelle ici Bruxelles, l'*establishment* bruxellois. Ce n'est pas seulement un vote extrémiste, anti-immigré, ou même de protestation sociale.

En réalité, sachant que Bruxelles est la seule ville mondiale dans le pays, on sait que la Flandre sans elle ne pourrait survivre que provincialement. Ce serait désastreux, une caricature de Ménapie. Aux points de vue idéologique, politique, culturel, la Flandre comme la Wallonie d'ailleurs ont **besoin** de Bruxelles comme ville, comme contact avec le reste du monde. Ce sera donc le point le plus dur des négociations.

CM- Est-ce qu'on perçoit en Flandre cette symétrie avec la Wallonie, et les tensions qui en résultent entre francophones ?

LA - Oui, c'est perçu. Il faut ajouter que nous avons un deuxième complexe d'infériorité, vis-à-vis des Pays-Bas. Car il n'y a pas de symétrie avec les relations France/Wallonie. La France se comporte autrement, avec les Amitiés françaises, sa politique culturelle «missionnaire», etc.. Tandis que jamais un seul florin n'a été donné à la Flandre pour la culture. Ça s'est vraiment ressenti. Nous sommes parties de la culture néerlandaise, et on se sent... abandonnés.

Mais pour revenir au complexe politique, il faut souligner que le mouvement flamand, même le *VMO*, n'a jamais été anti-wallon. C'était aussi mon expérience dans un mouvement flamand de gauche qui s'appelait *Het Pennoen*. Avec Anton Roosens (animateur *in illo tempore* du *Vlaamse Volks beweging*; plus tard président du *Masereelfonds - ndlr*) et Mark Grammens (ancien rédacteur en chef de l'hebdo *De Nieuw - ndlr*), nous avions d'ailleurs des discussions avec nos homologues wallons. Le complexe d'infériorité concerne Bruxelles. Au fond nous devons admettre que Bruxelles est une ville beaucoup plus intéressante du point de vue géo-politique. C'est ce besoin-là qu'il faut reconnaître, et on peut imaginer que, malgré la langue commune, la Wallonie puisse avoir les mêmes difficultés. Pour comprendre les réactions sur les questions de financement des Communautés, il faut tenir compte de cette double allévation flamande, la culturelle et la politique.

CM- Considères-tu par ailleurs le thème de «Wallonie, région d'Europe» comme stimulant ? Non pas en référence à l'action propre de José Happart, mais comme projet sur l'Europe.

LA - Je crois par exemple que les idées de rattachement, à la France et aux



Dominique Bottemanne, linogravure, 35X55 cm.

Pays-Bas, ne sont plus prises au sérieux. Mon père était «*diets*». Mais aujourd'hui, la plupart des Flamands ne savent plus ce que ce mot veut dire. D'autant qu'aux Pays-Bas, c'était le NSB, fasciste, qui était pour «la grande Néerlande».

A ce propos, il y a une intéressante histoire de symboles. Le drapeau de la *Vrije Universiteit Brussel*, orange-blanc-bleu, c'était le drapeau des partisans de la Grande Néerlande, et du NSB. Evidemment, les braves gens de la VUB ne l'ont pas pris pour ce motif, mais parce que c'était le drapeau des Gueux, anti-catholiques. Quand on montre ça aux Hollandais, ils reconnaissent le drapeau fasciste. La grande Néerlande, selon ses partisans, c'était les XVII Provinces. Les Hollandais ne pensent plus au 16e siècle. Tandis que la VUB pense à la lutte contre l'Inquisition. Mais encore une fois, aux Pays-Bas il n'y a pas d'intérêt pour la Flandre. C'est un pays qu'il faut traverser. Pour arriver à Bruxelles, «où il y a quand-même quelque chose à voir», et surtout pour aller dans les Ardennes, ou à la Côte d'Azur.

Du côté francophone, j'ai l'impression que l'idée de rattachement à la France a été abandonnée au fur et à mesure que l'identité wallonne a commencé à émerger.

D'ailleurs, je me demande si, tant pour la Flandre que pour la Wallonie, la réalité belge, depuis la séparation de 1830 (d'avec les Pays-Bas - *ndlr*), n'a pas façonné petit à petit des entités distinctes de la France et des Pays-Bas, entités qui ont des traits communs -les étrangers le voient d'ailleurs mieux- tout en ayant assez de différences pour faire un ménage.

Cela dit, je vois bien une région wallonne en Europe, et il y a place pour une région flamande en Europe, et aussi une région hollandaise, une bavaroise, etc..

Le problème c'est de savoir ce que la gauche peut en faire. Et sur ce point il y a une grande différence entre la Flandre et la Wallonie. Ici, en Flandre -et pour des motifs historiques, liés à l'histoire du mouvement ouvrier- la gauche a toujours été contre, elle n'a jamais été très fédéraliste, elle a plutôt suivi le mouvement, et avec retard. C'est plutôt la droite, et les catholiques, qui ont été à l'initiative.

Par exemple, dans une manif FGTB ou PS, il est normal, en Wallonie, que des travailleurs arborent des drapeaux rouges et des coqs wallons. Le bureau de Spitaels, à Bruxelles, est décoré comme cela : «je suis wallon et socialiste». Tandis qu'ici, encore aujourd'hui, dans un cortège de 1er mai, s'il y a un type qui vient avec un drapeau flamand, il sera jeté dehors. On continue à assimiler la cause flamande et les «noirs», la collaboration, les catholiques. Or on a perdu beaucoup de temps, d'énergie et de gens à cause d'une telle attitude, alors qu'Engels déjà, lors d'une visite à Marx (dans les années 1840 - *ndlr*), disait que la défense du droit de parler le flamand, des droits culturels, devrait être ici une

alliée naturelle de la lutte ouvrière. J'ai vu une telle alliance avec la gauche québécoise, mais ici le terrain a été abandonné, et accaparé par la droite, les classes moyennes, et les catholiques. C'est ainsi que le symbole du mouvement flamand, la Tour de l'Yser, est... une croix. «Tous pour le Christ»... non... on connaît la formule, qui signifie que les gens qui ne sont pas catholiques ne sont pas de «bons Flamands». C'est comme les «bons Polonais».

Aujourd'hui, cette collusion entre classes moyennes et Eglise est remise en question. Le PVV, initialement parti de la classe bourgeoise et francophone, est devenu flamand. Le SP aussi, tardivement, mais pas dans sa base. La base socialiste ne pense pas flamand... Pas belge non plus, mais plutôt belge que flamand. C'est à ce niveau que le décalage est manifeste, entre ouvriers flamands et wallons socialistes. La base socialiste ne comprend pas. Sauf peut-être à Bruxelles, où la situation a été différente, parce qu'il y avait un enjeu flamand, évident pour toutes les familles politiques : on était flamand d'abord.

CM- Comment vois-tu alors la tendance à abandonner la tradition flamande-brabançonne, et à revendiquer une identité de *Vlaamse Brusselaar*, de Bruxellois d'abord ?

LA - Vu d'Anvers, il est clair qu'il y a à Bruxelles une culture flamande très dynamique. Au contraire des années 50, depuis les années 70, elle a une tendance à ne plus s'inscrire dans le mouvement flamand, à vouloir une identité séparée. C'est l'effort, comme je le disais précédemment, de la vie dans une grande capitale. Eux aussi, les Flamands de Bruxelles, regardent la Flandre comme «la province». Je crois que, effectivement, leur vie culturelle est plus internationale.

Un Bruxellois flamand est toujours un peu bilingue, au moins passivement. Il participe à tout ce qui se passe à Bruxelles, il va au moins de temps en temps au théâtre en français... Les possibilités de contacts sont multipliées. Si les Bruxellois francophones adoptent une attitude semblable, on pourrait avoir un *modus vivendi* intéressant. Il y a plus de francophones qu'avant qui envoient leurs enfants dans les écoles flamandes... J'espère que de plus en plus de Bruxellois puissent participer à une autre sorte de culture, plus nordique, plus anglophone, qu'apportent les Flamands. C'est la possibilité d'une culture très intéressante, très mixte, métissée à Bruxelles, et c'est cela qu'il faudrait traduire dans les structures politiques, sans porter atteinte aux intérêts des Wallons et des Flamands.

Je crois que le temps de la «guerre froide» -avec un FDF représentant les Flamands comme des Boches à *Brüssel*- est dépassé. Bruxelles a changé, les trois régions -si on peut parler de régions- changent. Mais le problème demeure que ni la Wallonie ni la Flandre ne peuvent se passer de Bruxelles. Je pense que la «solution à la belge» -avec cinq ou six Exécutifs, et par exemple treize

ministres compétents pour l'environnement- est trop compliquée. Je pense que le fédéralisme -ou le confédéralisme, selon le degré de contact voulu- devrait être «à deux», mais qu'on doit discuter sérieusement et positivement de l'apport de Bruxelles.

Il ne s'agit ni de se battre, ni de contraindre par des législations linguistiques. Ni par exemple d'invoquer «le passé flamand de Bruxelles» (incontestable, mais pourquoi pas celui de Lille ou de Dunkerque; c'est un peu absurde). Même si c'est un peu utopique, je crois beaucoup à la «politesse de langue» - *taalhoffelijkheid*- pour laquelle Ecolo et *Agalev* ont plaidé. D'ailleurs, c'est en ce sens également que Bruxelles a changé. J'y vais plusieurs fois par mois : il y a moins d'hostilité quand on parle le néerlandais, par exemple, ça s'entend. Il suffit d'un peu d'effort des deux côtés, notamment du côté majoritaire (c'est toujours la même chose quand il y a majorité et minorité).

Je crois que Bruxelles n'est pas, et ne doit pas devenir une ville divisée, sous tension, mais bien de rencontre. C'est ainsi que Wallons et Flamands pourront payer pour les services que Bruxelles leur donnera à tous deux, pas tant en matière administrative, mais bien culturelle et économique.

CM- Pouvons-nous conclure en revenant à ton engagement sur la liste d'*Agalev* ?

LA - Je dois indiquer d'abord que j'ai été, il y a quelques années, parmi les initiateurs de *Regenboog*, pour réunir les trotskystes du *SAP*, les communistes, et des indépendants de gauche. Avec Staf Schmidt, un chrétien de gauche du mouvement de la paix, et avec Luc Verhees, un syndicaliste trotskysant de l'*ACOD-ABVV*. On jugeait avoir besoin d'une formation à gauche du *SP* et à gauche d'*Agalev*.

En 1987, ce fut électoralement la catastrophe. On avait alors le choix entre changer de politique et de tactique, et continuer. Ici à Anvers, la majorité de *Regenboog* a décidé de continuer comme parti, sauf si *Agalev* (le *SP*, c'était impossible) le reconnaissait comme partenaire égal. Quand on a zéro virgule quelque chose en pourcentage des votes, alors qu'*Agalev* en avait déjà sept et allait vers dix, on ne discute pas comme ça... ce n'est pas politique.

Agalev était intéressé à une ouverture symbolisée par quelques individus, des candidats «rouges», de gauche, marxistes... sur la liste verte, mais pas à une coalition avec *Regenboog*, qui voulait de plus négocier le programme, «d'égal à égal».

La discussion s'est prolongée au sein du *KP*, et a débouché sur un compromis : le *KP* me soutiendrait si j'avais une place significative, et soutiendrait également les candidats qui se porteraient sur la liste de *Regenboog*. J'ai eu la

troisième place au poll... de sorte que le *KP* me soutenait au Sénat et soutenait *Regenboog* à la Chambre. Cela a suscité des bagarres au sein du *KP*.

A l'avenir, et si tout va bien des deux côtés, j'espère pouvoir continuer, grâce à la transformation du *KP* en mouvement, en une sorte de ligue communiste qui ne serait plus le parti classique, ce qui autoriserait des camarades à être membres du *SP* et d'*Agalev*. Ça me paraît possible s'il y a accord des deux côtés.

Ainsi je conçois mon travail à *Agalev* comme plutôt idéologique. Je ne suis pas du tout une «taupe». Je peux continuer à donner des cours de formation, à faire de la recherche, avec d'autres, sur les questions que j'appelle «éco-sociales», sur la pensée verte-rouge ou rouge-verte. Certes, cela demande une adaptation, car beaucoup d'écologistes viennent de mouvements sociaux nouveaux, avec un langage différent du mien qui comprend un jargon marxiste, matérialiste.

Mais fondamentalement, je crois à l'importance d'une convergence entre le mouvement vert et ce qui reste des mouvements socialistes, marxistes surtout, mais même aussi venant du *SP*. Car sans la critique du capitalisme le mouvement vert sera absorbé. D'ailleurs tout le monde peut-être, est déjà «pour l'environnement». Mais réciproquement, sans la dimension écologiste, le marxisme s'enlisera dans une stagnation. Même si les socialistes et les communistes l'ont oublié, dans les *Manuscrits de Paris*, Marx parle déjà du mouvement du capitalisme «qui se mange lui-même»... La mise à jour stratégique et idéologique est peut-être difficile, mais elle est nécessaire. Je me sens bien dans cette entreprise. Même s'il y a des méfiances à vaincre, ci et là et de part et d'autre, cette expérience politique en vaut la peine.

NB : Ludo Abicht a recueilli environ 2000 voix de préférence : environ la moitié des voix de *Regenboog* en 1987, et le tiers des voix du *KP* antérieurement. Il est sénateur suppléant.

agenda

Mars

- 23-27 *23^e Ecole urbaine de l'ARAU* - Riches Claires (Bruxelles) - tous les soirs 20 h. - Rens. : 512.56.90
- 28 *Quels enjeux pour les mouvements de paix ?* Après-midi de débats - rue Blanche (Bruxelles) - 14 h. - Rens.: 512.64.98
- 31 *Economie et politique de la transition à l'Est* - séance inaugurale (G.Roland et M.Télo) du séminaire CRITEME - ULB -1301 - 18 h.
Le Régionalisme en Italie - Conférence de Riccardo Petrella - Espace Senghor (Bruxelles) - 20 h. - Rens. : 521.21.25

Avril

- 1 *PCI/PDS/Nouvelle Gauche Européenne* - Conférence de Renato Sandri et John Lambert - Espace Senghor (Bruxelles) - 20 h. - Rens.: 521.21.25
- 2 *Mafia, mafias* - Conférence de Pancrazio De Pascuale - Espace Senghor (Bruxelles) - 20 h. - Rens.: 521.21.25
- 23 *Forum Européen pour un contrat de génération Nord-Sud* - Parlement Européen - Rens.: 219.70.76
- 3 *L'IC et le Front populaire en France* - Conférence de S.Wolkow Centre d'hist. et de soc. du communisme (ULB, Institut de Sociologie 1323) - 18 h. - Rens.: 650.40.51

Mai

- 5 *Can there be socialism after communism ?* (CRITEME n°2)
- 13 *Ouvrir le langage de la parole aux jeunes dits «exclus»* - Conférence de Omer Arrijs - Centre Jacques Brel (Bruxelles) - 14 h. - Rens.: 410.89.12
- 19 *Advancement of reforms in Poland, Hungary and Czechoslovakia* (CRITEME n°3)
- 26 *La transition peut-elle être démocratique ?* R.Lew (CRITEME n°4)

Juillet

- 1-4 *Convention END à Bruxelles sur l'avenir de l'Europe* - Rens.: 511.36.99

Septembre

- 26-27 *Mouvement ouvrier et République 1792-1962* - Journées d'étude Amis de Robespierre - Arras

souveraineté, démocratisation, contrôle parlementaire

l'enquête sur gladio

*interview de roger lallemand **

Le rapport de la Commission d'enquête parlementaire sur l'existence en Belgique d'un réseau de renseignement clandestin international n'a pas encore attiré l'attention d'un éditeur de polars.

*Publié ** peu avant la dissolution des Chambres, il est passé relativement inaperçu et risque de prendre la poussière sur un tas de Moniteurs. Or, son contenu est passionnant et instructif : voilà pourquoi nous en reproduisons de longs extraits, précédés d'un entretien avec le sénateur Roger Lallemand, qui présida la Commission d'enquête de janvier à octobre 1991.*

Après les remous à la Sûreté, à propos du WNP notamment, c'était le tour des militaires : il faudra revenir aux insistantes recommandations de la Commission en faveur d'un contrôle démocratique des services de renseignement.

* Propos recueillis le 9 janvier 1992 par Rosine Lewin. Dans le texte de l'interview, les astérisques (*) renvoient aux extraits qui suivent.

** Sénat - Session 1990-1991 - Document 1117-4

Rapport fait au nom de la Commission d'enquête par MM. Erdman et Hasquin, 1er octobre 1991, 250 pp.

<p align="center">Quelques repères dans l'histoire de la guerre froide</p>		<p align="center">Chronologie sommaire établie à partir du rapport de la Commission d'Enquête</p>
<p><i>Mars</i> : discours de Churchill à Fulton (USA) où il dénonce le «rideau de fer»</p>	1946	
<p><i>Mars</i> : le Président Truman lance sa doctrine d'aide au «monde libre» <i>Juin</i> : le Général Marshall lance l'idée d'une coopération générale contre la misère et le chaos</p>	1947	
<p><i>Septembre</i> : naissance du Kominform <i>Février</i> : «coup» de Prague où les communistes consolident leur emprise sur le pouvoir, sans intervention de l'armée</p>	1948	<p>La Belgique constitue avec la Grande-Bretagne et les Etats-Unis le <i>Tripartite Meeting Belgium</i></p>
<p><i>Mars</i> : traité de Bruxelles (France, Grande-Bretagne, Benelux) <i>Juin 1948 à mai 1949</i> : blocus de Berlin <i>Juin</i> : la Yougoslavie est exclue du Kominform <i>Septembre</i> : Spaak prononce son «discours de la peur»</p>	1949	<p><i>Janvier - février</i> : correspondance Menziès/Spaak en vue d'une collaboration des services de renseignements dans l'éventualité d'une guerre Constitution du Comité clandestin de l'Union occidentale (CCUO)</p>
<p><i>Avril</i> : signature du Pacte atlantique <i>Mai</i> : proclamation de la RFA <i>Octobre</i> : proclamation de la République populaire de Chine proclamation de la République démocratique allemande</p>	1950	<p><i>3 août</i> : un comité ministériel de défense -avec deux commissions- est institué à Bruxelles par Arrêté royal</p>
<p><i>Juin</i> : début de la guerre de Corée <i>Septembre</i> : le Conseil atlantique arrête le principe d'une contribution allemande au réarmement</p>	1951	<p>Les activités du CCUO sont reprises par le <i>CPC (Coordination & Planning Committee)</i> lié à l'OTAN. Il prévoit la création de deux groupes de travail (communications et réseaux clandestins) <i>28 septembre</i> : trois ministres belges définissent la mission du «coordinateur» des activités de résistance à l'ennemi en cas d'oc-</p>

Scandale en Italie, l'affaire Gladio, en Belgique, a davantage mis en lumière l'espèce d'insubordination des militaires, qui «oublie» d'informer certains ministres plus que d'autres - Guy Coëme en l'occurrence - et qui refusent de répondre aux plus hauts magistrats pendant l'enquête en donnant la primauté à la fidélité «OTAN». Par la force des choses, l'enquête a aussi eu un aspect historique : le rapport donne un éclairage assez cru de la politique des Etats-Unis envers leurs alliés européens. Pendant la guerre froide et après (voir l'encadré que nous avons joint), la souveraineté de pays comme l'Italie, la Belgique et d'autres se révèle avoir été le cadet des soucis de la plus grande démocratie du monde. Suivant le plan de l'enquête et du rapport, l'entretien avec Roger Lallemand commence par cette mise au point historique.

CM - Un double fait frappe d'emblée le lecteur du rapport: d'abord la précocité de la préoccupation et de la mise en place (1948/49) d'un réseau de résistance à un éventuel occupant étranger, ensuite la longévité de ce réseau, on pourrait dire sa survie persistante. Pourquoi la Belgique a-t-elle connu «*dès le début, contrairement à d'autres pays*» (souligné par les CM) *une organisation stay behind civile et militaire*...? Pourquoi a-t-il fallu un scandale, surgi en Italie, pour commencer de lever quelques voiles ?

RL - L'idée du réseau trouve son origine à Londres, pendant la guerre 40-45. Les Britanniques, qui déplorent que la Belgique n'ait pas pris l'initiative de le préparer, organisent à partir de leur capitale un double réseau -de renseignement, dirigé par la Sûreté; de résistance armée, dépendant de l'état-major de l'armée. L'idée resurgit après la Libération et se précise avec la guerre froide. Le rapport de la Commission reproduit le texte de la lettre adressée en janvier 49 au Premier ministre Spaak par M. Menzies, chef du service de renseignement britannique.

Cette lettre est une invitation à constituer un réseau *stay behind* anglo-belge. Spaak répond en substance : il faut jouer à trois (avec les USA en plus). Et c'est dans cette logique qu'effectivement, deux réseaux vont être reconstitués.

CM - Dans cette logique, oui, mais avant cela, le rapport de la Commission fait état (p. 24) de la mise sur pied du *Tripartite Meeting Belgium* en 1948...

		cupation. Les services de renseignement de l'armée (SDRA VIII) sont chargés de l'in/exfiltration de militaires belges et du sabotage. La Sûreté de l'Etat (STC/Mob) est compétente pour le renseignement, l'évacuation des VIP et la guerre psychologique
<i>Novembre</i> : la 1 ^{re} bombe H américaine explose Eisenhower Président	1952	
<i>Mars</i> : mort de Staline	1953	
<i>Juin</i> : soulèvement à Berlin-Est		
<i>Mai</i> : chute de Dien Bien Phu	1954	La dualité de la mission fait l'objet d'un arbitrage
<i>Août</i> : le Parlement français rejette la CED		
<i>Octobre</i> : accords de Paris sur l'entrée de l'Allemagne dans l'OTAN		
<i>Février</i> : XXe congrès du PCUS	1956	
<i>Avril</i> : dissolution du Kominform		
<i>Octobre</i> : insurrection à Budapest débarquement franco-britannique en Egypte	1958	<i>Avril</i> : 1 ^{re} réunion de l' <i>Allied Coordination Committee</i> qui groupe six pays, dont les USA, en vue d'une consultation mutuelle. Objet : développer une politique commune en matière de <i>stay behind</i> (réseaux dormants)
<i>Avril</i> : débarquement raté à Cuba	1961	
<i>Août</i> : construction du mur de Berlin		
<i>Juillet</i> : indépendance de l'Algérie	1962	
<i>Octobre</i> : affrontement soviéto-américain à Cuba		
<i>Janvier</i> : traité de coopération franco-allemand	1963	
<i>Novembre</i> : assassinat de Kennedy		
<i>Octobre</i> : Brejnev succède à Khrouchtchev	1964	
<i>Août</i> : les chars du Pacte de Varsovie mettent fin au printemps de Prague	1968	Le secrétariat du CPC passe de France en Belgique où il sera encore assumé en 1990
	1970/7	Un comité inter-services est créé pour harmoniser les activités civiles et militaires

Et c'est encore le rapport qui acte (p. 25) : «*Il ressort de ce qui précède que la Belgique a connu, dès le début, contrairement à d'autres pays, une organisation stay behind civile et militaire.*»

RL - C'est vrai, mais en septembre 1951 la structuration des réseaux n'est pas encore au point; c'est ce que montre clairement une lettre conjointe du Premier ministre Van Houtte, du ministre de la Défense nationale et du ministre de la Justice à M. Caeymax en sa qualité de «coordinateur». Elle précise «*la nature et l'étendue*» de la mission confiée à M. Caeymax.

En ce qui concerne la comparaison de la Belgique avec d'autres pays, je serais plus réservé que les rapporteurs : nous n'avons vraiment pas centré nos recherches là-dessus, même si nous disposons du rapport d'une Commission d'enquête sur les *stay behind* en Suisse, où les deux réseaux -civil et militaire- dépendaient de l'état-major général, et où ils ont gardé une mission de sabotage, supprimée chez nous à la fin des années 60.

Quant à la question de savoir pourquoi il a fallu un scandale en Italie pour que le dossier soit ouvert en Belgique, la réponse tient dans la question : de fait, il n'y a pas eu de «scandale» spectaculaire chez nous, où les réseaux étaient vraiment «dormants». Certes, les Belges avaient des exercices conjoints avec les *Special Forces* britanniques et américaines, lesquelles étaient formées à la guerre psychologique et à la guerre anti-guerilla. Et des paracommandos instructeurs du *stay behind* militaire ont été mêlés à des opérations dites humanitaires au Zaïre, où ils n'avaient rien à faire. Mais la Commission n'a pas relevé d'éléments précis justifiant un parallélisme entre les situations belge et italienne. Or *Gladio* a été mêlé de manière directe à la vie politique italienne, et singulièrement à la lutte anticommuniste. Les connexions là-bas étaient indéniables, scandaleuses. Ce scandale-là ne s'est pas produit dans notre pays. Mais la Commission a fortement critiqué le phénomène, qu'on peut juger scandaleux, de «détachement», de distanciation de certains secteurs de l'armée par rapport au pouvoir exécutif, ainsi que l'absence de communication entre la Justice et les services secrets. Nous y reviendrons, en réponse à une de vos questions.

Cela dit, il me semble que nous avons fait plus que de «commencer à lever quelques voiles»!

CM - Nous en sommes convaincus : cette allusion aux «voiles» ne concerne pas le rapport de la Commission, qui représente un travail considérable et important, mais bien les bribes d'informations souvent contradictoires qui ont circulé avant la parution du rapport.

Autre constat saisissant : le rôle et le poids des Etats-Unis pour faire face d'une part à ce qui était perçu comme une menace soviétique et, d'autre part, à «la subversion interne». Votre rapport observe que le gouvernement américain «*pouvait faire appel à un arsenal impressionnant de moyens de lutte contre*

<i>Septembre</i> : putsch contre Allende	1973	
Premier choc pétrolier	1974	Création du <i>Public Information Office (PIO)</i> dépendant de l'état-major des forces terrestres et dirigé par le major Bougerol. Il sera dissout en 1978
<i>Août</i> : accord d'Helsinki sur la sécurité et la coopération en Europe	1975	
<i>Décembre</i> : intervention soviétique en Afghanistan	1979	
<i>Août</i> : grèves en Pologne, accord sur la charte revendicative de <i>Solidarnosc</i>	1980	Entre 1980 et 1990 : le STC Mob participe à dix exercices impliquant des services étrangers
<i>Décembre</i> : Jaruzelski proclame l'état de guerre	1981	
	1984	Entre 1984 et 1989 : achat de vingt postes-émetteurs Harpoon pour le STC Mob
<i>Mars</i> : après un bref interrègne d'Andropov, Gorbatchev succède à Tchernenko	1985	
<i>Octobre</i> : sommet de Reykjavik (Gorbachev-Reagan). Premiers retraits soviétiques d'Afghanistan	1986	
<i>Novembre</i> : chute du mur de Berlin	1989	
	1990	<i>Octobre</i> : le gouvernement italien remet à une commission d'enquête parlementaire des documents établissant qu'une organisation paramilitaire opère en Italie sous le nom de <i>Gladio</i> , et qu'existe en Belgique une organisation similaire. C'est donc Rome qui alerte Bruxelles, permettant ainsi au Ministre belge de la Défense nationale, Guy Coëme, de découvrir un certain nombre de réalités qu'il ignorait.

l'influence communiste». Il va même plus loin à propos de l'Italie, puisque, page 80, on peut lire : «*les Américains ont donc prévu des actions tant militaires que non militaires au cas où les communistes, même de manière légale, prendraient le pouvoir ou une partie de celui-ci.*» (souligné par les CM). Pareille constatation n'est-elle pas étonnante ?

RL - Le poids des Etats-Unis est incontestable, mais n'oublions pas leur étroite coopération avec la Grande-Bretagne. Il est évident que la Belgique présentait pour nos alliés un intérêt tout particulier, lié probablement à sa situation géographique stratégique. On peut s'étonner que cela ait justifié une dotation en pièces d'or pour payer les réseaux *stay behind*. Un viatique a ainsi été remis à une certaine de personnes...

On peut s'étonner davantage encore, et je reviens ici sur ce qui distingue les situations belge et italienne, de la détermination des Etats-Unis à intervenir (militairement ou non) dans l'hypothèse où les communistes italiens accéderaient, même légalement, au pouvoir. (*) Cette détermination, qu'établit nettement une note datée du 16 août 1960 du *National Security Council* (instance créée en 1947), pose un problème politique de première grandeur, d'autant plus que rien ne permet de croire que, dans cette éventualité, le gouvernement italien eût été consulté. C'est un acte d'ingérence évidemment inadmissible, même en invoquant alors le totalitarisme des pays d'Europe de l'Est... S'il est vrai que la notion d'ingérence a fort évolué, puisqu'on parle aujourd'hui dans certains cas de devoir d'ingérence, il est tout aussi vrai que ce vaste problème est encore insuffisamment étudié.

CM - C'est un des mérites de votre commission d'y insister, notamment dans ses conclusions : le réseau *stay behind* a été mis en place en dehors de tout contrôle parlementaire et le secret a même placé des ministres hors circuit. En août 1950, un arrêté ministériel pris par le Comité ministériel de défense a échappé à l'obligatoire parution au *Moniteur* belge. Estimez-vous satisfaisante l'explication de ce silence, donnée en novembre 1989 par M. Martens à la sénatrice Nélis ?

Ce culte du secret, outre les dangers qu'il véhicule pour la démocratie, n'était-il pas dérisoire, face par exemple aux confidences publiées par l'agent américain Colby ?

Par ailleurs, n'est ce pas encore ce culte -et le poids du grand allié américain- qui verrouillent les réponses données à certaines questions en cours d'enquête, par exemple sur l'existence de réseaux (*) de renseignement indépendants du *stay behind* et articulés à l'OTAN, ou sur certaines formes de financement ?

RL - Première sous-question : M. Martens invoque le climat de l'époque et le risque d'une aggravation de la psychose de guerre pour justifier la non-publication en août 1950 des arrêtés royaux au *Moniteur*. Je puis comprendre

son attitude, qui n'est pas totalement dépourvue de fondement. Encore qu'en fin de compte, ces arrêtés royaux ne visaient qu'à une concertation entre départements.

M. Martens indique par ailleurs dans cette réponse à M^{me} Nélis qu'il lui paraît plus utile, non de publier le texte de 1950, mais «*de le revoir en tenant compte des nouvelles réalités nationales et internationales*». Je ne me prononce pas sur ce problème de politique étrangère, dont le Parlement aura sans doute à débattre. Il m'apparaît que la raison de non-publication ayant disparu, on peut publier.

Deuxième sous-question : Colby et le secret. Ne mélangeons pas les genres. L'agent américain Colby raconte, après coup, tout ce qu'il veut. Les réseaux parallèles qu'il a créés sont d'ailleurs apparemment sans lien avec les *stay behind*. Dans les services secrets en activité, un certain cloisonnement se justifie et la prudence est de rigueur. Là où «le culte du secret» est répréhensible, c'est quand des ex-agents refusent de faire confiance aux magistrats émérites chargés par la Commission d'enquête de recueillir des noms. Là où il est répréhensible, c'est quand un ministre, responsable devant le Parlement, est tenu dans l'ignorance de ce qui se passe dans son propre département. Et ce fut le cas pour le ministre Coëme. (*)

Votre troisième sous-question concerne les réseaux de renseignement «articulés à l'OTAN». Nous n'avons pas de preuve de l'existence de pareils réseaux.

La lettre attribuée au général Westmoreland (publiée dans une revue américaine), et que reproduit le rapport, n'offre pas de garantie d'authenticité. (*) Il est vrai qu'elle suscite des interrogations et des inquiétudes. Comme en suscite le témoignage que j'ai personnellement recueilli -mais le témoin est resté anonyme- qui indique pour le moins une tentative de constitution d'un réseau parallèle, ne dépendant pas des autorités belges, en 1981. Nous n'avons pas de preuve, j'y insiste, que des actes de provocation, relevant de la stratégie de la tension et décrits dans la lettre attribuée au général Westmoreland, aient été décidés par les services officiels des Etats-Unis.

Certains faits sont néanmoins troublants : le vol de telex de l'OTAN effectué avec le concours du WNP; l'affaire de la base aérienne de Florennes où, en 1984, des pacifistes manipulés par un service de sécurité hollandais, ont volé des obus; et enfin l'affaire de Vielsalm à laquelle ont été mêlés les CCC. Dans le cas du vol à la base de Florennes, le doute n'est pas permis et la manipulation est démontrée, encore qu'on ignore le rôle joué par un certain colonel américain stationné à Francfort.

On peut certes se poser des questions à propos des tueries du Brabant wallon, mais elles se situent en dehors des investigations de notre commission d'enquête.

CM - Sur les modes de recrutement des agents, des questions se posent, dès lors qu'il est admis que les milieux offrant le plus de chances à ce recrutement étaient -à l'époque du *Public Information Office (PIO)*, dans les années 70- «des associations et groupes que l'on estimait a priori favorables aux thèses de l'armée : *NEM Club, CEPIC, mais aussi la Confrérie des hospitaliers de ND d'Aulne, l'Ordre souverain et militaire du Temple de Jérusalem, la milice de Jésus-Christ, par exemple*».

L'historien Etienne Verhoeyen a mis en évidence les liens existant, dans l'immédiat après-guerre, entre une extrême droite farouchement léopoldiste, anticommuniste et antisoviétique, et le meurtre impuni de Julien Lahaut, en août 1950. Certains des «héros» de l'enquête menée par EV se sont retrouvés autour des *stay-behind*...

Ne pensez-vous pas que les résultats des élections du 24 novembre soulignent de manière éclatante la nécessité de plus de transparence dans la vie politique, afin d'assurer l'espace le plus large à la vie et au débat démocratiques ?

RL - Je réponds d'abord à votre dernière sous-question, en soulignant l'importance accordée par la Commission à cette nécessaire transparence. Le rapport revendique clairement le contrôle démocratique, sous la responsabilité politique du ministre compétent, des services de police ou de renseignements. «*Quelle que soit l'utilité des cloisonnements verticaux et horizontaux, la responsabilité finale doit être assumée par le seul pouvoir exécutif, qui doit dès lors être informé systématiquement et de manière appropriée*», précise le rapport qui dit aussi que doit être «*totalelement prohibée*» l'utilisation de groupements subversifs comme outil structurel de renseignement.

Par ailleurs, la Commission formule des recommandations précises pour que les ministres puissent aussi suivre l'évolution de l'application d'accords internationaux. Cette prudence part d'un constat : «*il n'a pas été possible de faire la clarté sur la manière dont les fonds étrangers ont été utilisés pour financer sporadiquement et/ou partiellement des activités de certains services, et ceci sans contrôle budgétaire du ministre concerné ou du Parlement*». Enfin, le rapport de la Commission estime indispensable la surveillance des activités qui se déploient en vertu d'arrangements avec des services étrangers : «*une telle surveillance ne peut être que bénéfique pour une véritable collaboration internationale*».

A propos du recrutement des agents, je tiens à distinguer très clairement ce qui concerne d'une part les *stay behind*, et, d'autre part, le *Public Information Office* : il n'y a pas de lien entre les deux. Le rapport de la Commission décrit les conditions dans lesquelles est né, en 1974, dans l'armée belge, ce *PIO* qui devait organiser «la défense de l'armée» dans l'opinion publique et même dans les rangs de l'armée. (*) Dépendant de l'état-major des forces terrestres, cet organisme a été dirigé par le major Bougerol, et il disparaît en 1979, à la demande des autorités militaires elles-mêmes. Comme je l'ai déclaré dans une

interview à *La Cité*, nous avons eu le sentiment que le *PIO* remplissait une fonction non assumée par les *stay behind*, la lutte antissubversive. Deux des missions qui avaient été confiées à ces derniers en 1951 -sabotage et guerre psychologique- ont été abandonnées en cours de route. *PIO* les a reprises : il faisait des conférences mais aussi parfois du sabotage; il avait des liens incontestables avec des milieux d'extrême droite, en particulier avec le Front de la Jeunesse. Il s'agit à l'évidence d'une dérive; le *PIO* était potentiellement très dangereux. Mais, encore une fois, ne le confondons pas avec les *stay behind*, dont le recrutement et les champs d'action étaient différents.

A propos des travaux de l'historien Etienne Verhoeyen, je voudrais dire que la Commission n'a pas pu faire toute la lumière sur la période antérieure à la création « officielle » des *stay behind*. Elle n'avait pas pour mission de vérifier s'il existait un lien entre l'affaire Lahaut et le réseau *stay behind*.

CM - Vous venez de rappeler les exigences de la Commission en matière de contrôle démocratique. Elle revendique aussi davantage de moyens pour les commissions parlementaires d'enquête. N'avez-vous pas de commentaire à faire sur cette grave question ?

RL - Ce n'est pas un commentaire nouveau : j'ai déjà dit, mais je redis volontiers qu'une des fonctions d'une commission parlementaire d'enquête est d'amener des gens à se questionner, à s'analyser, et le cas échéant à découvrir la portée idéologique de certains comportements dont ils n'étaient pas conscients. Cela me semble important, salutaire. Cela aide à avancer dans la voie de la démocratie. Mais soyons modestes : une commission d'enquête ne peut résoudre tous les problèmes qu'elle aborde.

Je ne crois pas qu'il faille les multiplier à l'envi, mais je suis profondément convaincu de leur utilité quand la matière est bien maîtrisée. Notre commission a manqué de temps pour approfondir son travail; toutes manquent de moyens. Elle a demandé dans ses conclusions -adoptées à l'unanimité des neuf membres présents- qu'un débat soit ouvert au sein du Parlement sur le problème des moyens dont devrait disposer une commission d'enquête. J'y serai attentif... On peut parfaitement imaginer, comme je l'ai indiqué ailleurs, qu'une nouvelle commission d'enquête parlementaire soit demandée à propos des crimes du Brabant wallon, crimes qui n'avaient pas de relation avec *Gladio*, mais dont la non-élucidation est un échec grave pour l'appareil d'Etat.

document

**rapport de la commission d'enquête parlementaire
sur l'existence en belgique d'un réseau
de renseignement clandestin international**

extraits

aux sources de *gladio**

Dans notre pays, l'on ne connaissait apparemment ni le nom *Glaive*, ni le nom *Gladio*, qui désigne le réseau italien. Le réseau qui opérait « officiellement » en Belgique était désigné par les sigles STC/Mob et SDRA VIII.

Ces sigles sont les abréviations, d'une part, de « section training, communication et mobilisation » de la Sûreté de l'Etat et, d'autre part, du « service de documentation, de renseignement et d'action VIII » dépendant du Service général du renseignement et de la sécurité de l'armée (SGR). (p. 6)

Les responsables politiques de l'époque (...) appuyaient l'idée de négociations en faveur d'une étroite collaboration avec les services de sécurité anglais et américain. Celle-ci se concrétisera surtout à partir de la fin des années quarante sous le nom de *Tripartite Meeting Belgian/Brussels*. (p. 18)

En 1949 se constitue un Comité clandestin de l'Union occidentale. Son sigle est le CCUO. Alors que le *TMB* (...) se limitait à une collaboration entre trois Etats (...), d'autres pays européens formèrent une union indépendante (...). A cette époque, les Etats-Unis n'étaient pas membres du CCUO. Ils le sont devenus en 1958. (p. 18)

Le 28 septembre 1951, MM. Van Houtte, Premier ministre, Moyersoen, ministre de la Justice, et De Greef, ministre de la Défense nationale, définirent, dans une lettre adressée au « coordinateur », membre responsable de la Sûreté de l'Etat, cette mission (...) (*de coordination des activités de résistance à l'ennemi en territoire national occupé*). (p. 25)

Il est stipulé, dans une lettre adressée, le 21 décembre 1951, par le Premier ministre de l'époque au général Baele, président du Comité des chefs d'état-major et à M. Caeymaex administrateur adjoint de la Sûreté de l'Etat : « il paraît souhaitable d'envisager dès à présent la mise en oeuvre des préparatifs

* Les sous-titres, résumés, interruptions (...) et annotations en italiques sont de la rédaction des CM.

indispensables en vue des opérations Action. La Belgique peut dans ce domaine aligner son action sur celle des autres pays membres de l'Union occidentale.» (p. 19)

Cette lettre est complétée, le 31 mars 1952, par une autre de M. Van Houtte, qui indique notamment le souci des autorités belges de contrôler l'ensemble du processus enclenché.

En 1948, au début de la période de guerre froide, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne sont convaincus que l'Union soviétique doit être considérée comme l'ennemi potentiel. Le gouvernement belge pense également de cette façon et constitue, avec ces deux pays, la *Tripartite meeting Belgium*. (p. 24)

Il ressort de ce qui précède que la Belgique a connu, dès le début, contrairement à d'autres pays, une organisation *stay behind* civile et militaire. (p. 25)

le ministre peut savoir, mais...

C'est par une communication téléphonique de son collègue italien que le ministre belge de la Défense nationale, Guy Coëme, apprend que le président et le secrétaire de l'organisme (de coordination des réseaux) qui s'était réuni à Bruxelles les 23 et 24 octobre 1990, étaient Belges. Le ministre interroge alors le général Charlier, chef de l'état-major général, et le général Van Calster, chef du SGR, ainsi que le lieutenant-colonel qui dirigeait à ce moment-là le SDRA VIII. Ce que fit aussi la Commission (p. 69). En résumé, il ressort des réponses données par les militaires que le ministre a certes le droit de tout savoir, mais qu'il doit le demander. Le ministre De Donnée était informé, il n'a pas informé son successeur. Le rapport acte (p. 71) :

Il ressort de ce qui précède que les ministres successifs de la Défense nationale n'avaient, dans le meilleur des cas, qu'une connaissance sommaire des objectifs du SDRA VIII.

usa, la plus grande puissance

Au chapitre Les services de renseignements américains et l'Europe, nous relevons (pp. 75 et 76) :

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la situation internationale

caractérisée par la division de l'Europe en zones d'influence, n'a fait qu'accroître l'intérêt porté à la Belgique et à sa situation intérieure : comme le pays devient en outre l'hôte de l'OTAN (*en 1966*) (Evere) et du SHAPE (Casteau), il importait de le préserver de la «subversion»; c'est un souci auquel l'allié le plus puissant de l'OTAN, les Etats-Unis d'Amérique, attachait une grande importance.

Aujourd'hui, il est difficile de se rappeler combien le sentiment de l'imminence de la guerre dominait les esprits dans les années qui suivirent immédiatement la Seconde Guerre mondiale.

Au cours de celles-ci, les Etats-Unis étaient devenus la plus grande puissance militaire et économique. A partir de 1945, ils souhaitèrent recueillir les fruits de cette situation et intégrer le reste du monde dans le modèle économique et politique américain.

Cette vision se heurta de front aux ambitions de l'Union soviétique, qui entendait s'entourer d'une zone tampon et exporter son idéologie. L'Union soviétique pouvait s'appuyer en partie sur les partis communistes qui, en Europe occidentale, étaient sortis de la guerre considérablement renforcés.

L'affrontement de ces deux idéologies aboutit, à partir de 1947, à la multiplication des conflits (putsch de Prague, crise de Berlin, conflits internes en Grèce, Turquie, Iran et Corée du Nord) qui semblaient rendre la guerre inévitable. (...)

En tant que leader de l'«Occident libre», le gouvernement américain prit l'initiative de la lutte contre le communisme et s'efforça de dresser un barrage contre celui-ci qui, avec Moscou comme épice, gagnait les pays les uns après les autres.

L'intérêt accru des Américains pour la situation intérieure de leurs alliés politiques et militaires ne concernait pas que la Belgique. En France et en Italie, les partis communistes enregistraient des résultats électoraux remarquables, en partie grâce au prestige acquis dans la résistance contre l'occupant allemand. L'un des premiers objectifs du gouvernement américain sera donc d'endiguer cette «subversion interne».

Se trouvant à la tête d'une grande puissance économique et militaire, le gouvernement américain pouvait faire appel à un arsenal impressionnant de moyens de lutte contre l'influence communiste. (...)

moyens ouverts et opérations secrètes

A côté de ces moyens ouverts, le gouvernement des Etats-Unis a également créé une série de moyens moins officiels pour avoir prise sur la politique interne européenne et surtout sur ce qu'il appelait la «subversion interne».

Le *National Security Act* de 1947 prévoit la création du *National Security Council*, un organe qui formulera une série de stratégies politiques concernant les intérêts américains à l'étranger en matière de sécurité.

Par ailleurs, la *Central Intelligence Agency* eut pour mission de recueillir les renseignements nécessaires à l'élaboration de cette politique et d'en exécuter les aspects clandestins.

La directive NSC 10/2 de juin 1948 attribua à la CIA la responsabilité des «covert operations» (opérations secrètes), qu'elle définit comme suit : «propaganda, economic warfare; preventive direct action, including sabotage, anti-sabotage, demolition and evacuation measures; subversion against hostile states, including assistance to underground resistance movements, guerillas and refuge liberations groups, and support of indigenous anticommunist elements in threatened countries of the free world. Such operations shall not include armed conflict by recognized military forces, espionage, counter-espionage, and cover and deception for military operations». (p. 76)

(Traduction : Opérations secrètes : propagande, guerre économique; action préventive, incluant sabotage, des mesures de démolition et d'évacuation; la subversion contre les Etats hostiles, y compris l'assistance aux mouvements de résistance clandestins, aux guérillas et aux groupes de libération réfugiés, ainsi que le support d'éléments anti-communistes indigènes dans les pays menacés du monde libre. De telles opérations n'incluent pas le conflit armé mené par des forces militaires reconnues, l'espionnage, le contre-espionnage ainsi que la couverture et la tromperie pour des opérations militaires.)

l'office du sale boulot

Pour exécuter ces missions, on recruta donc massivement à partir de 1948 du personnel OSS, qui avait acquis l'expérience nécessaire au cours de la Seconde guerre mondiale.

Pour effectuer le «sale» travail, la CIA peut faire appel à un service spécial, l'*Office of Policy Coordination* (souvent appelé le «*Dirty Tricks Department*»).

Ce nouvel instrument des Etats-Unis devait opérer de telle manière que le gouvernement américain puisse toujours nier sa participation de manière plausible («*plausible denial*»).

C'est l'OPC qui fut chargé de la mission d'élaborer des réseaux *stay behind* en Europe.

William Colby, l'ancien directeur de la CIA, expose dans ses mémoires comment furent créés des réseaux *stay behind* en Europe pour le compte de l'OPC. Il est remarquable de constater que Colby déploie également ses activités dans les pays scandinaves, qui ne sont pas membres de l'OTAN. Il utilisait pour ce faire des citoyens américains qui séjournèrent dans ces pays, avec ou sans couverture, et qui s'efforçaient à leur tour de recruter des habitants du pays intéressé.

Arrêtons-nous un moment à cette pratique. La Commission a appris par un témoin qu'une technique de recrutement analogue avait été appliquée en Belgique au début des années 80. Le contact était un membre du personnel du SHAPE, un colonel belge semble-t-il. Alors que les différents témoins ont toujours affirmé que le SDRA VIII et le STC/Mob constituaient le seul *stay behind* en Belgique, ces données indiquent qu'il y avait peut-être d'autres réseaux du même genre.

Ces éléments se trouvent confirmés par une série de documents déclassifiés du département d'Etat et mis à la disposition de la Commission par un journaliste. Ils montrent clairement qu'au début des années 60 encore, chaque service OTAN était doublé d'un service américain.

La Commission n'est pas parvenue à déterminer quelles étaient la nature et les activités exactes de cet autre *stay behind*. Vu les directives générales édictées par le NSC, il se pourrait que ce *stay behind* eût pu être mis en oeuvre non seulement en temps de guerre, mais aussi en période de subversion interne ou de risque d'une prise de pouvoir par les communistes (pp. 77 et 78).

spécial et psychologique

Outre le NSC, la CIA et l'OPC, qui étaient des organismes civils, l'armée fut, elle aussi, impliquée dans des actions secrètes. En 1952 fut créé le *Psychological Warfare Center* (Centre de guerre psychologique) à Fort Bragg, en Caroline du Nord. (...)

Les Forces spéciales étaient affectées à la guerre non conventionnelle. Elles déployaient des activités telles que :

1. l'organisation et la conduite d'une guerilla;
2. des activités de sabotage et de subversion;

3. «*Evasion and escape*»;
4. des opérations de commando de longue durée;
5. des opérations de reconnaissance au plus profond du territoire ennemi, en collaboration avec la guérilla locale; et, à partir des années 60, des activités anti-subversives. (...)

Les Etats-Unis disposent donc, dès 1947, d'un arsenal important de moyens permettant d'agir sur la situation interne des pays relevant de leur sphère d'influence.

Comme déjà indiqué, la politique américaine en matière de sécurité poursuit un objectif double :

1. «*Containment*» : empêcher une extension du communisme dans les pays du monde libre;
2. «*Roll back*» : lutter contre le communisme dans les pays où il s'est déjà établi.

Seul le premier aspect est intéressant pour la Commission, parce qu'il concerne également la Belgique. (pp.78 et 79)

le cas italien

Les documents communiqués par la Commission d'enquête italienne illustrent clairement de quelle manière les Etats-Unis ont mis en pratique leur politique de *containment*.

La note NSC 6014 du 16/8/60 (*US Policy towards Italy*) décrit clairement comment conjurer le danger d'une domination communiste en Italie:

1. renforcement des liens militaires et économiques avec le monde libre;
2. renforcement des forces démocratiques et amélioration des conditions économiques et sociales.

Ces mesures, qui sont de nature purement «diplomatiques», sont complétées par un plan d'action à mettre en oeuvre en cas de danger de prise de pouvoir par les communistes :

«Si les groupes communistes ou de front communiste semblent accroître de manière significative leur influence sur le gouvernement italien, et si la détermination anticommuniste semble diminuer, les Etats-Unis devraient envisager toute action réalisable non-militaire, soit seuls soit en coopération avec d'autres nations alliées, afin de soutenir toute résistance italienne possible.

Dans le cas où les communistes semblent acquérir ou obtiennent le contrôle du gouvernement italien ou des parties de celui-ci par des moyens légaux ou

illégaux, les Etats-Unis, en tenant compte des conditions existant à ce moment, devraient être prêts pour une action adéquate et réalisable, soit seuls soit en coopération avec d'autres nations alliées afin d'assister quiconque s'opposant à cette prise de pouvoir ou de renverser la domination communiste. Une action militaire dans cette situation serait exclue à moins que la décision soit prise en accord avec d'autres importants alliés européens.»

Les Américains ont donc prévu des actions tant militaires que non militaires au cas où les communistes, même de manière légale, prendraient le pouvoir ou une partie de celui-ci. (pp. 79 et 80)

top secret non authentifié

La Commission a pu prendre connaissance d'un document «Top secret» daté du 18 mars 1970; il est attribué au général Westmoreland, alors chef d'état-major de l'armée américaine. Une certaine prudence s'impose néanmoins, la Commission n'ayant aucune certitude de l'authenticité de ce document. Celui-ci apporte quelques précisions capitales sur ce qu'aurait été la stratégie américaine :

- on y traite des mesures à prendre contre les individus ou des groupes du «*Host country*» (pays hôte) qui mettent en danger les intérêts des Etats-unis; aussi, si ces derniers sont menacés, le service de renseignement de l'armée américaine peut recommander, en collaboration avec le gouvernement du pays hôte, mais sans que cela soit obligatoire, des mesures appropriées pour lutter contre ces individus ou ces groupes;

- on insiste sur la nécessité de collaborer avec les services, officiels ou non, du pays hôte et de disposer de ses propres agents dans ces services et d'entretenir des liens privilégiés avec des officiers qui auraient laissé une excellente impression lors de leurs programmes d'entraînement aux Etats-Unis;

- on met en exergue le rôle que peuvent jouer les ressortissants américains à l'étranger; à ce propos, même si l'on doute de l'authenticité de la note Westmoreland, force est de constater que cette technique est confirmée par les mémoires de W. Colby; les réseaux *stay behind* créés pour le compte de l'OPC en Europe l'ont été, notamment en Scandinavie, en recourant aux services de citoyens américains bien implantés;

- on préconise dans le point 11 de la «note Westmoreland» des interventions directes des *agents on special operations* dans les pays hôtes soupçonnés de faire preuve de trop de timidité à l'égard du communisme ou de la subversion d'origine communiste; ces interventions ont pour but de convaincre leurs gouvernements et leurs opinions publiques des réalités du danger et de l'impérieuse nécessité d'un sursaut :

«Il peut arriver que les gouvernements des pays hôtes montrent une certaine passivité ou indécision face à la subversion communiste ou inspirée par les communistes, et réagissent avec une vigueur non appropriée aux estimations des services de renseignements transmises par les agences américaines. Il est possible que de telles situations surviennent quand la rébellion vise à obtenir un avantage tactique en s'abstenant temporairement de toute violence, c'est-à-dire en apaisant les autorités du pays hôte et en les confortant dans un état de fausse sécurité. Dans ce cas, les services de renseignements de l'armée US doivent avoir les moyens de lancer des opérations spéciales qui convaincront les gouvernements des pays hôtes et l'opinion publique de la réalité du danger de la rébellion et de la nécessité d'une contre-action. A cette fin, les services de renseignements de l'armée US chercheront à pénétrer le milieu des insurgés au moyen d'agents en mission spéciale avec pour tâche de former des groupes d'action spéciale parmi les éléments les plus radicaux de la rébellion. Si le genre de situation mentionnée plus haut se produit, ces groupes agissant sous le contrôle du service de renseignements de l'armée US devraient être utilisés pour lancer des actions violentes et non-violentes en fonction de la nature du cas. (...) » (pp. 80, 81 et 82)

pour «la vérité militaire»

Sur les origines de la mise en place du Public Information Office (PIO), nous relevons :

A la fin des années 60, le besoin de mieux faire connaître la «vérité militaire» s'est fait sentir. C'était une époque marquée par «mai 68» et la contestation de l'ordre établi, ainsi que par la guerre du Vietnam. Il en résultait un assez grand discrédit de la chose militaire en général. C'est dans ce contexte qu'est née l'idée de conférenciers militaires - ce qu'on va bientôt appeler le *Speaker's bureau*. Il s'agissait de recruter des militaires dont certains étaient passés par le Centre psychologique militaire (C. Psy. M); ils étaient notamment choisis pour leur qualité d'orateur; ils devaient être rompus aux divers aspects de la communication. Ils avaient des contacts étroits avec certains journalistes. Le but était de les envoyer exprimer le point de vue de l'armée à l'occasion de conférences, de débats, de rencontres avec des lycéens par exemple. Cette initiative avait l'appui du SGR et du SDRA. En 1973, certains responsables de l'armée vont estimer urgent de mieux organiser la défense de l'armée contre l'action subversive de certains mass media. Il s'agit d'agir, non seulement à l'extérieur de l'armée (en direction de l'opinion publique en général et du milieu des futurs appelés au service militaire), mais également au sein des forces armées (éviter que le conditionnement des esprits par la subversion ne les gangrène à leur tour). En 1974 sera créée une organisation qui prendra plus

tard le nom de *Public Information Office (PIO)*, dépendant de l'Etat-major des forces terrestres. (p. 84)

conclusions

Parmi les conclusions de la Commission, nous relevons...

1. Quelle que soit l'efficacité de la loi sur le contrôle des services de police ou de renseignements (*Moniteur belge du 26/7/91*), il faudra veiller à ce que la coopération, dans le respect des prérogatives de chacun, entre les pouvoirs exécutif et législatif s'établisse dans la plus stricte confidentialité et avec les restrictions nécessaires dans les domaines des informations et des demandes de renseignements.

2. L'absence de loi-cadre en matière de services de renseignements a notamment entraîné celle de toute forme de contrôle démocratique.

Dans le cadre d'une telle loi et sans préjudice de l'application de la loi organique du contrôle des services de police ou de renseignements, il appartient uniquement au pouvoir exécutif de mettre en oeuvre des services de renseignements, de les organiser, de les équiper en hommes et en matériel et de les financer; il est de toute façon indispensable que leur structure hiérarchique (pyramidale) entraîne la responsabilité bien précise de leurs chefs vis-à-vis du ministre qui en porte, lui, la responsabilité politique.

Quelle que soit l'utilité des cloisonnements verticaux et horizontaux, la responsabilité finale doit être assumée par le seul pouvoir exécutif, qui doit dès lors être informé systématiquement de manière appropriée.

L'organisation, le recrutement, le fonctionnement et l'utilisation d'un service d'instructeurs hautement spécialisés, entraînés aux méthodes de type «*Special forces*», ne peut se concevoir que sous l'autorité directe du ministre. L'utilisation de groupements subversifs ou de milices parallèles comme outils structurels de renseignement, d'information ou de contre-information doit être totalement prohibée.

3. Dans le respect de la continuité de la politique et des engagements internationaux pris au nom de l'Etat belge, les ministres successifs doivent prendre attitude sur les missions et les activités des services de renseignements.

Les ministres doivent conserver la possibilité de modifier les accords et de restructurer les services existants, dans le respect des règles constitutionnelles et légales.

Ces règles impliquent que les ministres ne soient pas seulement mis au courant

de l'existence des accords mais qu'ils le soient aussi de l'évolution de leur application.

Ce n'est que dans de telles conditions que le ministre compétent, le comité ministériel compétent ou le gouvernement pourra juger du sort à réserver aux pratiques internationales qui avaient cours antérieurement et de l'opportunité du maintien des accords internationaux.

Cette recommandation est d'autant plus nécessaire qu'il n'a pas été possible de faire la clarté sur la manière dont les fonds étrangers ont été utilisés pour financer, sporadiquement et/ou partiellement, des activités de certains services et ceci sans contrôle budgétaire du ministre concerné ou du Parlement. Seules ces règles permettront d'éviter que la nécessaire autonomie des services n'aboutisse à des dérives.

Il n'est par ailleurs pas admissible que se créent, sans habilitation des pouvoirs législatif et exécutif, des réseaux de renseignements, d'information ou de contre-information pénétrant transversalement différents services de l'Etat, comme ce fut le cas avec *PIO* : Gendarmerie, Sûreté de l'Etat, *SGR*, etc.

4. L'organisation de services de renseignements a des implications financières; il peut être admis qu'elles figurent au budget sous un poste global. Les organes nouvellement créés permettent en effet de surveiller ces services sans un contrôle parlementaire plus précis qui pourrait nuire à leur efficacité.

5. Quels qu'aient été les arrangements pris, sous le contrôle ministériel ou gouvernemental, avec des puissances, autorités ou services étrangers, il est indispensable de surveiller leur activité afin de sauvegarder notre souveraineté intérieure dans le cadre de nos institutions. Une telle surveillance ne peut être que bénéfique pour une véritable collaboration internationale. On ne saurait en effet admettre des activités parallèles à celles de nos services et moins encore des immixtions dans celles-ci, causes de malentendus -voire d'abus-qui pourraient rendre nécessaire l'application de dispositions pénales.

(...)

13. La Commission regrette le peu de moyens qui ont été mis à sa disposition et le peu de temps qui lui était imparti pour mener à bien sa tâche.

La Commission estime qu'un débat doit être ouvert au sein du Parlement sur la révision des moyens des commissions d'enquête parlementaire.

(pp. 110 à 114)

Votes : la partie descriptive a été approuvée à l'unanimité des 10 membres présents; les conclusions ont été adoptées à l'unanimité des 9 membres présents.

Notes : abréviations utilisées

CCUO	Comité Clandestin de l'Union Occidentale
CEPIC	Centre Politique d'Indépendants et de Cadres Chrétiens
CPC	<i>Coordination and Planning Committee</i>
NEM Club	Nouvelle Europe Magazine Club
NSC	<i>National Security Council</i>
OPC	<i>Office of Policy Coordination</i>
OSS	<i>Office of Strategic Services</i>
PIO	<i>Public Information Office</i>
SDRA	Service de Documentation, de Renseignements et d'Action
SGR	Service Général du Renseignement et de la Sécurité
STC/Mob	Section Training, Communication et Mobilisation (actuellement D.15)
TMB	<i>Tripartite Meeting Belgium/Brussels</i>
WNP	<i>Westland New Post</i>

CREDIT AU LOGEMENT
**ENSEMBLE,
TOUT DEVIENT
POSSIBLE.**

CGER 

revues

rer - réseau europe revues

Les *Cahiers Marxistest* tiennent à leurs relations internationales, qu'ils cultivent depuis quelques années - la rédaction a rendu compte de ces contacts à plusieurs reprises déjà, à l'occasion des rencontres de Saint-Fons (où furent posés les préliminaires de l'entreprise), de Paris (1988), de Vienne (1989), d'Arriçcia (près de Rome, en 1990). Cahin-caha, le groupe des participants se structure, et répond à présent au nom d'*European Reviews Network (ERN)*, en toute simplicité.

Les *CM*, qui font partie du groupe coordinateur de l'*ERN* (le *Steering Committee*, dans le sabir anglo-saxon qui fait office de *lingua franca*), se sont chargés de la mise sur pied de la quatrième rencontre de l'*ERN*, les 6-7-8 décembre 1991 à Bruxelles, sous le titre : «*Mapping the New Europe*». Une trentaine de représentants de revues de la gauche européenne y ont pris part - en provenance de France, d'Italie, d'Allemagne, d'Autriche, d'Espagne, de Slovaquie, de Hongrie, du Danemark, ... et de Belgique. Discussion quelque peu informelle pour la prise de contact du vendredi après-midi, introduite par Tilman Fichter dont nos lecteurs ont pu lire une contribution dans notre numéro 181 (la réunification allemande vue depuis le landerneau politique de Bonn), discussion dont l'axe fut les lacunes de la démocratie en Europe, menacée par l'extrême droite, souffrant d'un manque d'espace institutionnel, tombant progressivement (et rapidement !) hors des centres d'intérêt à l'Est.

La matinée du samedi a été consacrée à ce qui est devenu une tradition des rencontres de revues du réseau : la présentation par les revues du pays invitant de la vie politique locale, les invités étant en l'occurrence les francophones

de Belgique. Destinée à un public étranger, cette présentation, remarquablement synthétique, fut intéressante aussi pour les Belges présents. Robert Toilet, Président du Conseil Central de l'Economie et invité par *Socialisme*, a brossé un tableau de l'économie belge ; François Martou, Président du Mouvement Ouvrier Chrétien et invité par *La Revue Nouvelle*, a parlé du rôle du secteur non-marchand, et Jacques Moins, de la rédaction des Cahiers Marxistes, a dénoué l'écheveau de notre embrouillamini communautaire et de nos institutions néo-fédérales. Coup d'oeil sur l'Europe communautaire vue de Belgique pour suivre, avec les euro-parlementaires Brigitte Ernst (Ecolo) et Raymonde Dury (PS), et avec Jean-Luc Pochet, de l'*Observatoire européen*.

C'est samedi après-midi qu'on est entré dans le vif du sujet. Comment répondre aux demandes pressantes des pays d'Europe centrale qui frappent à la porte de la CEE ? Comment combler le déficit démocratique ? Comment combattre le monolithisme de l'information qui nous menace sous l'effet des concentrations de l'industrie médiatique, dont les rythmes à l'Est sont affolants ? Le réseau n'ayant pas l'ambition de se muer en parti européen ou en internationale d'un genre nouveau, les questions demeurent bien plus nombreuses que les réponses, mais la création d'un lieu pour débattre et pour échanger est une nécessité d'aujourd'hui, à laquelle nous voulons répondre, dans la mesure de nos moyens.

Dimanche matin, ce n'est pas l'empereur qui nous a rendu visite, mais le Commissaire royal-adjoint à l'immigration Bruno Vinikas, afin de nous faire part de son expérience dans ce qui constitue un des problèmes les plus chauds de l'actualité. Insertion, intégration, ces problèmes se posent partout en Europe, et l'extrême droite s'en saisit d'une manière qui, pour ne pas être identique dans tous les pays, a néanmoins bien des caractéristiques communes. Pour Vinikas, c'est sous l'angle social qu'on aborde correctement le problème (quelle place pour les pauvres dans notre société ?), et dans cette perspective, les chocs culturels sont seconds.

Une demande en guise de conclusion, émanant surtout des revues qui ne participent pas au *Steering Committee* : concrétiser les intentions de départ en ce qui concerne l'aide pratique aux revues, sous forme de sommaire de revues d'autres pays, de traduction d'articles, de travail éditorial. Tout cela nécessite de l'argent et de l'huile de méninge - mais les contacts avec les Communautés européennes, qui ont subsidié la rencontre, avec la Fondation Kreisky pour le dialogue entre les peuples (de Vienne), qui patronne l'*ERN*, incitent à un raisonnable optimisme. Rendez-vous est pris pour Frankfurt en novembre 92.

chronique féministe

numéro 42 (janvier-février 1992)

Université des Femmes - 1a Place Quételet - 1030 Bruxelles

Le rôle des mathématiques dans la sélection scolaire, elle-même cruciale dans l'aptitude du système scolaire à reproduire les hiérarchies sociales - de classe et de sexe - met en porte-à-faux les partisans d'une démocratisation «au mérite», en les plaçant face à une contradiction insurmontable. En effet, on peut admettre, par exemple, que le «don pour l'écriture» d'un enfant soit conditionné par la présence à la maison d'une bibliothèque et par les habitudes de lecture qui en résultent, ou que la capacité de s'exprimer soit stimulée par la richesse des discussions familiales... Mais les maths ! Tellement rares sont les parents qui s'y adonnent, ne fût-ce qu'un tout petit peu, pendant leurs loisirs ; et de plus, l'exposé des théories mathématiques est, en principe, auto-suffisant et complet. On a d'ailleurs suffisamment glosé sur l'extériorité de la culture scientifique par rapport à la culture générale. A peu de choses près, tous partent donc sur la même ligne de départ. Si tous ne se retrouvent pas ensemble à l'arrivée, c'est que les différences sont génétiques, innées, bref, naturelles, et dès lors inévitables : rengainons tristement notre souci démocratique, dont le seul effet réel serait d'empêcher les meilleurs d'émerger.

A moins que... A moins que tout filtre soit nécessairement social, de par sa fonction bien plus que par nature. C'est ce que l'Université des Femmes réussit à nous montrer à propos des différences entre filles et garçons par rapport à l'apprentissage et à la pratique des mathématiques, dans un numéro de *Chronique Féministe* sobrement intitulé «Matheuses».

Les données existent qui permettent de prendre la mesure du phénomène. Elles sont analysées par Gisèle De Meur (Les filles, les mathématiques, l'école), qui relève la plus grande présence de garçons dans les sections du secondaire à haute teneur en mathématique, dans les sections universitaires qui leur font «naturellement» suite (polytechnique, ingénieur commercial, informatique - mais pas en maths pures : serait-ce lié à l'importance de l'enseignement comme débouché pour les licenciés en mathématique ?), ainsi que les meilleures performances des garçons aux olympiades mathématiques, sur lesquelles se penche aussi plus particulièrement Monique Tavernier. Laurence Broze éclaire ces olympiades côté jardin, en rappelant ses souvenirs de participante. L'accent est aussi mis sur les efforts concrets déployés pour combattre les discriminations, que Catherine Goldstein, présidente de l'association «Femmes et mathématiques», présente dans une interview. Il existe de grandes mathématiciennes, qui ont marqué l'histoire de la discipline - Sofia

Kovalevskaia, ou Mileva Einstein-Maric, dont personne n'a retenu que son Albert de mari reconnaissait que c'est elle qui lui a fait les calculs mathématiques nécessaires à l'établissement de la relativité ; il fallait leur rendre justice !

C'est Nadine Plateau qui met le dossier en perspective, dans une introduction qui pose remarquablement bien les problèmes. Femmes et mathématiques : un faux problème ? Oui et non. Non, puisque ce sont les féministes (qui) érigent en problème, c'est-à-dire en une question à résoudre, des faits constatés et acceptés depuis bien longtemps comme allant de soi parce qu'inscrits dans la « nature » des choses. Les faits, c'est la sous-représentation féminine dans les options et les métiers liés aux mathématiques. Oui, parce que la problématisation de la question femmes et mathématiques débouche sur la conclusion que cette question n'a rien à voir avec les mathématiques en soi et tout à voir avec la position des femmes dans notre société. Autrement dit, les mathématiques sont un excellent révélateur des rapports sociaux de sexe [...]. C'est parce que les mathématiques sont l'outil d'une sélection serrée assurant réussite et prestige que beaucoup de filles, pour toute une série de raisons, en sont exclues, s'en excluent, ou les évitent.

Cette idée, qui remonte le courant du gros bon sens et des évidences faciles, est illustrée par Jeanne Peiffer, qui, nous parlant de l'engouement des femmes pour les sciences au XVIII^e siècle, montre comment c'est la Révolution française qui a exclu les femmes du champ scientifique en jetant les bases de la professionnalisation de l'activité scientifique et en constituant la science en nouveau pouvoir. La même idée est démontrée par Gisèle De Meur, dans l'article cité plus haut :

- tant qu'ils n'ont pas le choix, filles et garçons ont des succès semblables en mathématiques (et si une différence se marque parfois, c'est en faveur des filles);

- dès que les options s'ouvrent, les garçons choisissent plus souvent des filières comportant davantage de mathématiques, et l'écart de performances s'installe, en faveur des garçons. C'est parce qu'ils sont convaincus qu'ils ont besoin de maîtriser les mathématiques pour réaliser leurs ambitions sociales (et qu'on les y pousse) que les garçons font l'effort nécessaire, alors que l'absence de cette conviction (et les entraves qui vont de pair) explique en négatif l'attitude majoritaire chez les filles. En somme, n'importe quel filtre sélectif aboutirait au même résultat, parce que le problème est ailleurs, comme l'écrit Nadine Plateau !

En bref, on retiendra que *Chronique Féministe* nous propose un dossier sérieux et accrocheur à propos d'une question à la fois difficile et essentielle à la compréhension des mécanismes de sélection sociale sexuée par l'école.

P.G.

reflets et perspectives de la vie économique

Revue bimestrielle, tome XXX, décembre 1991
Chemin Ducaal, 41, 1970 Wezembeek - Tél.: 02/767.65.26

Le non-marchand est décidément un thème porteur!

Après *Contradictions* et après *Alternatives wallonnes*, la revue *Reflets et perspectives de la vie économique* y consacre un numéro spécial (celui de décembre 1991), nanti du sous-titre : «Un enjeu pour l'avenir». De plus, le 10ème Congrès des économistes belges de langue française (Mons, novembre 1991) a choisi de travailler sur «Les fonctions collectives dans une économie de marché». La revalorisation du non-marchand est-elle assurée pour autant ? Rien n'est moins sûr.

Plusieurs collaborateurs de *Reflets et perspectives* ont été l'an dernier ceux de *Contradictions* : de fait, le numéro a été préparé par la FOPES, et réalisé sous la direction de Georges Liénard et Robert Deschamps. Un nom illustre est ajouté au générique, celui de Philippe Maystadt, ministre des Finances, qui s'est joint au groupe chargé de plancher sur le refinancement du non-marchand.

R. Deschamps et G. Liénard proposent d'entrée de jeu une définition du non-marchand - «ensemble des activités de production de biens et de services pour lesquelles le critère de décision n'est pas celui de la maximisation du profit». Ils précisent : «Les articles rassemblés par la FOPES, dans la pluralité d'opinions et d'approches propres à la responsabilité de chaque auteur, ont pour intérêt de proposer une vue croisée et interdisciplinaire du non-marchand. Ils ont pour point convergent la démonstration de la nécessité de la logique non-marchande pour poursuivre des choix économique-sociaux permettant un développement personnel et collectif basé sur la justice, la solidarité et la rigueur».

Cette préoccupation du développement personnel et collectif, ce souci d'étayer et de conforter la démocratie, on les retrouve dans plusieurs textes. C'est Etienne de Callatay qui met en garde contre la tentation de «privilegier ce qui est mesurable et de négliger ce qui ne l'est pas», quand il s'agit de rationaliser des choix budgétaires. C'est Marc Installé qui appuie la revendication syndicale d'un système spécifique de relations collectives dans des secteurs aussi hétérogènes que ceux des soins de santé ou de l'enseignement. Ce sont Guy Bajoit et Pierre Reman qui soulignent la profondeur de l'actuelle crise culturelle et, s'inquiétant des conséquences du déchaînement de la compétition et du culte de la performance, en appellent à un projet crédible et rassembleur de

contre-société. C'est Patrick Feltesse qui met en lumière les objectifs industrialistes des directives européennes sur le médicament.

Quant à Georges Liénard, il acte le «déficit d'investissement» de notre société «dans le développement des capacités humaines nécessaires à la gestion démocratique et efficiente des problèmes liés aux relations de divers ordres entre les hommes». Et il s'attache à montrer les effets économiques positifs d'une culture «critique, de type non-marchand», qu'il s'agisse de l'enseignement ou de l'éducation permanente par exemple.

Le diagnostic est donc clair. Philippe Van Parys l'aiguise encore en écrivant que le non-marchand doit être «une valeur centrale dans notre société». Mais dans le même article, il souligne le «rôle crucial» des politiques européennes en la matière et analyse sans aucune complaisance les contraintes imposées par la Communauté européenne. «En laissant au marchand et à ses contraintes propres une place disproportionnée, l'intégration européenne pèsera négativement sur l'avenir du non-marchand. Inverser cette orientation passe nécessairement par une union politique qui rééquilibrerait la balance efficacité/bien-être en faveur de ce deuxième plateau». Et d'en appeler à un débat public sur les nouveaux traités (Union politique et Union économique et monétaire) «pour en faire, s'il est encore temps, des instruments favorables à une Europe du bien-être». En est-il encore temps ?

R.L.

Les Cahiers Marxistes sont déposés dans les librairies suivantes :

DU MONDE ENTIER
rue du Midi 162
1000 Bruxelles

LIBRIS - TOISON D'OR
avenue de la Toison d'Or 29
1060 Bruxelles

F.N.A.C.
City II, rue Neuve
1000 Bruxelles

LIBRAIRIE L'AVENIR
rue St Léonard 102
4000 Liège

PRESSES UNIVERSITAIRES
DE BRUXELLES
av. Paul Héger 42
1050 Bruxelles

LIBRAIRIE ANDRE LETO
rue d'Havré 9
7000 Mons

LE LIVRE INTERNATIONAL
bd. Lemonicr 171
1000 Bruxelles

LIBRAIRIE LA DERIVE
Grand'Place, 10
4500 Huy

TELE-LIVRES
Court St Michel
1040 Bruxelles

TROPISMES
Galerie des Princes
1000 Bruxelles

CLUB ACHILLE CHAVEE
rue Abelville 34
7100 La Louvière

Editeur responsable : FREE asbl
20 av. de Stalingrad - 1000 Bruxelles
Tél : 02/514.53.52 - FAX : 02/512.23.84

ISSN : 0591-0633 Revue bimestrielle

Membre de l'Association
des revues scientifiques et culturelles (ARSC)

200 F